QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12196 — 4 F — DERNIÈRE ÉDITION — JEUDI 12 AVRIL 1984

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

La création d'une commission d'enquête parlementaire est remise en cause

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 11 à 19

- *Deux lithographes au quartier Latin*
- *A Nice, le carnaval des peintres*

La Chine montre les dents...

La frontière sino-vietnamienne serait-elle sur le point de s'embraser — comme en février 1979 — à la suite des incidents armés qui ont eu lieu depuis le début du mois ? La Chine serait-elle sur le point de donner une seconde « leçon » à son « petit frère » rétif qui n'avait pas bien compris le sens de la première ? En dépit du bruit fait de part et d'autre — plus, à la vérité, à Hanoï qu'à Pékin, — il semblerait que les opérations « coups de poing » chinoises, si elles ont bien eu lieu en territoire vietnamien, ce que démentent les Chinois, s'apparentent plutôt aux coups de règle infligés par un maître impatient à un élève trop turbulent.

Jusqu'à présent, ces incidents ne paraissent pas être plus violents que ceux qui avaient eu lieu l'an dernier à la même époque. La guerre des communiqués que se livrent les deux capitales, jadis unies comme « les lèvres et les dents », n'a besoin que de quelques coups de feu, de quelques morts, pour alimenter la propagande. Ainsi, au moment où la presse de Hanoï faisait état de l'incursion d' « un certain nombre de régiments » adverses sur son territoire, son ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, recevant les chefs de mission diplomatique, n'aurait parlé que de deux bataillons.

Pourtant, cette tension témoigne de la persistance du conflit sino-vietnamien comme de l'impasse dans laquelle se trouve la crise cambodgienne. Pékin se refuse toujours à accepter le fait accompli « irréversible » que représente l'imposition par Hanoï d'un régime à sa dévotion à Phnom-Penh en lieu et place de ses alliés khmers rouges. Le Vietnam, pour sa part, n'a aucunement l'intention de relâcher son contrôle sur une aussi belle prise qu'est le Cambodge, dernier élément de l'ensemble indochinois qu'il a reconstitué à son profit, trente ans après l'éclatement de l'Indochine française à Dien-Bien-Phu.

Comme en 1979, en accentuant la pression à la frontière vietnamienne, la Chine veut soutenir ses alliés khmers pressés par une dure contre-offensive vietnamienne après leurs récents succès militaires lors d'attaques-surprises contre plusieurs villes cambodgiennes. Elle veut aussi montrer à la Thaïlande amie — qui vient d'annoncer qu'elle a finalement repoussé vers le Cambodge les soldats vietnamiens ayant franchi la frontière pour prendre à revers des bases de la résistance — que le soutien chinois ne se limitait pas à de simples déclarations d'intention. Il paraît toutefois impossible que Pékin ait les moyens de faire rendre gorge à Hanoï, soit par les armes, soit par le biais de négociations avec le Kremlin.

Hanoï arguera sans doute de ces incidents pour agiter auprès des six pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) l'épouvantail chinois, auquel ils demeurent sensibles, en particulier l'Indonésie. Mais, en même temps, plusieurs de ces pays, dont l'anticommunisme ne fait pas le détail entre telle ou telle « secte rouge », craignent au contraire que l'intransigeance de Hanoï ne soit le vecteur d'une plus grande activité chinoise dans la région. Oubliée de l'opinion publique, négligée par les chancelleries, qui ont d'autres crises plus immédiates à résoudre, l'Asie du Sud-Est n'en demeure pas moins, et pour longtemps, l'un des points les plus chauds de la planète.

Nouvelle victoire de M. Mondale

L'ancien vice-président a remporté l'élection primaire de Pennsylvanie marquée par une poussée de M. Jackson

Correspondance

Washington. — M. Walter Mondale a remporté l'élection primaire de Pennsylvanie. Il a réuni 46 % des suffrages contre 34 % à M. Gary Hart et 18 % à M. Jesse Jackson, selon les résultats portant sur 87 % des bureaux de vote. Mais M. Gary Hart a fait relativement un bon score dans un Etat où les conditions économiques et sociales favorisaient nettement son adversaire. Bien que nettement distancé, il n'est pas écrasé, et reste dans la course : il a déclaré à l'annonce des résultats qu'il n'avait pas du tout l'intention d'abandonner la compétition.

A mi-course cependant, M. Mondale est nettement en tête par le nombre des délégués. Les estimations lui donnent 1 069 délégués, 573 à M. Gary Hart et 148 à M. Jesse Jackson. Ainsi, l'ancien vice-président dispose déjà de plus de la moitié des délégués requis pour la nomination. Mais le nombre de délégués non engagés (477) est relativement important, et suffisant pour affecter la décision de la convention démocrate de juillet. D'autre part, M. Gary Hart espère regagner le terrain perdu dans les consultations à venir dans l'Ouest, et éventuellement décrocher le « gros lot » de Californie (306 délégués) le 5 juin.

Jusqu'à nouvel ordre néanmoins, M. Gary Hart n'a pu s'imposer dans aucun des grands Etats industriels. Le Michigan, l'Illinois, l'Etat de New-York et la Pennsylvanie ont voté pour M. Mondale, qui a bénéficié du soutien actif des syndicats. M. Gary Hart devra maintenant faire la preuve difficile dans l'Ohio (8 mai) qu'il est en mesure de « mordre » sur la clientèle démocrate traditionnelle de ces Etats.

Le phénomène politique marquant est la poussée du révérend Jesse Jackson : à Philadelphie, où le maire noir appuyait M. Mondale, il a obtenu 80 % des suffrages noirs, et 72 % dans l'ensemble de l'Etat. Bref, il a confirmé sa bonne performance de New-York, où la participation électorale des Noirs avait doublé. Sa progression s'accomplit au détriment de M. Mondale, qui pense cependant pouvoir récupérer le vote noir en temps utile. En tout cas, M. Jackson peut maintenant espérer arriver à la convention démocrate de San-Francisco avec plus de deux cents délegués, ce qui lui permettra de jouer un rôle important, sinon même d'arbitrer entre les deux principaux candidats.

Comme dans l'Etat de New-York, M. Mondale a progressé sur tous les fronts, ralliant aussi bien les chômeurs et les catégories les plus défavorisées de l'électorat que les éléments modérés et les catholiques, particulièrement nombreux (plus de 50 % des électeurs démocrates) en Pennsylvanie.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

Concertation financière à Washington

Le Fonds monétaire international prévoit une accélération de la reprise mondiale

Semaine « monétaire » à Washington : jeudi doit se réunir le « comité intérimaire » du Fonds monétaire composé de vingt-deux ministres de l'économie ou des finances (représentant, individuellement ou par groupe, les quelque cent quarante-cinq pays membres du FMI), et vendredi le « comité de développement » du FMI et de la Banque mondiale. A l'ordre du jour : un examen des perspectives économiques (chances d'une poursuite et d'une extension de la reprise) et financières (déficit américain et surtout problème de la dette extérieure des pays à bas revenus) ; propositions (françaises notamment) en vue d'accroître les liquidités internationales par une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) et d'augmenter les pouvoirs d'intervention de la Banque mondiale.

Aucune décision n'est attendue, mais ces entretiens seront le coup d'envoi d'une série de négociations qui pourraient aboutir d'ici au mois de septembre.

Il est certain que toutes les conférences internationales qui vont se tenir au cours des mois prochains, et notamment la réunion du conseil ministériel de l'OCDE à Paris les 17 et 18 mai, suivie par le sommet des sept Grands (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, RFA, Italie, Japon, Canada) à Londres les 7, 8 et 9 juin, seront préparées puis tenues sous le signe de la campagne électorale américaine.

Le ton sera probablement donné dès cette semaine à Washington par les *satisfecit* que les grands argentiers, M. Jacques Delors pour la France, M. Donald Regan pour les Etats-Unis, ne manqueront certainement pas, au-delà de l'expression de leurs divergences d'opinion sur quelques points (du reste intéressants) en discussion, de se donner pour le tour que prennent, grâce aux politiques qu'ils suivent les uns et les autres, les affaires économiques et financières de ce monde.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 25.)

Le Zimbabwe en mal de parti unique

LIRE PAGE 4

LE DÉBUT DE L'ENQUÊTE DE JACQUES DE BARRIN

Modernisation industrielle et droit commun

M. Laurent Fabius vient de faire un beau cadeau à M. Yvon Gattaz. A peine ce dernier dénonçait-il dans les charges sociales un frein à l'embauche qu'il fallait lever, que le ministre de l'industrie annonçait, en Lorraine, la prise en charge totale sur fonds publics des cotisations sociales des employeurs pour toute création nette d'emplois dans les deux pôles de la région (autour de Longwy et Pompey). Un « cadeau » de quelques dizaines de milliers de francs par emploi et par an.

Le président du CNPF, qui pourtant le matin même vilipendait les mesures régionales spécifiques créatrices d'inégalités entre les entreprises, s'est aussitôt réjoui de cette décision *« très substantielle »* et *« fort intéressante »* pour la Lorraine. *« J'y vois la reconnaissance,* a-t-il souligné, *que les charges sociales sont bien, comme nous l'avons toujours dit, un facteur de chômage. »*

Le choix gouvernemental, pour être extrêmement localisé, n'en est pas moins important. Il a été pris en connaissance de cause. Le premier pacte national pour l'emploi des jeunes, décidé par M. Barre en juin 1977, qui exonérait pour un an du versement des cotisations d'assurances sociales, d'allocations familiales et d'accident du travail les entreprises qui embaucheraient des salariés de moins de vingt-cinq ans, avait permis de créer, à en croire l'INSEE, 229 949 emplois dont 11 082 en Lorraine.

Mais cette mesure était de portée générale. A multiplier les dispositions exorbitantes du droit commun, on risque d'accroître les transferts d'emplois et les incohérences. Il y avait déjà des restructurations à deux vitesses avec les pôles de conversion et le reste de l'Hexagone. Avec le super-privilège accordé à la Lorraine — dont nul ne conteste les difficultés régionales extrêmes, — il y aura désormais trois vitesses. Et il n'est jusqu'au patronat pour réclamer deux attitudes vis-à-vis des emplois selon qu'ils sont nouveaux ou anciens, une requête dans laquelle la CGT voit un *« cheval de Troie dans la législation sociale »*.

Les 160 000 emplois industriels perdus en 1983, les 200 000 attendus pour 1984 couvrent la France entière et *l'Humanité* a raison d'écrire que *« c'est toute la France qui a besoin d'emplois »*.

A saupoudrer de façon improvisée des dispositions spécifiques, on risque de décourager le plus grand nombre, salariés comme entrepreneurs. La modernisation industrielle voulue par le gouvernement doit être de droit commun.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire nos informations pages 22 et 23.)

APRÈS LA RÉCUPÉRATION D'UN SATELLITE EN PANNE

Les futurs ingénieurs du cosmos

par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

« Nous avons « Solar Max » et nous le rentrons dans la soute. » Une phrase bien anodine pour un exploit sans précédent et un événement lourd de conséquences. Pour la première fois, en effet, dans l'histoire de la conquête spatiale, des astronautes sont parvenus à récupérer en orbite un satellite en panne, démontrant ainsi que les vols dans l'espace ne se limitent pas seulement à des lancements de charge utile ou à des expériences de laboratoire.

Aux astronautes-héros des débuts de la conquête lunaire, succède désormais une nouvelle race d'astronautes. Par leur formation, mais aussi par leur capacité à se mouvoir plus librement dans l'espace, ceux-ci préfigurent les ouvriers et les ingénieurs du cosmos qui, demain, construiront en orbite des stations spatiales habitées, des satellites de grande taille et joueront, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, les dépanneurs si le besoin s'en fait sentir.

L'opération menée dans l'après-midi du 10 avril par les cinq astronautes de la navette spatiale américaine Challenger en est un bon exemple. Certes, trois tentatives auront été nécessaires pour que la NASA parvienne à ses fins. Après l'échec enregistré, dimanche 8 avril, par George Nelson, qui ne put freiner à lui seul la rotation du satellite d'observation astronomique « Solar Max », faute d'avoir pu s'y amarrer ; après l'échec, le même jour, de Terry Hart pour « cueillir » ce satellite à l'aide du bras articulé de la navette, l'équipage de Challenger a dû envisager, avec les responsables du vol, de nouvelles solutions pour ramener cette charge utile à bord.

Mardi matin, le feu vert était donné pour une nouvelle et dernière tentative de récupération de « Solar Max ». Alors que le commandant de bord, Robert Crippen, plaçait, quelques heures plus tard, les 105 tonnes de la navette au-dessous de « Solar Max », parallèlement aux panneaux solaires du satellite, Terry Hart manœuvrait le bras articulé de Challenger pour le rapprocher de la précieuse cible et s'en saisir.

Le plus difficile était accompli. Mais il restait encore à parachever ce succès en réparant les éléments défectueux de « Solar Max ». L'équipage de Challenger devait accomplir cette tâche dans le courant de la journée du 11 avril. L'opération programmée ne sera pas aisée. Il leur faudra en effet changer des cartes électroniques, opération qui, si elle ne pose guère de difficultés sur la Terre, se révèle délicate dans l'espace. Il leur faudra aussi manier le tournevis et la pince coupante et jouer ainsi les bricoleurs, comme l'avaient fait avant eux les astronautes de Skylab. Tous travaux qui, selon George Nelson et James Van Hoften, reviennent *« à faire de la chirurgie avec des gants de boxe »*. Ces gestes-là, les deux « mécanos de l'espace », les ont répétés des dizaines d'heures durant dans des simulteurs, pour être sûrs de réussir au premier coup.

Si ces réparations en orbite échouaient, le satellite « Solar Max » devrait être alors ramené sur la Terre pour y subir une révision complète. Un tel contretemps diminuerait cependant l'intérêt économique de cette opération pour laquelle la NASA a engagé 50 millions de dollars, soit environ 400 millions de francs français. L'optimisme est cependant de mise à bord de la navette où l'on compte bien achever le travail à temps et remettre en orbite « Solar Max » dans les heures qui suivront. C'est pour cette raison d'ailleurs que le vol de la navette a été prolongé de vingt-quatre heures.

Si tout réussit, la NASA aura une nouvelle fois prouvé sa capacité à s'adapter — comme elle le fit à de nombreuses reprises dans le passé, en particulier avec le vol de Skylab et avec celui de la capsule spatiale Apollo-13, — à toutes situations.

(Lire la suite page 8.)

LES COLLECTIONS DE MÉNIL AU GRAND PALAIS

Faire chanter les choses

« La rime et la raison », tel est le titre choisi par Dominique de Ménil pour présenter à Paris six cent cinquante des quelque dix mille œuvres d'art collectionnées avec passion depuis cinquante ans par elle, son mari, Jean de Ménil, et leurs enfants. *« Rime »,* dit-elle, *« pour faire chanter les choses »,* et *« raison »* pour que chacune soit, à peu près, à sa place. C'est Christian Dupavillon, du cabinet de M. Jack Lang qui, en visite à Houston, à l'occasion de l'exposition Yves Klein, organisée par la Menil Foundation, a eu l'idée de faire venir une partie des trésors de cette famille franco-américaine dont la fortune sert beaucoup l'art, la culture et de grandes causes humanitaires.

L'exposition s'ouvrira le 18 avril au Grand Palais, dont les trois étages seront investis. Le premier sera consacré aux artistes américains et européens depuis 1950 (David Smith, Barnett Newman, Frank Stella, Jasper Johns, Andy Warhol, Matta, Yves Klein, Arman, Tinguely, Martial Raysse, notamment). Le second réunira des œuvres de la première moitié du vingtième siècle, depuis Picasso, Léger, Braque, Mondrian, Klee, Magritte, Ernst, Brauner, jusqu'aux expressionnistes abstraits comme Gorky, Pollock, De Kooning, Rothko...

Au troisième étage enfin seront rassemblées des pièces des civilisations anciennes, depuis l'âge du bronze, et des objets d'arts africains, océaniens, précolombiens, esquimaux ou indiens d'Amérique, d'art byzantin aussi, proposant ainsi une mise en relation de ces modes d'expression dits « primitifs » avec la création au vingtième siècle de part et d'autre de l'Atlantique. — G. B.

(Lire page 13 notre entretien avec DOMINIQUE DE MÉNIL.)

idées

Des immigrés parlent...

L'encre coule toujours à pleins flots sur le sujet des immigrés et de leur statut en France. Brahim Lahsen, travailleur étranger, pense qu'il faut arrêter les arrivées clandestines, mais qu'il n'est plus question de refoulement ou de retour, c'est-à-dire d'un nouvel exil, car les immigrés ont fait ce pays autant que les Français eux-mêmes. Pour Mohsen Dridi, qui plaide pour un rassemblement des personnes concernées, toute politique d'insertion n'a de sens que si l'on tient compte de la liberté et des possibilités de choix.

Nos vaisseaux ont brûlé

par BRAHIM LAHSEN (*)

AUSSI invraisemblable que cela puisse paraître à certains, les immigrés pensent aussi. Oh, bien sûr, ce ne sont généralement pas des « aigles » en la matière ou, du moins, pas en ce qui concerne les bronzés de l'espèce la plus courante (dont je suis). Mais tout de même... Et à quoi pensent-ils donc ? A ce qui les regarde, et vous regarde aussi, tous. Ils se posent des questions, sur le monde, comme il va, sur les hommes et leur nature, leur passé et leur devenir, sur la paix et la guerre, sur la valeur des valeurs, etc. Bien entendu, pour ce faire, ils n'utilisent pas forcément les outils conceptuels tranchants, sophistiqués et sans complaisance, qui font la fierté de vos universités. Ils n'ont pas tous assimilé le *Discours de la méthode*. Mais, que voulez-vous : on n'a que les moyens de ses moyens !

Cependant, je crois qu'ils connaissent leurs problèmes comme personne et, dans l'ensemble, ils n'ont de leçons à recevoir de quiconque. Et surtout pas en histoire : parce que, généralement, leur mémoire n'est pas faite de papier et de vent, mais de chair vive.

On nous dit : « Retournez dans vos gourbis ! » Parce que nous sommes là, nous, et que ça va plutôt mal pour tout le monde. Il paraît, en effet, que nous prenons leurs emplois aux Français «de souche», ainsi que leurs logements, que nous abusons d'une façon éhontée des avantages de leur généreux système social, que nous sommes des fauteurs d'insécurité, que nous ne savons pas nous tenir... Permettez : je ne voudrais pas réciter ici le credo ou le « cantique des cantiques » du bon M. Le Pen et de la masse de ceux «qui pensent tout bas...». Ils n'ont pas besoin de pub, ils n'ont probablement jamais rêvé d'en avoir autant que depuis que la gauche est la garante en titre de la liberté d'expression dans ce pays démocratique. Moi, si on veut bien me le permettre, je veux parler d'histoire...

Ici d'abord, une histoire : il était une fois, loin, très loin d'ici, un bicot-nègre-chinetoque au soleil. Et tout à coup, des visages-pâles ont débarqué au nom de la grande mission civilisatrice dont les avaient investis leurs dieux nationaux. Ils sont donc venus chez moi, baïonnette au canon, scrogneugneu : dans mon pays, dans mon village, dans ma maison et jusque dans ma pauvre tête ! Et ils ont durement exercé leur critique de fer et de feu sur ma civilisation, mon pays, mon peuple, mon histoire et mon devenir, ma culture et ma langue ! Ils m'ont méthodiquement réduit à l'état de clochard, pour des générations (de clochards), ruinant mon système de vie au profit du leur et vampirisant ma substance vitale et celle de mes descendants.

Sans tout cela, je ne serais pas ici, puisque je serais alors un homme, votre égal évident en dignité, sinon en prospérité. Je suis donc devenu le zombie que l'on sait, suspendu hors du temps et ballotté dans l'espace, dépouillé même de son nom (oui, mon patronyme !) et que l'on voudrait savoir sans être. Parce que vos glorieux ancêtres et vos patrons, vos fougueux directeurs de conscience nationale et vos chefs ont formé, pour vous tous, un projet de règne absolu (auquel vous n'avez toujours pas renoncé), sur la terre, sur les mers et dans les cieux. Tel que je suis, j'ai été fabriqué pour servir ces desseins grandioses, dont vous refusez la responsabilité lorsque ça foire : je ne suis plus, en termes d'identité propre, qu'une infecte ratatouille, faite d'une couche originelle collée au fond de « ma marmite » culturelle et de quelques miettes ramassées sous votre table...

Certes, mon pays est indépendant (sauf exception). C'est-à-dire que vous avez gentiment délégué les attributs de votre pouvoir, ses aspects formels, une copie de votre souveraineté, à nos tyranneaux déments, à la soldatesque simiesque qui vous épargne de vous salir la conscience (mon Dieu, je vais me faire mal voir là-bas, moi...).

« Vous êtes responsables »

Bien sûr, vous n'êtes coupables de rien, surtout si vous avez moins de quarante ans : je vous rassure avant de poursuivre... La chance unique de ma vie, c'est que votre pays ait besoin d'elle, contre ce qui l'embête : les Boches ou les rebelles (chez moi !), ou, demain, les Russes, ou les extra-terrestres, ou le diable... Ou alors dans vos usines, vos chantiers et vos rues, lorsque le boom économique se conjugue à une conjoncture mondiale favorable, et que votre pays, pour votre plus grand bonheur de myopes et celui de vos enfants, décide de faire l'économie de lourds investissements en capital et en technologie. Parce qu'il trouve alors une main-d'œuvre pas chère (chez moi), des matières premières pas chères (chez moi), du pétrole pas cher (chez moi) et des débouchés juteux (chez moi). Alors là, c'est le pied. A condition de bosser comme un nègre, d'habiter là où même les rats ont tendance à craquer, de bouffer des bintjes et de me laisser « bavurer » sans m'énerver, chaque fois qu'un grand blond, flic ou pas, a envie de se défouler. Le tout, pour moi, c'est de garder la distance réglementaire...

Donc, vous n'êtes coupables de rien. C'est comme de dire que les Allemands d'aujourd'hui ne sont en rien coupables pour les juifs : juste ! Mais ils sont, mais vous êtes RESPONSABLES selon la même logique appliquée ! Ne me dites surtout pas « c'est les patrons » (à gauche), ou bien « c'est les ancêtres » (un peu plus à droite).

Vous savez, il existe, pour chaque peuple, une image de lui-même auprès des autres peuples, plus ou moins complaisants à son égard. Cela peu aller de l'étiquette la plus gentille (les Suisses sont lents, les Belges sont cons,...) à la plus méchante (les Orientaux sont cruels, les juifs sont fourbes et les Noirs des cannibales). C'est stupide et indigne. Mais je trouve que, en général, les Français sont des gens de grande mauvaise foi : leur mémoire est sélective et leur capacité à s'émouvoir et à s'indigner est à géométrie variable... Un exemple : les Barbie de la guerre d'Algérie courent vos rues, mais « il faut tourner la page », n'est-ce pas ? Bon, pigé : nazifions français !...

Mais, pour nous, la France est une République une et indivisible, qui s'inscrit dans une unité de temps et d'espace précis, avec une continuité historique de ses institutions : c'est vous qui le diriez ! Donc, vous ne pouvez pas vous laver les mains de votre grande histoire et renier sélectivement votre propre identité, pour vous dédouaner à bon compte. Comme nous ne pouvons pas aller engueuler vos morts, dans les cimetières...

Alors, pour conclure, je voudrais pouvoir vous dire, si des voix voulaient bien rejoindre la mienne, que l'immigration en France va se défendre. Elle en a le devoir. Parce que les immigrés ont fait ce pays, autant que les Français eux-mêmes et par la volonté même des Français (une volonté qui cogne vachement dur...). Et pour la plupart d'entre nous, nos vaisseaux ont brûlé : plus question de retour, car ce ne serait qu'un exil, un exil de trop.

Nous vivrons donc en France, au-delà de la courte vue de beaucoup d'autochtones, égoïstes ou haineux, par panique ou par lâcheté. Nous pouvons même constituer une chance historique pour ce vieux pays de vieux : nous sommes une force, un esprit, une gamme de sensibilités nouvelles, un sang frais. Nous sommes autant de ponts humains au-dessus des abîmes qui se creusent sous vos pieds ! Aucune autre issue, pour vous comme pour nous, que celle d'assumer, avec courage et conséquence, toutes nos responsabilités. Nous ferons, comme toujours, notre devoir. Dès que vous cesserez de permettre qu'on nous maltraite, tout en nous diffamant...

Il est certain qu'il faut, qu'il aurait fallu arrrêter à temps l'immigration clandestine, qui nous porte préjudice à nous aussi, parce qu'elle est sans espoir. Mais nous refouler, nous, il n'en est plus question : dans le monde où nous vivons, il fait désormais un temps à ne plus mettre un immigré dehors...

Quant à moi, il me reste à tenter de survivre, avec, sans ou contre vous, en élevant mon petit garçon dans le respect, voire l'amour de ce pays, et dans la connaissance de notre histoire commune. Et si un jour il me demande de justifier mon choix, je lui répondrai qu'il ne m'a pas été possible de déterminer avec certitude que le Soldat inconnu n'était pas mon père...

(*) Immigré.

Pour un mouvement de masse

par MOHSEN DRIDI (*)

DEPUIS une dizaine d'années, l'immigration a fait son entrée sur la scène parmi les phénomènes économiques, sociaux, culturels et politiques de la période post-soixante-huit.

Durant une dizaine d'années et au fur et à mesure des périodes, des conjonctures, des politiques gouvernementales... se sont modelées et affirmées les principales revendications des immigré(e)s, et toutes se retrouvent autour d'un grand principe : égalité des droits. Et chacune des communautés (Maghrébins, Européens, Africains, Turcs...) ainsi que les diverses catégories (OS, « sans-papiers », résidents des foyers, femmes, jeunes...) qui composent l'immigration y ont apporté leur contribution, leurs revendications et leurs formes d'expression et de lutte propres.

Aujourd'hui, cependant, l'immigration doit passer du stade de simple phénomène social (objet d'étude pour sociologue) au stade de mouvement social. D'expressive, de défensive ou de simples groupes de pression, l'immigration doit se transformer en une force de mobilisation de masses mais aussi d'élaboration et de proposition des solutions, en tant qu'interlocuteur face à toutes les institutions. En un mot, elle doit se transformer d'un mouvement « en soi » en un mouvement « pour soi », au sein duquel se reconnaîtraient et se retrouveraient toutes les composantes de l'immigration (composantes ethniques et culturelles : Maghrébins, Européens, Africains...; composantes sociales : ouvriers, employés, étudiants...; composantes démographiques : hommes, femmes, jeunes...).

Il ne s'agit évidemment pas de se rencontrer pour établir un « cahier de doléances » (bien que cela soit aussi nécessaire). Bien plus que cela, il s'agit avant tout de définir pour nous-mêmes et par nous-mêmes la place qui est la nôtre, tant au sein de la société française que de la société d'origine. Définir notre place non du point de vue de ce que nous réservent ou nous octroient les autres, mais avant tout de notre propre point de vue, en fonction de nos aspirations et à partir de l'image que nous nous faisons de nous-mêmes. En bref, l'immigration doit faire face à elle-même, à son passé, à son présent et à son avenir.

Cela est d'autant plus important que, aujourd'hui, trois constatations au moins s'imposent :

– Le mythe de l'« immigration provisoire » (qui a correspondu logiquement à la première phase de l'immigration, constituée principalement de jeunes célibataires et de travailleurs isolés, pour qui la perspective d'un retour définitif au pays était alors une alternative), ce mythe, donc, entretenu par ailleurs tout autant par les pouvoirs en France que par ceux des pays d'origine, s'effondre. Il s'effondre tant du fait de la transformation interne à l'immigration (prolongement de la durée du séjour, regroupement familial, génération issue de l'immigration...) que du fait de l'absence totale de réelles politiques de réinsertion (ou d'insertion) dans les pays d'origine.

– La société d'accueil (et non plus seulement les pouvoirs publics), dans un contexte de crise, certes, mais non moins attisé par les politiques d'arbitraire et les amalgames racistes de la droite et de l'extrême droite, la société donc, et plus particulièrement les couches populaires, a de plus en plus de mal à comprendre (et a fortiori à admettre) cette nouvelle donne qui, en quelques années, s'est brusquement posée comme une composante structurelle et permanente de la société.

– Les sociétés d'origine, à travers toutes leurs institutions, toutes classes confondues (et non plus seulement les gouvernements), n'ont pas été en mesure de proposer des solutions de rechange et une alternative susceptible d'inverser ce courant et ce fléau social qu'est l'émigration. Aucun débat sérieux et approfondi n'a été, jusque-là, engagé dans l'opinion, hormis quelques articles occasionnels dans la presse locale. Plus encore, les immigré(e)s apparaissent de plus en plus comme des « étrangers » dans leur propre pays. Que dire alors quand il s'agit de jeunes issus de l'immigration ? D'ailleurs, les quelques exemples de retours tentés par certains démontrent les limites d'une telle expérience.

Ces trois constatations s'en trouvent d'autant plus justifiées que les diverses pratiques vis-à-vis des « clandestins » ou des OS licenciés de l'automobile (et demain de la sidérurgie et des mines) ne peuvent que relancer le débat sur la politique généreuse de la gauche, dite d'« insertion sociale et culturelle ».

Liberté et possibilité de choix

Pour notre part, toute politique d'insertion n'a de sens que si l'on tient compte des deux conditions suivantes : liberté de choix d'une part et possibilités de choix de l'autre. En effet :

– Cette insertion des immigré(e)s (en sachant qu'aujourd'hui ce terme désigne avant tout les Maghrébins), loin d'être un libre choix, est avant tout vécue comme quelque chose d'imposé ; tout refus signifie maintien dans la marginalisation et, à terme, expulsion ouverte ou déguisée. N'est-il pas de plus en plus évident, aujourd'hui, que, outre la volonté politique et les moyens institutionnels et financiers (conditions nécessaires au départ), aucune insertion n'est possible ni même concevable sans un consensus général au niveau de la société et dans la vie quotidienne. Or autant les scores de l'extrême droite dans les récentes élections que l'attitude hostile de certaines couches populaires vis-à-vis des immigrés démontrent que ce consensus est loin d'être acquis.

– Enfin, pour qu'il puisse y avoir insertion véritable, il faut qu'il y ait choix entre plusieurs (au moins deux) possibilités : insertion au sein de la société française, mais aussi réinsertion (ou insertion pour les jeunes) au sein des sociétés d'origine. Or, là aussi, pas ou peu de possibilités et pour cause : loin d'être considérée comme un véritable phénomène social (dans le sens que non seulement elle concerne un nombre considérable d'individus, de familles et de régions, mais qu'elle est aussi un facteur de reproduction du sous-développement), l'émigration est encore et surtout perçue sous le seul angle individuel. Ainsi, le «retour» (comme le départ) est avant tout un acte individuel et le fait d'une décision individuelle.

Ne faut-il pas exiger, aujourd'hui, qu'un large débat s'instaure au sein des diverses communautés et les opinions publiques, tant en France que dans les pays d'origine, pour que insertion et réinsertion puissent être définies sans que les uns ou les autres – et notamment les immigré(e)s – en fassent les frais.

Enfin, de ces quelques constatations il ressort que l'immigration doit avant tout faire face à elle-même au moins pour se reconnaître dans ses options fondamentales, c'est-à-dire se reconnaître dans ses racines.

Ce débat interne à l'immigration doit s'engager à partir de toutes les composantes, sans exclusive :

– La marche contre le racisme a démontré que le mouvement des jeunes issus de l'immigration est en voie de structuration.

– Les associations de travailleurs immigrés qui se sont développées durant la décennie écoulée ont enrichi le mouvement immigré par leurs expériences de coordination. Ainsi après la Maison des travailleurs immigrés (MTI), de 1973 à 1983, aujourd'hui, une quinzaine d'associations se sont constituées en Conseil des associations d'immigrés en France (CAIF) pour la promotion de la vie associative.

– Les femmes immigrées, depuis des années, s'organisent et apportent leurs contributions spécifiques à l'ensemble du mouvement.

– Les travailleurs dans les entreprises, dont le taux de syndicalisation progresse, sont mobilisés dans le cadre de leurs syndicats et contribuent largement aux nouvelles conquêtes de toute la classe ouvrière de France.

– Enfin, toutes les expériences des comités locaux et groupes culturels, qui jouent un rôle fondamental dans la promotion de l'expression des communautés.

L'immigration, c'est tout cela aujourd'hui, et toutes ces composantes constituent la base du mouvement que nous voulons construire. L'idée des états généraux de l'immigration (qui circule de plus en plus) peut être l'un des moyens qui permettent la rencontre de toutes ces composantes.

(*) Union des travailleurs immigrés tunisiens.

LU

« LE TIERS-MONDE PEUT SE NOURRIR », de René Lenoir

La force des communautés de base

« LES pays du tiers-monde ont faim parce qu'ils ont cessé d'être eux-mêmes. » Cette phrase ouvre le dernier livre de René Lenoir, directeur des affaires internationales de la Caisse des dépôts. On ne peut mieux résumer, en lever de rideau, toute la philosophie de son ouvrage. Il renouvelle une question que l'on pensait usée, tant son étude a fait pousser de livres sur les rayons des bibliothèques.

Préfacé par Edgard Pisani, qui dit se sentir en harmonie de pensée avec l'auteur, ce rapport au Club de Rome suit un itinéraire d'une limpide clarté : comment les choses vont ; comment les choses pourraient aller ; les conditions du succès.

La route de la faim et les chiffres qui la jalonnent sont maintenant bien connus. Mais il est excellent de rappeler pourquoi on en est arrivé là. Pour notre auteur, la rupture de l'équilibre entre une population et un sol paraît fondamentale : l'homme est souvent plus redoutable que la pluie et le vent. La pression démographique ne peut être compensée que par une révolution agraire et culturelle. Or aucun Etat du tiers-monde n'a vraiment su s'appuyer sur ses paysans, et, depuis le seizième siècle, les cultures vivrières ont cédé de plus en plus la place aux cultures d'exportation, conduisant à l'importation d'aliments subventionnés et à l'exode vers les villes. Brochant sur le tout, l'imitation du modèle industriel, l'abandon des matériaux locaux pour l'habitat, les dépenses d'armement, ont rendu les pays du Sud de plus en plus dépendants et notamment pour l'alimentation.

Que faire ? La mobilisation du paysan au niveau du village permettrait de rendre tangible le lien entre l'effort déployé et les résultats obtenus. S'ajoutant à d'autres, la voix de René Lenoir porte bien, parce que l'ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale a vécu à Madagascar, il y a une vingtaine d'années, une expérience de travaux « au ras du sol » sur l'ensemble du territoire qui a porté des fruits remarquables.

Les micro-réalisations qui se multiplient heureusement aujourd'hui, notamment grâce à l'action des « organisations non gouvernementales » (ONG), ne devraient plus rester dispersées mais essaimer à travers un pays tout entier, comme aux premiers temps de l'indépendance de Madagascar.

Le village doit rester le lieu des solidarités naturelles, mais, s'il est trop petit, il convient de choisir une collectivité locale de cinq à dix mille habitants, pour des raisons d'efficacité. Car on ne peut parier pour réussir que sur une révolution culturelle à quatre branches : *économique* (les prix doivent laisser un surplus aux paysans), *technique* (intégration de l'agriculture et de l'élevage), *politique* (lorsque le statut des terres freine ou empêche l'investissement), *sociale* (l'animation et la vulgarisation doivent utiliser au mieux les traditions communautaires).

Le succès est commandé par le respect des caractères propres de chaque civilisation, la restitution de la fierté aux jeunes Africains et aux jeunes Asiatiques qui ne sont pas coupés de leurs racines.

Le livre est dédié à la mémoire de Maurice Guernier. Il y a en effet une belle filiation entre la pensée de l'apôtre des communautés de base et celle de René Lenoir qui, lui aussi, plaide pour le retour à un équilibre démographique, les technologies spécifiques, l'industrialisation en amont et en aval de l'agriculture, les regroupements régionaux. Peu à peu, cette école de pensée gagne du terrain, on le voit bien dans les milieux de la Commission de Bruxelles et même de la Banque mondiale. Puissent les Etats intéressés s'engager moins timidement dans cette voie !

PIERRE DROUIN.

★ Editions Fayard, 210 p. 59 F.

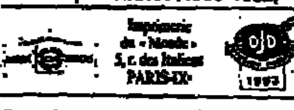
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Pérou

APRÈS LA DÉMISSION DES MINISTRES « MONÉTARISTES »

M. Belaunde semble prêt à rompre des lances avec le FMI

Correspondance

Lima. – M. Fernando Schwalb, premier ministre et ministre des affaires étrangères du Pérou, dont la démission a été connue le lundi 9 avril, n'était pas d'accord pour modifier sa politique économique, comme le demandait le chef de l'Etat, M. Fernando Belaunde (*le Monde* du 11 avril). M. Belaunde est en effet partisan d'une « relance », car l'austérité exigée par le Fonds monétaire international (FMI) a provoqué la récession et engendré une vague de protestations, difficilement contrôlable, qui a culminé avec la grève générale du 22 mars.

Dans l'espoir de désamorcer cette grève, le président avait limogé le 19 mars le ministre des finances, M. Rodriguez Pastor, violemment critiqué, y compris par certains ministres, qui demandaient une augmentation de leurs budgets respectifs. M. Schwalb a présenté sa démission dix jours plus tard, lorsque M. José Benavides, nouveau ministre des finances, a annoncé une modification de la politique économique.

En fait, le gouvernement n'a encore pris aucune décision précise, sans doute pour ne pas affaroucher le FMI, qui devait signer le 6 avril un protocole d'accord pour un prêt de 300 millions de dollars. Mais cet attentisme n'a pas été « productif » : le FMI a ajourné l'accord, en attendant des « définitions » claires.

Le gouvernement semble décidé à tenir tête à l'organisme international. L'accord signé le 3 février avec le FMI lui semble *« irréaliste »*. Il stipule, en effet, que le déficit budgétaire devra être ramené de 12 % à 3,8 %, l'inflation de 125 % à 70 %, et prévoit la suppression des subventions, notamment pour les hydrocarbures : or, le pays est actuellement paralysé par une grève des transports publics, les conducteurs exigeant le gel des prix de l'essence. Il établit également la compression des rémunérations. Or c'est en invoquant leurs *« salaires de famine »* que les médecins ont abandonné les hôpitaux pendant une semaine... Ils viennent seulement de reprendre le travail.

Les mesures d'austérité de l'année dernière ont entraîné une diminution de 30 % de l'investissement public et l'augmentation du chômage. La lutte contre l'inflation – qui a d'ailleurs échoué – a provoqué une grave récession, et par conséquent une chute des ressources fiscales, d'où une augmentation du déficit budgétaire.

Le président de la Banque centrale, M. Richard Webb, a présenté un programme de rechange qui, tout en maintenant l'austérité, permettrait une relance de l'économie. Son plan prévoit un taux de change multiple (un dollar cher pour les importations de luxe, un dollar bon marché pour les importations de biens intermédiaires). Il recommande une plus grande souplesse du crédit, et un contrôle des prix des denrées de première nécessité.

Si ce programme était adopté, la rupture avec le FMI serait difficile à éviter. Et Lima aurait du mal à renégocier sa dette extérieure avec les banques internationales et les pays créanciers regroupés dans le Club de Paris. Il semble que M. Belaunde ait mesuré les risques à courir. Il s'agit pour lui et son parti, l'Action populaire, de « tenir bon » jusqu'aux élections générales de mars 1985, afin de reconquérir la faveur populaire. En 1980, le chef de l'Etat avait été élu avec 46 % des suffrages. Aux élections municipales de novembre, les candidats officiels n'en ont remporté que 17 %... Un désastre électoral, dont le FMI est largement responsable.

« La dette que nous avons contractée avec dix-neuf millions de Péruviens qui vivent dans des conditions déchirantes passe avant celle que nous avons avec les créanciers internationaux », a déclaré M. Javier Alva Orlandi, secrétaire général du parti au pouvoir.

NICOLE BONNET.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Lima *(AFP)*. – M. Sandro Mariategui, sénateur de l'Action populaire, le parti de centre droite au pouvoir, a été désigné le mardi 10 avril par le président, M. Fernando Belaunde, au poste de premier ministre et de ministre des affaires étrangères. Le nouveau gouvernement est exclusivement compodé de membres du parti gouvernemental. Ses autres membres sont :

Justice : M. Max Arias Schreiber.
Industrie, tourisme : M. Alvaro Becerra Sotero.
Education : M. Valentin Paniagua.
Economie : M. Jose Benavides.
Finances : M. Javier Velarde.
Travail : M. Joaquin Leguia.
Guerre : général Oscar Brush.
Marine : vice-amiral Jorge Dubois.
Aviation : Général Jose Slatar.
Santé : M. Juan Franco Ponce.
Agriculture : M. Juan Hurtado.
Transports : M. Carlos Pestana.
Pêche : M. Ismael Benavides.
Energie et mines : M. Juan Inchaustegui.

Bolivie

La composition du nouveau gouvernement consacre la reconstitution de la coalition de l'Unité populaire

Le président bolivien M. Hernan Siles Zuazo a formé le mardi 10 avril un nouveau gouvernement, qui comprend cinq ministres de son parti, le Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (MNRI), cinq du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), deux du Parti communiste, deux démocrates-chrétiens, deux indépendants et un militaire. La coalition gouvernementale, l'Unité démocratique et populaire (UDP) est donc reconstituée avec le retour du MIR au pouvoir. Le MIR avait quitté l'UDP en janvier 1983 et avait fait dépendre son retour du départ du ministre des affaires étrangères dans le précédent cabinet, M. José Ortiz Mercado.

Correspondance

Lima. – Après le départ du MIR, qui devait être, selon le chef de l'Etat, le *« sang nouveau »* de la coalition de front populaire, le gouvernement de M. Siles Zuazo avait cherché en vain de nouveaux partenaires à droite comme à gauche.

La réconciliation qui vient de se produire, et qui a abouti au retour du MIR au gouvernement, apparaît comme un replâtrage bien précaire. Mais elle a désarçonné l'opposition de droite, majoritaire au Parlement, ainsi que les amateurs de putsch, protecteurs des trafiquants de cocaïne, qui rêvent à la restauration d'une dictature semblable à celle qu'avait établie le général Garcia Meza en juillet 1980.

Depuis des mois, en effet, l'Action démocratique nationaliste, le parti (ultra-conservateur) de l'ancien président, M. Hugo Banzer, et le MNR historique, le parti de M. Paz Estenssoro, également ancien président, n'avaient cessé d'exiger la démission du chef de l'Etat. Jusqu'en octobre dernier, le MIR de M. Paz Zamora avait appuyé cette demande.

« Face à un gouvernement inepte, disait le MIR, *la démocratie doit trouver ses propres mécanismes de défense. »* Les parlementaires de l'opposition soutenaient que le Congrès, qui avait ratifié M. Siles Zuazo comme président de la République, en octobre 1982 (il n'avait pas en effet obtenu la majorité des suffrages), avait le pouvoir de revenir sur sa décision et de limoger le chef de l'Etat...

Parallèlement aux complots d'antichambres, certains colonels, de mèche avec les trafiquants de cocaïne, ont essayé de regagner des positions au sein de l'armée et ont réorganisé dans le sud du pays des groupes paramilitaires. Dans la province orientale de Santa-Cruz, traditionnel bastion du fascisme, un « commando unifié, civil et militaire », a appelé publiquement les partis politiques, l'Eglise, les organisations « patriotiques » et les syndicats à *« unir leurs efforts pour renverser par la persuasion, ou par la force, le régime marxiste de l'UDP »*.

Pour repousser ces tentatives de déstabilisation, la puissante centrale syndicale, la COB, qui réunit ouvriers et paysans, avait mis ses troupes en état d'alerte. Elle a aussi menacé d'une grève générale le gouvernement, s'il décide comme il l'a annoncé, une nouvelle dévaluation (qui serait de 400 %), la suppression des subventions à certaines denrées alimentaires, et l'augmentation du prix de l'essence.

N. B.

LE CABINET

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Relations extérieures et culte : M. Gustavo Fernandez Saavedra (indépendant).
Intérieur, migration et justice : M. Federico Alvarez Plata (MNRI).
Défense nationale : colonel Manuel Cardenas (MNRI).
Planification et coordination : M. Ernesto Aranibar Quiroga (MIR).
Finances : M. Flavio Machicado (indépendant).
Santé publique : M. Javier Torres Goitia (MNRI).
Education et culture : M. Alfonso Camacho (MIR).
Urbanisme et logement : M. Walter Delgadillo (MIR).
Travail et emploi : M. Horst Grebe Lopez (PC).
Mines et métallurgie : M. Carlos Carvajal Nava (PC).
Industrie et commerce : M. Freddy Justiniano (MIR).
Transports : M. Hernando Poppe (MNRI).
Energie et hydrocarbures : M. José-Luis Saucedo (PDC-démocrate-chrétien).
Intégration : M. Jorge Agreda (PDC).
Aéronautique : général Antonio Arnez.
Information : M. Mario Rueda Pena (MNRI).
Ministre secrétaire du gouvernement : M. Miguel Urioste (MIR).
Affaires agricoles : non encore désigné.

Le minage des ports nicaraguayens continue de provoquer inquiétude et protestations

Le minage des ports nicaraguayens par la CIA continue de provoquer des réactions aux Etats-Unis et dans le monde.

A Washington, le Sénat, à majorité républicaine, donc favorable *a priori* à M. Reagan, a adopté, mardi 10 avril, par 84 voix contre 12, une résolution non contraignante demandant que les fonds de la CIA ne soient plus utilisés pour une telle opération.

Le texte a été présentée par M. Edward Kennedy, démocrate. Ce dernier a obtenu les voix des républicains en retirant de son projet un passage qui demandait au gouvernement de revenir sur sa décision de se soustraire à la juridiction, dans cette affaire, de la Cour internationale de justice de La Haye.

A Londres, Mme Thatcher a réaffirmé, mardi devant les Communes, son opposition à l'action de la CIA : *« C'est très dangereux pour le trafic maritime international »*, a déclaré le premier ministre.

A La Haye, le gouvernement a exprimé sa *« préoccupation »* auprès des Etats-Unis, a indiqué un porte-parole officiel.

A Luxembourg, les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis pour discuter de la coopération politique entre les Dix, ont exprimé également leur préoccupation devant les entraves à la liberté de navigation dans les eaux nicaraguayennes, a indiqué le ministre français, M. Claude Cheysson. M. Cheysson a précisé que ses partenaires n'avaient pas discuté d'une éventuelle action commune pour déminer les ports du Nicaragua, et que la France n'agirait pas de son propre chef dans ce domaine.

A New-York, l'ambassadeur soviétique aux Nations unies, M. Oleg Troyanovsky, a déclaré que le minage des ports nicaraguayens ouvrait *« un nouveau chapitre dans l'histoire de terrorisme international »*. L'agence Tass, de Moscou, écrit, de son côté : *« C'est la première fois depuis l'Allemagne hitlérienne que le terrorisme et le brigandage armé deviennent aussi ouvertement et crûment une politique d'Etat. »*

Enfin, à Bogota, le ministre colombien des affaires étrangères, M. Rodrigo Lloreda, a déclaré que le groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama) ne pouvait pas *« accomplir un travail »* (le déminage des ports) *« qui ne correspondait pas à sa vocation »*. Il répondait ainsi indirectement à la lettre adressée la semaine dernière au président colombien par M. Cheysson, qui proposait une *« concertation régionale »* dans cette affaire.

Etats-Unis

Nouvelle victoire de M. Mondale

(Suite de la première page.)

Néanmoins, son handicap le plus sévère est que tous les sondages à l'échelle nationale le donnent nettement battu par le président Reagan en novembre. M. Gary Hart aurait une meilleure chance que lui contre le président sortant.

Cette constatation maintient un certain suspense et entretient les spéculations. Certains estiment que M. Gary Hart pourrait figurer sur le « ticket » démocrate comme candidat à la vice-présidence. A cet égard, on peut constater que les deux concurrents ont sensiblement adouci le ton de leurs critiques réciproques, comme s'ils anticipaient déjà une réconciliation ultérieure. D'autres pensent au contraire que la convention devra chercher un troisième homme, une personnalité plus brillante, pour rallier non pas seulement l'électorat démocrate, mais l'ensemble du pays sur un programme hardi et une vision d'avenir.

HENRI PIERRE.

Brésil

IMPORTANTE MANIFESTATION A RIO-DE-JANEIRO

Rio-de-Janeiro *(AFP)*. – La plus grande manifestation jamais vue au Brésil a rassemblé, le mardi 10 avril à Rio-de-Janeiro, un million de personnes – selon les organisateurs – qui ont demandé le rétablissement du suffrage universel pour l'élection présidentielle de janvier 1985. La manifestation avait été organisée par les trois partis légaux de l'opposition : le PMDB (Parti du mouvement démocratique du Brésil), le PDT (Parti démocratique travailliste du gouverneur de Rio, M. Lionel Brizola) et le PT (Parti des travailleurs, présidé par l'ancien leader syndical, M. Inacio da Silva dit « Lula »).

Une soixantaine d'orateurs se sont succédé à la tribune, la plupart pour dénoncer la politique du régime militaire et l'intervention du FMI. Une banderole du PT appelant à la grève générale a été retirée par la police militaire à la demande de M. Brizola *« pour éviter les provocations »*. Les organisateurs avaient écarté de la tribune, pour les mêmes raisons, les leaders des partis illégaux comme le PCB (Parti communiste du Brésil) et le MR-8 (Mouvement révolutionnaire du 8 octobre). Aucun incident n'a été signalé.

A TRAVERS LE MONDE

Albanie

● DEUX SOLDATS ALBANAIS SE RÉFUGIENT EN GRÈCE. – Deux soldats albanais, en uniforme et armés, ont fui lundi 9 mars leur pays à bord d'une barque et ont accosté à Kassiopi, au nord de Corfou. Ils ont demandé l'asile politique à la Grèce. – *(AFP.)*

Inde

● FIN DE LA GRÈVE DES DOCKERS. – La grève des 300 000 dockers qui paralysait les dix grands ports du pays depuis près d'un mois a pris fin, mardi 10 avril, à la suite d'un accord conclu entre les syndicats et le gouvernement. Les dockers ont obtenu une importante hausse de salaire. La répression de la grève et de violents incidents avaient causé la mort de policiers et de grévistes, plus de mille, selon un parlementaire de l'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

URSS

● MOSCOU REJETTE LE RAPPORT DE L'OACI SUR L'AFFAIRE DU BOEING SUD-CORÉEN. – Le Kremlin a qualifié, mardi 10 avril, de *« dénué de preuves »* et de *« prétendue enquête imposée par les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux »* le rapport du secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la destruction, le 1er septembre dernier, par la chasse soviétique d'un appareil civil sud-coréen, et l'a rejeté officiellement. – *(AFP)*.

ASIE

Sri-Lanka

RECRUDESCENCE DES VIOLENCES ETHNIQUES

Le couvre-feu est imposé à Jaffna

De notre correspondant

New-Delhi. – De nouveaux incidents violents ayant éclaté, lundi et mardi 10 avril, entre séparatistes tamouls et forces de l'ordre, celles-ci ont décrété mardi midi un couvre-feu général dans Jaffna, la principale ville tamoule du nord de l'île. Autant qu'on puisse le savoir – les informations en provenance du Nord étant soumises à censure, – l'armée sri-lankaise aurait ouvert le feu sur un groupe de terroristes présumés en plein centre ville. On ignore le bilan des accrochages.

Dans la matinée de mardi, selon des sources tamoules, l'armée aurait tiré sur une église catholique située au cœur de Jaffna, et qui abritait plusieurs centaines de réfugiés tamouls venus du sud de l'île, après les tueries de juillet dernier. En représailles, les sécessionnistes armés s'en seraient pris à un temple bouddhiste cinghalais. Par la suite, une école cinghalaise, deux ateliers automobiles et plusieurs véhicules appartenant à des bouddhistes ont été mis à sac et incendiés. Imposé pour dix-huit heures, le couvre-feu devait normalement être levé mercredi soir, mais la situation demeurant extrêmement tendue dans toute la péninsule, la mesure pourrait être prorogée pour une durée indéterminée.

Attentats terroristes, représailles policières ou inversement, le diabolique engrenage qui avait broyé plus de quatre cents personnes en juillet, semble à nouveau enclenché. Jaffna, la ville-poudrière du Nord, champ d'action privilégié des autonomistes tamouls, est à nouveau saisie de convulsions de très mauvais augure. L'ancienne capitale du royaume tamoul et toute la péninsule où elle est située sont isolées du reste de l'île et quadrillées, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, par une armée de policiers et de soldats (cinq mille environ), d'autant plus mal reçus par les cent mille habitants de la ville qu'ils sont à 99 % Cinghalais et bouddhistes.

Lundi, attaquée dans le centre ville par des tamouls armés, alors qu'elle venait d'escorter le train postal, une patrouille avait, d'après les témoins, riposté en ouvrant le feu sur les passants. Compte rendu officiel : *« Plusieurs blessés parmi lesquels des Tamouls, dont quatre ont succombé. »* Bilan, selon d'autres sources : huit morts au moins et plus de cinquante blessés. Une coopérative agricole, plusieurs magasins et six véhicules de l'hôpital public – donc « gouvernemental » – avaient été incendiés.

Les négociations suspendues

Cette nouvelle escalade, dont la responsabilité n'échoit pas seulement aux autonomistes armés qui la souhaitent, n'a encore donné lieu à aucune des folles expéditions punitives cinghalaises contre les Tamouls sans défense du centre et du sud de l'île. Ces derniers, on s'en souvient, avaient chèrement payé, en juillet, leur isolement dans des régions à majorité cinghalaise. Le gouvernement a appelé les bouddhistes à ne pas céder aux *« provocations terroristes »*. Mais tout semble prêt pour que le scénario se répète.

Non seulement les négociations multipartites ouvertes début mars par le gouvernement n'ont, jusqu'ici, rien donné de concret, mais elles ont été suspendues, pour deux mois, le 20 mars, par le président Jayewardene, JR pour les Sri-Lankais. Entre-temps, il est vrai, le principal parti d'opposition cinghalais, celui de l'ancien premier ministre, Mme Bandaranaïke, s'était retiré des discussions, offrant ainsi le prétexte à l'ajournement. Les pourparlers, qui visent à trouver une solution au problème ethnico-religieux de Sri-Lanka devraient certes reprendre le 9 mai, mais personne ne fait preuve du moindre optimisme sur leurs chances de réussite.

Les négociateurs indépendantistes tamouls, qui appartiennent au Front uni de libération tamoul (FULT) prédisent ouvertement la répétition du « Juillet noir » si satisfaction n'est pas donnée rapidement à leurs revendications. Théoriquement partisans, comme les extrémistes armés, de la proclamation d'un Etat indépendant (Tamil Eelam), les hommes du FULT seraient prêts à accepter une simple autonomie des régions concernées. Mais le gouvernement, dominé par la majorité cinghalaise (80 % de la population), et menacé par ses propres extrémistes bouddhistes, se montre intraitable.

Opposé à l'esquisse même d'une partition de son pays, le président a choisi la manière forte. Un homme à poigne, M. Lallith Athulathmudali, a été nommé ministre de la sécurité nationale. Se faisant fort *« d'écraser le terrorisme »* nordiste, le nouveau patron des forces de l'ordre a offert, jeudi dernier, une amnistie générale à tous ceux qui déposeraient les armes. Jusqu'ici sans le moindre succès. Les jeunes « tigres », ainsi nommés par opposition au lion cinghalais, qui dirigent et théorisent le combat pour l'Eelam à partir du sud de l'Inde, se déclarent plus décidés que jamais à la lutte armée.

PATRICE CLAUDE.

AFRIQUE

Le Zimbabwe en mal de parti unique

I. — *Big Ben sonne le glas*

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Harare. — Dans les rues de Harare et même de Bulawayo, des écoliers et des écolières portent fièrement le canotier et un blazer frappé aux armoiries de leur collège. Le dimanche après-midi, dans la capitale, les promeneurs se rassemblent, le temps d'une aubade, autour du kiosque à musique dans le parc public qu'une équipe de jardiniers entretient avec soin. Le décor d'une certaine Angleterre... Comme au Parlement, où la majorité côtoie sans heurts l'opposition ou plutôt les oppositions, blanche et noire. De temps à autre, le gouvernement se soumet au jeu des questions orales des députés sur des sujets d'actualité. La démocratie paraît y trouver son compte.

Changement de décor ? Les dirigeants zimbabwéens ne veulent plus continuer de régler leurs montres sur le carillon de Big Ben. Les mœurs occidentales, politiques surtout, ne sont pas, à leur avis, adaptées à l'Afrique. *« Regardez ce qui vient de se passer au Nigéria : l'expérience « démocratique » a été sanctionnée par un coup d'Etat »*, assure-t-on à Harare. Il faut donc penser à autre chose. Impossible, cependant, de tout brusquer : le Zimbabwe se doit de conserver certaines formes démocratiques, héritées du passé. Les accords de Lancaster House, signés en décembre 1979, lui font obligation de s'en tenir, pendant dix ans — soit deux législatures, — à la règle du multipartisme. *« Nous les respecterons »*, affirme M. Nathan Shamuyarira, ministre de l'information. Néanmoins, le souci du gouvernement de M. Robert Mugabe est de mettre en place *de facto*, avant cette échéance, le système du parti unique (1).

Un marxisme-léninisme officiel

Le processus de transformation du Zimbabwe en «Etat-parti» est donc engagé : l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) est en train de se structurer, de rassembler la population sous sa bannière. Pas d'organisation d'avant-garde, mais un mouvement de masse qui prendra même en compte les *« opportunistes »* et les *« éléments bourgeois »*, quitte à les *« rééduquer »* et à les *« réorienter »*, comme l'a précisé M. Mugabe.

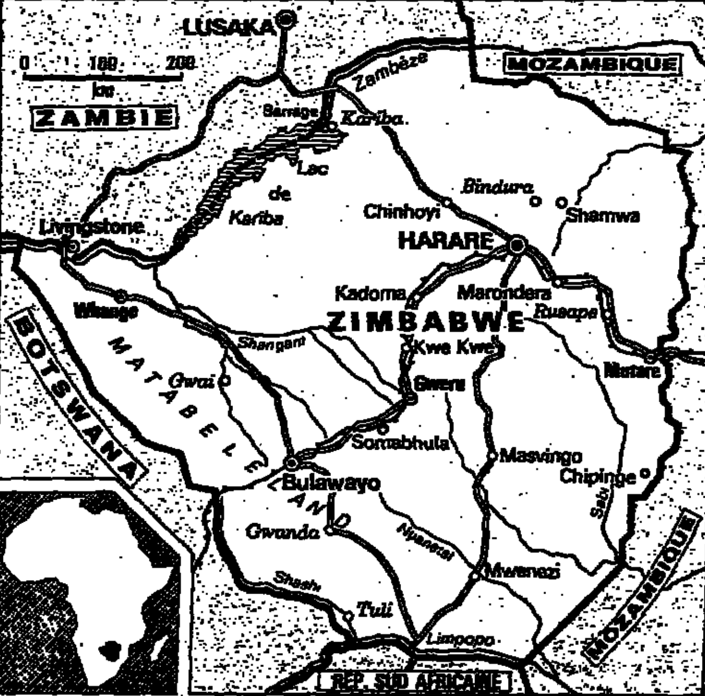
« Nous voulons créer un parti unique très ouvert, un peu comme en Tanzanie, au sein duquel il y aura des échanges de vues très libres », assure M. Shamuyarira. Il n'empêche que les adhésions à la ZANU ne se font pas toutes dans l'enthousiasme et que, notamment dans le Matabeleland, fief de M. Joshua N'Komo, adversaire politique numéro un de M. Mugabe et chef de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), la campagne de recrutement a lieu sous le signe de la contrainte, de la peur et de la violence.

Le deuxième congrès de la ZANU, qui doit, en principe, se réunir du 8 au 12 août prochain, marquera probablement une étape importante sur la voie que le gouvernement a choisie. On s'attend qu'il procède au renouvellement et à l'élargissement du comité central — de vingt-huit à quatre-vingts membres environ, — à la création d'un «politburo» d'une vingtaine de membres et à la nomination de M. Mugabe au nouveau poste de secrétaire général du parti. Un parti qui, officiellement, se réclame du marxisme-léninisme, et à la consolidation duquel sont étroitement associés, par le biais de la formation de cadres, plusieurs pays de l'Europe de l'Est, les Allemands de l'Est, les Bulgares et les Roumains notamment.

Bien qu'il se défende de *« vouloir faire la révolution pour la révolution »*, le gouvernement de Harare entend obtenir du Congrès un mandat pour accélérer la mise en place des corps et institutions divers, chargés de *protéger* et d'affermir cette dite révolution : milices populaires, collège idéologique pour les cadres du parti, école de formation politique des fonctionnaires pour la construction de laquelle le Nigéria a offert un don de 10 millions de dollars.

L'arme de la violence

Reste à mesurer, selon les conclusions du congrès, si M. Mugabe, dont certains disent qu'*« il est le seul vrai marxiste du pays »*, saura obtenir des instances du parti un blanc-seing pour gouverner comme il l'entend. La ZANU, dont le gros des troupes est d'ethnies shona, est, en effet, affaiblie par des luttes de clans entre les Karanga, les Zezuru et les Manica. Elle l'est aussi par les ambitions personnelles de certains de ses membres, notamment celles de M. Herbert Ushewokunze, connu pour son respect peu scrupuleux des droits de l'homme, qui a dû récemment troquer son portefeuille de ministre de l'intérieur contre celui de ministre des transports, et celles de M. Edgar Tekere, ancien secrétaire général du parti et aujourd'hui président du comité provincial du Manicaland. Tous deux sont présentés, peut-être un peu vite, comme des « radicaux », alors que leur comportement les assimilerait plutôt à des agitateurs.



Les élections générales, prévues pour 1985, auront-elles lieu dans la foulée du congrès ? M. Mugabe se dit en tout cas persuadé que la ZANU, qui, pour l'heure, ne détient à l'Assemblée nationale que cinquante-sept sièges sur cent, les gagnera haut la main, imposant du même coup dans les *faits* le système du parti unique. Beaucoup d'observateurs doutent que les choses soient aussi simples et craignent que, pour arriver à ses fins, le pouvoir ne soit contraint d'avoir recours à la violence.

Les négociations engagées avec la ZAPU, pour obtenir d'elle qu'elle se fonde dans une « grande ZANU », n'ont pas été poussées très loin et ne reprendront pas avant la réunion du congrès. La ZAPU, qui maintient cinq des siens au gouvernement, *« simplement pour limiter les dégâts »*, dénonce la *« prétendue politique de réconciliation nationale »* prônée par le pouvoir pour mieux l'étouffer. *« Cette politique leur fait peur car ils sont faibles »*, rétorque un responsable de la ZANU. Quant à M. N'Komo, il garde volontairement un « profil bas » et prépare la prochaine publication de ses Mémoires...

L'évêque Abel Muzorewa, ancien premier ministre, est en prison, depuis le 31 octobre dernier, pour avoir entretenu des *« liens suspects »* avec Israël et l'Afrique du Sud. Le révérend Ndabaningi Sithole, fondateur du Zimbabwe African National Union Party, attend à Londres des jours meilleurs pour rentrer au pays, redoutant d'être arrêté s'il s'y présentait maintenant. M. Ian Smith, ancien maître du *« pouvoir blanc »*, continue de prophétiser le pire et se dit prêt à *« créer un front uni des petits partis pour lutter contre le gouvernement »*. Et de préciser : *« Il y a déjà eu des discussions mais, du côté de nos partenaires africains, l'idée d'une plate-forme commune n'est pas encore mûre. »*

Affaire classée : la lutte pour le pouvoir est terminée. « L'Etat, c'est nous et pour toujours », seraient tentés de dire les responsables de la ZANU. M. Mugabe et les siens ne seront-ils pas obligés de mettre la pédale douce ? A trop vouloir enrégimenter et contrôler la population, ne doivent-ils pas redouter, de sa part, un phénomène de « ras-le-bol », d'autant que la situation économique ne favorise guère une détente politique ?

Le gouvernement continue de mal contrôler le Matabeleland, livré aux exactions de *« bandits »* de tous acabits, et où il a imposé un nouveau couvre-feu (*le Monde* du 4 février). La dissidence va-t-elle sauter les frontières de cette province ? En octobre dernier, quatre travailleurs ont été tués dans une embuscade dressée par des dissidents inconnus, à Wedza, à 110 kilomètres au sud-est de Harare ; à la mi-janvier, quatre personnes auraient été assassinées à Chipinge, dans la province du Manicaland. A toutes fins utiles, M. Emmerson Munangagwa, ministre de la sécurité, a récemment annoncé la mise sur pied d'une *task force* qui aura notamment pour mission, selon ses termes, de *« résoudre des crises d'ampleur nationale »*.

M. Mugabe cherche-t-il à modifier de fond en comble le paysage politique du Zimbabwe, faute de pouvoir modifier fondamentalement son paysage économique ? Dogmatisme dans un cas, pragmatisme dans l'autre ? Il n'est pas toujours sûr que les hommes soient moins têtus que les faits.

Prochain article :

LE SOCIALISME A TOUT PETITS PAS

(1) Le jeudi 15 mars, à Harare, M. Robert Mugabe a déclaré que la formation politique qu'il dirige, la ZANU, ne pouvait plus hésiter à instaurer un système de parti unique. *« Le temps est venu*, a-t-il indiqué, *de commencer à poser les fondations sur lesquelles le parti unique sera structuré. »* Accusant les partis minoritaires — la ZAPU de M. Joshua N'Komo, le Front républicain de l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, et les partisans de Mgr Muzorewa — de fomenter des troubles, M. Mugabe a ajouté : *« Dans ces circonstances, il est calamiteux pour notre nation d'opter pour le multipartisme. »*

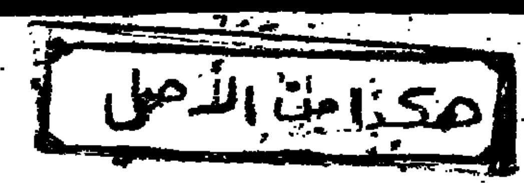
Exactions et atrocités

Cinq instituteurs ont été récemment mutilés — oreilles, lèvres et nez coupés — par des « dissidents », à Mulelezi, près de la frontière sud-africaine. De son côté, un député de l'opposition, M. Sikwili Moyo, s'est plaint d'avoir été détenu et battu pendant trois jours par des éléments de la 5e Brigade dans le sud du Matabeleland. Il a accusé cette unité, formée d'anciens combattants de la ZANU au pouvoir, de semer la terreur dans les villages du Matabeleland, d'où il est lui-même originaire, sous prétexte de faire la chasse aux « dissidents » armés — d'anciens partisans de la ZAPU de M. N'Komo, chef de l'opposition — et aux bandits de grand chemin.

Ces accusations ont été reprises par des organisations religieuses et humanitaires, qui se sont plaintes de voir les forces gouvernementales — une dizaine de milliers de soldats seraient en permanence au Matabeleland — imposer un strict couvre-feu et fermer les magasins d'alimentation, principales sources d'approvisionnement de cette région frappée depuis trois ans par la sécheresse. La disette affecterait déjà un demi-million de personnes.

Exactions et atrocités sont commises par les deux camps en présence. Pour éviter que les brutalités dégénèrent, comme ce fut déjà le cas l'an dernier, le gouvernement vient de réagir en donnant notamment l'ordre d'autoriser de nouveau le ravitaillement de cette région.

Autre signe positif : plutôt que d'encourager une campagne — et d'ordonner une enquête — à la suite de la découverte, cette fois dans l'est du pays, de charniers datant de la guerre d'indépendance et contenant les restes de quatre mille victimes — d'anciens combattants de la ZANU (*le Monde* du 8 mars), — le gouvernement semble prêcher l'oubli. *« Que la découverte de tombes ne soit pas l'occasion de réveiller de vieilles haines »*, a souhaité, la semaine dernière, le quotidien pro-gouvernementale *The Herald*. *« Contentons-nous d'enterrer nos morts, nous avons trop d'autres problèmes »*, a déclaré, pour sa part, un sénateur de la majorité. — J.-C. P.



AFRIQUE

Guinée

Les nouvelles autorités tiennent à ce que le vingtième sommet de l'OUA ait lieu à Conakry

Le premier ministre guinéen, le colonel Diara Traore, a affirmé, mardi 10 avril, que la Guinée *« tient à ce que le vingtième sommet de l'Organisation de l'unité africaine* (OUA) *se tienne à Conakry »* et qu'elle prendra toutes les dispositions pour que cette conférence ait lieu dans la capitale guinéenne (la date initialement prévue était le 24 mai). Le colonel Traore a indiqué que le nouveau régime guinéen n'avait pas de *« positions arrêtées »* sur les problèmes du Sahara occidental et du Tchad. Sur le plan intérieur, le premier ministre a déclaré que la Guinée fera appel à une aide de la France dans le domaine de l'enseignement et pour la réorganisation de l'armée qui était devenue, a-t-il précisé, un *« foutoir »*. La Guinée fera également appel à l'aide internationale et plus particulièrement occidentale pour palier une situation alimentaire critique due en grande partie à la sécheresse.

Les autorités ont, d'autre part, relâché trois personnalités de l'ancien régime, toutes des femmes, qui avaient été arrêtées après le coup d'Etat. Il s'agit de Mme Jeanne Martin Cissé, ancien ministre des affaires sociales et ancienne représentante de la Guinée aux Nations-unies, Mariama Sow, ancienne présidente de l'Union des femmes de Guinée (qui était très proche du président Sekou Touré), et Coumba Diakité, ex-présidente du mouvement des jeunes de Guinée. Le Comité militaire de redressement national (CMRN) avait annoncé que les anciens dirigeants avaient été *« mis en sécurité »* pour éviter qu'ils soient molestés par la population.

Le gouvernement guinéen a annoncé plusieurs mesures destinées, selon lui, à restaurer la qualité de l'enseignement, notamment la *« suppression systématique de l'enseignement de l'idéologie du Parti démocratique de Guinée »* (PDG, parti unique, qui a été dissous). Ainsi les cours réservés jusque-là à l'idéologie du PDG serviront désormais *« au renforcement de l'enseignement du français et d'autres langues »*. Dorénavant, les écoliers ne diront plus *« Prêt pour la révolution »* ou *« Prêt pour la production »*, mais *« Vive le glorieux peuple de Guinée, vive la République »*. Pour le secteur agricole, le colonel Traore a également annoncé une réforme, prévoyant notamment la création de *« certaines grandes collectivités, notamment dans le domaine de la rizicultre, pour satisfaire les besoins de la population »*. Le chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conte, a reporté, pour des raisons techniques, de mardi soir à mercredi soir 11 avril, l'interventioin télévisée qu'il doit faire pour expliquer la politique qu'entend mener le gouvernement.

Enfin, M. François Mitterrand a adressé *« ses très sincères félicitations »* au président guinéen. Dans un message diffusé mardi soir par Radio Conakry, le président français indique notamment : *« Croyez à mes vœux de réussite dans la tâche que vous entreprenez et à tous ceux que je forme pour le bonheur du peuple guinéen et de l'amitié entre nos deux peuples. »* — *(AFP, Reuter, AP.)*

Cameroun

La rébellion a été le fait d'« une minorité d'hommes ambitieux assoiffés de pouvoir »

affirme le président Biya

Le chef de l'Etat camerounais, M. Paul Biya, a annoncé, mardi soir 10 avril, dans un message radiodiffusé, que *« les responsables du coup d'Etat du 6 avril »* seront traduits prochainement devant un tribunal militaire, *« au terme d'une enquête dont les résultats sont attendus »*. Le président Biya a indiqué que *« la gravité et l'ampleur »* de cette tentative de putsch l'ont obligé à prendre des mesures militaires, politiques et administratives pour renforcer les organismes de sécurité, d'information, et d'ordre public. Il a, d'autre part, attribué la responsabilité de la rébellion à *« une minorité d'hommes ambitieux et assoiffés de pouvoir »* et non pas à *« cette province-ci ou cette province-là, ou aux Camerounais de cette religion-ci ou de celle-là »*.

Un nouvel ultimatum du ministère des forces armées a été diffusé mardi soir par la radio nationale, invitant les derniers insurgés à se rendre avant ce mercredi à midi. La plupart d'entre-eux ont déposé leurs armes, mais plusieurs éléments de la garde républicaine et de la gendarmerie sont encore traqués par les forces gouvernementales, ce qui explique les tirs sporadiques qui ont encore été entendus lundi soir et mardi au milieu de journée. Le bilan des combats qui se sont déroulés à Yaoundé n'est pas encore officiellement connu, mais l'importance des dégâts (immeubles endommagés, véhicules et engins motorisés calcinés), indiquent que les affrontements entre les mutins et les troupes loyalistes ont été très violents.

Les témoignages qui proviennent de la capitale font état de plusieurs dizaines de corps gisant encore sur les lieux des combats, alors qu'une vingtaine d'autres ont été dénombrés à la morgue. L'intervention d'hélicoptères Gazelle et d'avions Fouga Magister contre les insurgés, explique l'importance des destructions dans la ville, notamment au quartier général de l'armée, au camp Yeyap, siège de la délégation de la gendarmerie nationale, et au camp d'Obili, base de la garde républicaine et quartier général des insurgés.

Les hélicoptères et les avions gouvernementaux sont intervenus pour mettre hors de combat les chars des insurgés qui attaquaient le palais présidentiel, dans lequel, selon certaines informations, le chef de l'État serait resté durant toute la durée des événements. Le ministre d'État chargé des forces armées, M. André Tsoungui, a indiqué que la quasi-totalité des responsables de la tentative de coup d'État ont été arrêtés, parmi lesquels des civils, comme le directeur général du Fonds national de développement rural, M. Issa Adoum, appréhendé dans l'ouest du pays alors qu'il était en fuite en compagnie d'un officier subalterne.

Le chef présumé des mutins, le colonel Ibrahim Saleh a été capturé lundi à la base de la garde républicaine du quartier d'Obili, alors qu'il tentait de se dissimuler parmi les malades du camp (sur la foi de premières informations, nous avions indiqué, par erreur, que le colonel Saleh s'était rendu, alors qu'il se trouvait à son domicile).

Le consulat de France à Yaoundé a démenti, mardi, que des Français aient été tués au cours des affrontements (*le Monde* du 11 avril). Parmi les victimes civiles, se trouve notamment le grand-père du joueur de tennis Yannick Noah, qui a été grièvement blessé. Les communications téléphoniques et telex avec l'extérieur étaient rétablies mercredi et les aéroports ouverts aux lignes intérieures. Dans la capitale, les marchés sont à nouveau approvisionnés et les magasins ouverts.

Enfin, M. Christian Nucci, ministre délégué chargé de la coopération et du développement, qui se trouvait mardi à Libreville — où il a rencontré le président Bongo, — devait faire une escale mercredi à Yaoundé pour s'entretenir avec le président Paul Biya. — *(AFP, Reuter, AP).*

Haute-Volta

● AVERTISSEMENT DU GOUVERNEMENT AUX GRÉVISTES. — Le gouvernement voltaïque a ordonné aux autorités provinciales d'empêcher les enseignants licenciés de se présenter à leur poste, à l'appel de leur syndicat, lors de la rentrée scolaire du troisième trimestre prévue pour lundi 16 avril. Le ministère de l'intérieur a donné l'ordre aux autorités locales de *« déployer la violence révolutionnaire propre à anéantir les renégats et les vandales »* qui tenteraient de perturber, *« de quelque manière que ce soit »*, la rentrée. Cet avertissement s'adresse aux enseignants licenciés pour avoir fait grève les 20 et 21 mars à l'appel du Syndicat national des enseignants de Haute-Volta (SNEAVH). — *(AFP.)*

Tunisie

● LE PRÉSIDENT BOURGUIBA OPÉRÉ DE LA CATARACTE. — Le président tunisien, qui est arrivé mardi 10 avril à Lyon, doit être opéré de la cataracte jeudi. Le chef d'Etat tunisien, devenu presque aveugle en raison d'une cataracte qui affecte les deux yeux, devait être hospitalisé dès ce mercredi.

EUROPE

URSS

DEVANT LE COMITÉ CENTRAL DU PARTI

M. Tchernenko a adressé une mise en garde aux cadres et demandé « une réduction de l'appareil administratif »

Le nouveau Soviet suprême élu en mars a ouvert sa première session, mercredi 11 avril au Kremlin, par une réunion séparée des deux Chambres. Le soviet de l'Union a élu à sa présidence M. Lev Tolkounov, rédacteur en chef des *Izvestia*, en remplacement de M. Alexis Chitikov, âgé de soixante-douze ans, et qui occupait ce poste depuis dix ans. D'autre part, le Soviet des Nationalités a désigné pour président M. August Voss, premier secrétaire du parti en Lettonie. Il succède à M. Vitali Rouben, âgé de soixante-dix ans, qui était chef du gouvernement de la même République.

De notre correspondant

Moscou. — M. Tchernenko n'a pas accompli pour rien la plus grande partie de sa carrière comme spécialiste de l'agit-prop, une discipline qui requiert une solide aptitude au maniement de la langue de bois. Le discours que le secrétaire général a prononcé mardi devant le comité central, à la veille de la séance d'ouverture, ce mercredi 11 avril, du Soviet suprême élu le 4 mars dernier, est un modèle du genre.

On avait un peu oublié sous Andropov ces interminables développements « idéologiques » mêlant l'éloge du *« socialisme développé »* officiellement en vigueur en URSS et les rappels à l'orthodoxie doctrinale. On épargnera au lecteur de trop amples citations de phrases telles que *« la théorie enrichie de nouvelles expériences et l'expérience interprétée de façon créative à la lumière de la théorie marxiste-léniniste ont toujours constitué et constituent toujours la source la plus importante de la force de notre parti »*. Il suffit de noter que, selon M. Tchernenko, *« l'amélioration radicale de l'activité idéologique »* reste prioritaire.

La session du Soviet suprême, prévue pour durer deux à trois jours, et au cours de laquelle M. Tchernenko devait être élu chef de l'Etat, pourrait apporter quelques indications plus concrètes sur les orientations de la nouvelle direction. Selon la fiction constitutionnelle, le gouvernement est tenu de remettre sa démission. Il est vraisemblable que le président du conseil, M. Tikhonov (soixante-dix-huit ans) sera reconduit dans ses fonctions, ainsi que la plupart des ministres. Des changements sont cependant prévisibles à la tête de quelques départements qui ont fait récemment l'objet de critiques. Certains propos de M. Tchernenko, lundi devant le comité central, ont dû faire trembler ceux qui se savaient visés. *« Je voudrais rappeler à nos ministres (...) que leurs responsabilités dans la réalisation des tâches d'économie nationale sont extrêmement grandes (...) Nous allons juger de l'activité de tel ou tel, non seulement par la réalisation totale des plans, mais aussi d'après les efforts effectifs accomplis pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des travailleurs »*, a déclaré, sibyllin, le secrétaire général.

M. Tchernenko a également évoqué un projet de *« réduction de l'appareil administratif »* qui affecterait *« non seulement les échelons inférieurs et moyens, mais aussi les échelons supérieurs, que cela plaise ou non à d'aucuns »*. Des directeurs d'usine, des chefs de bureau devraient donc monter dans la « charrette » qui se prépare. S'agit-il d'un mouvement de grande ampleur ou de simples sanctions individuelles isolées ? *« Notre objectif est d'obtenir l'équilibre optimal entre les travailleurs employés dans la production et ceux occupés à la gestion. Il ne suffira pas de transférer des employés d'un bureau à l'autre, il faut éliminer les causes du grossissement de l'appareil administratif »*, a affirmé M. Tchernenko. Les dirigeants du parti tiennent périodiquement de tels propos, sans conséquences pratiques. Ceux-ci seront-ils suivis d'effet comme cela avait été le cas dans les premiers mois du mandat d'Andropov ?

Une bonne parole pour chacun

En matière économique, M. Tchernenko s'est montré plutôt « andropovien », c'est-à-dire partisan du changement. *« Nous avons entrepris actuellement de perfectionner le système de gestion de l'économie nationale. Nous recherchons de nouvelles formes et structures d'activité économique »*, a-t-il déclaré ; mais cette phrase, qui a dû faire plaisir à M. Gorbatchev, « numéro deux » du parti, et benjamin du bureau politique, connu pour son attachement aux « réformes », était aussitôt corrigée par une mise en garde : *« La recherche nécessaire d'éléments nouveaux ne doit pas nous détourner d'une utilisation plus efficace des institutions existantes, avant tout des Soviets. »*

La force de la langue de bois consiste dans cette capacité à dire une chose et son contraire, donc à satisfaire tout le monde sans rien dévoiler de ses intentions. M. Tchernenko a réussi lundi à se faire l'écho de toutes les tendances du bureau politique, aussi bien des « modernistes » dont le chef de file serait M. Gorbatchev, que des partisans des vieilles recettes brejneviennes, la « famille spirituelle » à laquelle se rattache l'actuel secrétaire général lui-même. M. Tchernenko se situerait donc, si l'on adopte une terminologie politique occidentale, au « centre ». En fait, il a eu une bonne parole pour chacun, ce qui est une manière de gouverner mais ne permet pas de discerner l'équilibre actuel des forces au sein du « noyau dirigeant ».

L'accent mis sur le rôle de la pyramide des soviets, depuis le conseil local jusqu'au Soviet suprême, en passant par les soviets des régions et des républiques, exprime-t-il de façon plus authentique la personnalité politique de M. Tchernenko ? *« 2 300 000 députés, des représentants des ouvriers, des paysans et des intellectuels, des travailleurs de toutes les nationalités, voilà par qui sont gérées chez nous les affaires de l'État »*, a affirmé le secrétaire général. Certes, mais ces soviets qui sont *« la base politique de l'URSS »* ne jouent pas, apparemment, leur rôle. *« Il existe une certaine contradiction entre les potentialités richissimes des soviets et leur utilisation pratique »* ; et M. Tchernenko de déplorer qu'*« au cours de ces dernières années, il y a eu, en moyenne, une requête par trente députés de tous les soviets. Un seul député sur trente a donc usé pendant la précédente législature de son droit d'interroger l'administration sur une question donnée »*.

La même remarque sur l'ambiguïté que permet la langue de bois vaut à propos de la réforme scolaire qui va être adoptée par le Soviet suprême, et qui a été longuement « discutée » au sein du parti. Cette réforme abaisse à six ans l'âge de la scolarité obligatoire et tente de rehausser le prestige, très bas en URSS, de l'enseignement technique et professionnel. D'un côté, M. Tchernenko insiste sur l'acquisition de *« connaissances scientifiques solides »* et *« l'amélioration de l'enseignement de toutes les matières générales »*, ce qui va dans le sens souhaité par les « modernistes » et reste conforme à la ligne fixée dans ce domaine par Andropov. Mais le secrétaire général affirme dans un même souffle que *« tout le processus scolaire doit devenir dans une bien plus grande mesure le vecteur du contenu idéologique »*. Une seule certitude pour les enseignants : leurs salaires vont augmenter de 30 à 35 %, ce qui coûtera 3,5 milliards de roubles par an à l'Etat.

M. Tchernenko a fait allusion devant le comité central à la question des nationalités, sans qu'il soit davantage possible de percevoir ses intentions. *« Nous ne considérons pas les relations entre les nationalités* [qui composent l'URSS] *comme quelque chose de figé, d'immuable (...). Il faut chercher constamment (...) de nouvelles formes et méthodes susceptibles de contribuer à leur épanouissement et à leur rapprochement »*, a-t-il déclaré.

M. Tchernenko n'a pas non plus omis, dans ce « fourre-tout idéologique », de faire l'éloge des cadres, *« trésor en or du parti »*, tout en fustigeant *« ceux d'entre eux qui ne justifient pas la confiance dont ils sont investis »*. Et d'annoncer une nouvelle fois la rédaction d'un nouveau programme du parti qui devrait être prêt pour le 27e congrès, c'est-à-dire normalement en 1986.

L'élément le plus important peut-être de cette « semaine politique » est le développement du culte de la personnalité de M. Tchernenko lui-même. *l'Etoile rouge*, organe de l'armée, a publié mardi un article biographique sur le secrétaire général, racontant par le menu ses exploits, jusqu'ici ignorés, en tant que garde-frontière au Kazakhstan, en Asie centrale soviétique, au début des années 30. On y apprend que M. Tchernenko était un excellent cavalier et *« pouvait tirer avec précision aussi bien à la carabine qu'à la mitraillette »* et que *« ses grenades ne manquaient jamais leur but »* quand il combattait les guérilleros qui, dans cette région lointaine, résistaient encore à l'instauration du pouvoir soviétique. Ces détails sont peut-être destinés à donner un peu plus de relief au passé « militaire » d'un homme qui a vécu toute la guerre de 1941-1945 comme responsable du parti, à plusieurs milliers de kilomètres du front.

DOMINIQUE DHOMBRES.

PROCHE-ORIENT

Soudan

Le gouvernement est disposé à négocier « sans conditions préalables » avec les rebelles du Sud

Une réunion de personnalités politiques soudanaises originaires du nord et du sud du pays s'est tenue récemment à Khartoum, à l'initiative du président Nemeiry, pour tenter de trouver une solution à la rébellion du Sud-Soudan, a révélé, mardi 10 avril, à Paris, une délégation gouvernementale soudanaise.

Cette délégation, composée notamment de MM. Al Khatm el Khalifa, ancien premier ministre, aujourd'hui conseiller du chef de l'Etat pour l'éducation ; Mohamed Osman Abousag, conseiller pour l'information, Fayçal Mohamed Abdel Rahman, ministre d'Etat, et David Koak Guol, ministre régional des affaires administratives, entreprend une mission d'information aux Etats-Unis et en Europe, afin d'expliquer le point de vue du gouvernement de Khartoum face à la détérioration de la situation dans le sud du pays.

M. Khalifa n'a pas donné de détails sur l'initiative de paix en cours, mais il a affirmé à plusieurs reprises que le gouvernement soudanais était disposé à ouvrir des négociations à tout moment « sans conditions préalables » avec les représentants des rebelles de l'Anynya II qui se trouvent hors du pays. *« Tout ce que nous leur demandons*, a-t-il dit, *c'est qu'ils cessent de combattre et rentrent dans le pays. Tous les problèmes peuvent être résolus par la négociation. »* Pour sa part, M. Abdusag a affirmé que le gouvernement cherchait *« une solution en famille »* et non par l'intermédiaire d'organisations telles que l'OUA, la Ligue arabe ou l'ONU.

Les membres sudistes de la délégation, dont M. David Koak Guok, ministre régional des affaires administratives, représentant la province du Haut-Nil, et M. Alyaba James Suruz, membre de l'assemblée régionale de la province d'Equatoria, ont pour leur part insisté sur le fait que les lois islamiques promulguées en septembre dernier par le gouvernement de Khartoum n'avaient pas été appliquées aux populations non musulmanes du Sud. Ils ont indiqué que les représentants du Sud avaient écrit au président Nemeiry pour lui faire part de leurs objections à propos de ces lois en précisant que toute tentative de les mettre en application dans le sud du pays aurait des répercussions négatives dans les relations entre les trois provinces méridionales et le Nord musulman. Ils ont ajouté qu'un projet de loi garantissant les droits des non-musulmans était en préparation et devait être promulgué incessamment. M. David Koak Guok, qui occupait le poste de ministre de la défense des Anynya I en 1970, a affirmé que les conditions étaient maintenant différentes. *« A l'époque*, a-t-il dit, *nous n'avions pas d'autres choix que de nous battre. Maintenant la situation est différente. Nous avons la possibilité de discuter par l'entremise des institutions existantes. C'est pourquoi j'ai choisi cette fois-ci de me battre par la parole et non par les armes. »*

Israël

● *La colonisation des territoires occupés.* — Un comité ministériel en Israël a approuvé, le mardi 10 avril, la création de cinq nouvelles colonies de peuplement juives dans les territoires occupés de Gaza et de Cisjordanie. Toutefois, M. Yuval Neeman, ministre de la science et de la technologie, qui préside le comité, a déclaré qu'une vingtaine de colonies, dont la création avait été approuvée par le gouvernement, *« ne seront probablement pas créées cette année comme prévu, faute de fonds... »* — *(Reuter.)*

Liban

Nouvelle flambée de violence à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Beyrouth vient de vivre une nuit de grande violence, suivant une journée du 10 avril marquée par un infernal bombardement des quartiers résidentiels des deux secteurs de la capitale. Le caractère dramatique de ce nouvel accès de fièvre était accentué par le fait que le sinistre chuintement des missiles et des explosions d'obus se mêlait au tonnerre d'un orage de printemps. Beyrouth-Ouest a été — ce qui est rarement le cas dans la présente phase des hostilités — aussi copieusement arrosé de bombes que Beyrouth-Est.

Les bombardements de mardi avaient déjà fait un mort et trente et un blessés des deux côtés de la ville lorsqu'une accalmie est intervenue entre 20 heures et minuit. Les artilleries des deux bords se sont alors de nouveau déchaînées ; le bilan de la nuit n'était pas encore connu ce mercredi matin.

Comme à l'accoutumée, les canons se sont tus au lever du jour, mais tout le monde craint que, selon le même rituel, les bombardements reprennent en allant crescendo l'après-midi suivant.

En raison de cette nouvelle dégradation de la situation, le passage du Musée a été fermé ce mercredi pendant quelques heures.

Pis encore, l'incertitude autour de la visite que doit entreprendre le président Amine Gemayel en Syrie accentue l'angoisse d'une population totalement impuissante face aux événements qu'elle subit. On craint, maintenant que ce sommet a été annoncé, que rien ne puisse enrayer le cycle de la violence avant sa tenue. Officieusement prévu pour mardi ou mercredi, puis pour jeudi, et maintenant pour samedi, le sommet est manifestement retardé par Damas, le président Gemayel faisant de ce fait figure de solliciteur insistant.

Sur un autre plan, on relève que la communauté chiite donne l'impression de prendre en main les problèmes du sud du Liban, se substituant à l'Etat dans cette région. Ainsi, le vice-président du conseil supérieur chiite, Cheikh Mohamed Mehdi Chamseddine, a convoqué les chargés d'affaires des cinq grandes puissances auxquels il a fait un exposé des exactions israéliennes au sud, dont la plus grave est, selon lui, la fermeture totale de toutes les voies d'accès entre la zone occupée et le reste du Liban.

En conséquence, il a réclamé des cinq grands, à l'occasion du renouvellement du mandat de la FINUL expirant le 19 avril, un renforcement des effectifs de cette force et l'extension de sa mission à tout le sud ainsi que son déploiement le long de la route côtière entre l'Awali et Beyrouth-Ouest.

L'Etat libanais, qui a demandé le renouvellement du mandat de la FINUL, souhaite que sa mission soit étendue aux territoires éventuellement évacués par l'armée israélienne, mais n'évoque pas le problème de la route côtière. Le secrétaire général de l'ONU a fait siennes les propositions officielles libanaises.

LUCIEN GEORGE.

Le Monde

politique

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

La création d'une commission d'enquête parlementaire est remise en cause

L'Assemblée nationale va-t-elle créer une commission d'enquête sur les « avions renifleurs » ? Rien n'est moins sûr, bien au contraire, dans l'état actuel du dossier.

Pourtant, lorsque l'affaire avait éclaté en décembre dernier, à la suite d'une déclaration de M. Henri Emmanuelli lors d'une séance de questions d'actualité, les députés de la majorité avaient immédiatement souhaité lui donner une certaine ampleur et, pour ce faire, utiliser les pouvoirs d'investigation d'une commission d'enquête parlementaire. Les communistes avaient été les premiers à en demander la constitution.

Le 10 janvier, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, avait fait la même proposition, mais le règlement de l'Assemblée ne permet pas une telle création en dehors des sessions ordinaires. Aussi, en attendant le 2 avril, ouverture de la session de printemps, M. Joxe avait souhaité qu'une mission d'information fût constituée au sein de la commission des finances, ce qui avait été fait, sous la présidence de M. Christian Goux.

Pendant l'intersession, la création d'une commission d'enquête avait été préparée. Le 9 février, la commission des lois avait adopté, en la modifiant légèrement, la proposition socialiste, celle des communistes ne tenant pas compte de l'ouverture d'une enquête judiciaire. Il était alors prévu que la discussion de cette proposition aurait lieu en séance publique dès le début avril.

Mais, depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. La publication du rapport Giquel, les enquêtes des journaux ont permis de commencer à y voir plus clair. De plus, la mission d'information et son président n'ont pas ménagé leur peine, aboutissant à certains résultats. Pour l'heure, M. Goux se refuse à révéler le fruit de ses investigations, en dehors du reversement à l'ERAP de 150 millions de francs (*le Monde* du 29 mars). Il a souhaité, et obtenu, que sa mission puisse continuer à travailler tout au long du mois d'avril. C'était repousser la création de la commission d'enquête.

Les communistes ne l'entendent pas tout à fait ainsi. Ils ont souligné que la mission avait moins de pouvoir que la commisssion, parce que, notamment, elle ne peut obliger quelqu'un à venir déposer devant elle. Et, le 5 avril, M. Guy Ducoloné, député communiste des Hauts-de-Seine, a écrit au président de la commission des lois pour lui rappeler la décision de principe de celle-ci et souhaiter que la prochaine conférence des présidents de l'Assemblée, qui établit l'ordre du jour, soit saisie du dossier. Or, lors de la conférence du 10 avril, il n'a pas été question de ce sujet. En fait, on attend que le groupe socialiste décide s'il maintient ou non sa demande.

M. Goux lui-même s'interroge sur la nécessité de créer une commission d'enquête dont il craint les lourdeurs de procédure et dont il n'est pas persuadé qu'elle permettra de découvrir plus de « secrets » que sa mission d'information.

THIERRY BRÉHIER.

La réforme du droit des faillites à l'Assemblée nationale

L'opposition fait adopter seize amendements de fond mais ne vote pas le projet

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 10 avril, le projet de loi relatif au règlement judiciaire, qui constitue le deuxième volet de la réforme du droit des faillites entreprise par M. Robert Badinter, ministre de la justice.

Le garde des sceaux a, pour clore le débat, insisté sur le *« souffle d'humanité »* qui, au-delà de sa technicité, marque, selon lui, le texte. Le ministre de la justice a souligné que, sur cinq cent quatre-vingt-trois amendements mis en discussion, le gouvernement en a accepté cinquante et un en provenance de l'opposition, dont seize *« de fond »* et quatre *« très significatifs »*.

Compte tenu de la prise en considération de ces amendements et du déroulement des débats — dont le garde des sceaux a souligné le ton *« remarquable »* dans la conjoncture politique présente, — l'opposition, qui hésitait entre le vote contre et l'abstention, a finalement choisi la seconde solution. Le projet a donc été adopté par 329 voix pour (PS et PC) et 0 voix contre, sur 488 votants.

● **Les créances des salariés** : le projet simplifie, au profit des salariés, la procédure de vérification de leurs créances et étend l'intervention de l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés (AGS). En revanche, le groupe communiste n'a pu obtenir que les sommes dues aux comités d'entreprise soient assimilées aux créances salariales.

Jusqu'à maintenant, l'AGS ne couvrait que les créances nées avant ou juste après le prononcé du règlement judiciaire, ce qui incitait les syndics à prendre très rapidement des mesures de licenciement pour que les indemnités dues à ce titre soient payées par l'AGS. Pour éviter ces travers, il est précisé que les licenciements effectués pendant la période d'observation ou pendant le maintien provisoire de l'activité seront couverts par l'AGS, ces nouvelles dispositions devant se mettre progressivement en place dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la loi. De même, les salariés protégés (par exemple les délégués du personnel) seront couverts par l'AGS, même si leur licenciement, du fait de la procédure particulière imposée dans ce cas, intervient hors délai. Enfin, les travailleurs étrangers en situation juridique irrégulière bénéficieront de la même garantie que les salariés titulaires d'un contrat de travail.

Toutefois les créances de l'AGS seront assimilées, dans tous les cas, à celles nées avant le règlement judiciaire, et elles ne bénéficieront donc pas d'un « super privilège ».

● **Procédure simplifiée** : les entreprises de moins de cinquante salariés ayant un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions de francs bénéficieront d'une procédure simplifiée, dans laquelle le chef d'entreprise conservera la quasi-totalité de ses pouvoirs. En compensation, les prérogatives du juge-commissaire seront plus importantes que dans la procédure normale, et les différentes phases de la procédure seront raccourcies, une enquête de quinze jours pouvant être une fois prolongée d'autant et le plan de sauvetage devant être élaboré en moins de trois mois. Toutefois, ces petites entreprises pourront, sur décision du tribunal, être soumises à la procédure ordinaire. Le tribunal pourra aussi dessaisir le chef d'entreprise de ses prérogatives au bénéfice d'un administrateur — mais pas forcément d'un administrateur judiciaire — et le chef d'entreprise pourra, comme le souhaitait la commission des lois, être assisté par un administrateur. M. Badinter est réticent devant cette dernière possibilité, dont il craint que, par la force des habitudes, elle ne devienne la règle commune, alors qu'il souhaite que, en règle générale, le chef d'entreprise garde tous ses pouvoirs.

● **Plan de continuation ou de cession de l'entreprise** : le texte dispose que lorsque le tribunal a opté pour l'élaboration d'un plan, *« le débiteur ou l'administrateur, s'il en est nommé un, élabore un projet de plan de redressement. (...) Il peut obtenir le concours de l'expert qui a assisté le juge-commissaire dans son enquête. (...) Le juge-commissaire fait rapport au tribunal et lui soumet le projet de plan en donnant son avis. »* A la demande de la commission des lois, les représentants du personnel seront informés des travaux accomplis en vue du redressement.

● **La liquidation** : au terme du projet initial, le gouvernement prévoyait que le tribunal qui prononce la liquidation nomme, d'une manière générale, le représentant des créanciers comme liquidateur, afin, a expliqué M. Badinter, d'assurer la naissance d'une *« profession de mandataires-liquidateurs indépendants des administrateurs »*, ce qui suppose *« un champ d'activité suffisant »*, et, donc, la possibilité d'être représentant des créanciers. Alors que l'opposition suivait le gouvernement, la majorité a préféré emboîter le pas à la commission des lois, qui, au contraire, souhaite que le tribunal nomme *« un liquidateur sur la liste des mandataires-liquidateurs »*, étant entendu que *« le représentant des créanciers peut être désigné en qualité de liquidateur »*. Le texte gouvernemental prévoit aussi que *« si l'intérêt public ou celui des créanciers l'exige, le maintien de l'activité peut être autorisé par le tribunal pour une période ne pouvant excéder trois mois et pour les seuls besoins de la liquidation »*.

● **Saisie immobilière** : aux termes du projet de M. Badinter, les ventes d'immeubles résultant de la décision de liquidation avaient lieu *« selon les formes prescrites pour les ventes de biens de mineurs en tutelle »*, alors que le texte en vigueur (celui de 1967) prévoit que *« les ventes (...) ont lieu suivant les formes prescrites en matière de saisie immobilière* (1) ».

Cette disposition a provoqué un accès de mauvaise humeur de la part des membres socialistes de la commission des lois, qui souhaitent, depuis longtemps, compte tenu des abus auxquels elle donne lieu, une réforme des saisies immobilières. Ils ont voulu — de manière *« très solennelle »*, a précisé M. Raymond Forni (PS), président de la commission les lois, — rappeler cette exigence au ministre, en se prononçant dans l'immédiat pour la suppression de l'article en cause.

L'Assemblée a suivi, bien que M. Badinter ait rappelé qu'il ne fallait pas espérer qu'il puisse déposer sur le bureau de l'Assemblée, dans les mois qui viennent, un projet de réforme de la saisie immobilière. Pour le ministre, l'important est de ne pas *« rester en l'état »*, d'autant que le coût de la procédure choisie est nettement plus faible que celui des saisies immobilières. M. Gouzes, estimant que le gouvernement *« remplace le mal par un autre mal »*, a proposé, sans qu'il soit finalement soumis au vote, un amendement maintenant en l'aménageant, la procédure de saisie immobilière.

● **La présomption de responsabilité** : les *« dispositions particulières aux personnes morales et à leurs dirigeants »* contiennent, avec l'article 181, l'un des points les plus symboliques du projet, puisque cet article institue la disparition de la *« présomption systématique de responsabilité »*, selon l'expression de M. Serge Charles (RPR, Nord), à l'encontre de l'entrepreneur en difficulté.

Le texte précise que, lorsque le règlement judiciaire d'une personne morale fait apparaître une insuffisance d'actif, le tribunal peut, *« en cas de faute de gestion »* seulement, décider que *« les dettes de la personne morale seront supportées, en tout ou en partie, avec ou sans solidarité, par tous les dirigeants* (...) *ou par certains d'entre eux »*. Au surplus, les dirigeants de l'entreprise ne doivent plus, comme c'était le cas avec l'article 99 de la loi de 1967, *« pour dégager leur responsabilité (...) faire la preuve qu'ils ont apporté à la gestion des affaires sociales toute l'activité et la diligence nécessaires »*.

L'article 181 sera le point d'orgue de l'entente cordiale réalisée entre le gouvernement, la majorité et l'opposition. M. Gouzes cite un texte de Jean Jaurès vantant les mérites des entrepreneurs et de l'esprit d'entreprise. M. Charles se félicite de l'initiative du gouvernement, auquel M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) rend volontiers hommage. Pourtant, l'opposition ne pourra se résoudre à voter cet article, qui sera adopté par 327 voix (PC et PS), l'UDF et le RPR ne participant pas au scrutin.

Pour les actions en comblement de passif, comme pour le règlement judiciaire des dirigeants d'entreprise fautifs, le projet donne la possibilité au tribunal de charger le juge-commissaire *« d'obtenir, nonobstant toute disposition législative contraire, communication de tout document ou information sur la situation patrimoniale* [des dirigeants d'entreprise faisant l'objet d'une procédure de règlement judiciaire] *de la part des administrations et organismes publics, des organismes de sécurité et de prévoyance sociale et des établissements de crédit »*, toutes dispositions que l'opposition jugera *« inquisitoriales »*.

● **Banqueroute** : le projet supprime l'ancienne distinction entre banqueroute (pour les commerçants) et délits assimilés aux banqueroutes, dans les autres cas. Le texte distingue quatre cas de banqueroute (au lieu des quinze répertoriés dans la loi de 1967) et supprime la distinction entre banqueroute simple et banqueroute frauduleuse. Mais les représentants des salariés pourront comme les autres parties de la liquidation saisir la justice.

D'autre part, M. Michel Coffineau (PS, Val-d'Oise), pour la commission des affaires sociales, a présenté quelques amendements « sociaux », qui ont été votés par lui-même et par les députés communistes, mais pas par les parlementaires PS.

Enfin, le texte précise que les dispositions de la loi entreront en vigueur au plus tard le 1er juillet 1985.

J.-L. A et Th. B.

(1) La vente des biens des mineurs sous tutelle a notamment pour caractéristique de faire intervenir les notaires et les avocats, alors que les saisies immobilières n'intéressent que les seuls avocats.

● PRÉCISION. — Le titre de notre compte rendu des débats, dans *le Monde* du 11 avril, pouvait laisser croire que le Trésor public cesse, dans tous les cas, d'être un créancier privilégié. Comme l'article lui-même l'indique clairement, le Trésor n'est mis sur le même pied que les autres créanciers que dans le cas de la mise en œuvre d'un plan de redressement, non en cas de liquidation de l'entreprise.

UN CONSEIL RÉGIONAL EN ÉQUILIBRE

La cocotte bourguignonne

De notre envoyée spéciale

Dijon. — Vingt-cinq élus de gauche, autant de droite : voilà pour le fond de sauce. La préparation avait été mijotée dans le poêlon des cantonales de mars 1982 et, à feu plus vif, aux municipales de l'année suivante, tant et si bien que, au conseil régional de Bourgogne, la gauche, majoritaire depuis 1979, ne pouvait plus continuer de donner au plat sa saveur dominante.

Au dernier moment, elle avait bien inventé un réassaisonnement susceptible d'être apprécié par ses adversaires : laisser la présidence, occupée par M. André Billardon (PS), député de Saône-et-Loire, à un sénateur radical de gauche du même département, M. France Lécheneult. Mais les invités voulaient des compensations. A force de sel et de poivre, le ragoût est vite devenu inavalable et par les uns et par les autres.

La droite a, alors, imposé une recette éprouvée : l'âge. Dans ses rangs se trouvaient les doyens. Dans ses rangs fut donc choisi le président. L'homme avait réussi dans l'industrie : n'était-il pas le promoteur de la cocotte-minute ? Ses ambitions politiques n'avaient pas, jusqu'alors, porté ombrage à ses pairs et ne semblaient pas devoir s'aiguiser.

Installé dans le fauteuil présidentiel, M. Frédéric Lescure (UDF-CDS) allait-il être le « président potiche » que certain attendaient ? C'était compter sans les convictions « humanistes » du conseiller municipal de Selongey. Qu'il l'ait cherché ou non, toujours est-il que le discours de remerciement qu'il a prononcé après avoir été confirmé dans ses fonctions, à la suite des élections sénatoriales de septembre, a déclenché le « sifflement » de la cocotte régionale.

Histoire d'ouvrir l'appétit, M. Lescure rappelle qu'un engagement, cela se tient, à plus forte raison quand il émane du gouvernement, et qu'il n'est que temps d'élire les conseillers régionaux au suffrage direct. Suit une vigoureuse défense des libertés, qu'elles soient de la presse ou de l'école. Digne, le représentant de l'État, M. Jean Pinel, commissaire de la République, quitte la séance, suivi par les élus de la majorité nationale, tandis que la majorité bourguignonne continue de siéger. Le quorum n'étant plus atteint, il advint ce qui doit advenir en ce cas : les décisions furent annulées.

Les deux Jean-Pierre

Quatre mois plus tard, l'attention des conseillers régionaux se porte sur le contrat de plan. Cet exercice nouveau dans l'histoire de la planification a nécessité du temps — ici un peu plus qu'ailleurs — mais, finalement, il devrait se solder, le 16 avril, par un vote assez largement unanime. La majorité régionale n'est pas en position de refuser les subventions attachées au contrat. Quant à la gauche, elle peut difficilement refuser ce que le gouvernement accepte.

L'unanimité *« dans l'intérêt de la région »* succédant à un coup d'éclat : le raccourci est par trop schématique. Ici comme ailleurs, des « sensibilités » transgressent le traditionnel clivage gauche-droite.

Dans chaque camp, des élus se découvrent des convergences que leurs propres amis s'emploient à minimiser. Points d'accord limités, dit-on, quand est évoqué le fonctionnement de la cinquième commission du conseil régional — « éducation et formation », — présidée par M. Jean-Pierre Soisson (UDF-PR), député, maire d'Auxerre (Yonne), et dont le vice-président est un autre Jean-Pierre, M. Worms, député (PS) de Saône-et-Loire. Tous deux, nés en 1934, donnent une certaine image d'entente ; certains parleront de complicité. Le premier dit qu'ils parlent tous les deux le même langage ; le second que le premier connaît son dossier (il a été secrétaire d'Etat aux universités et à la formation professionnelle).

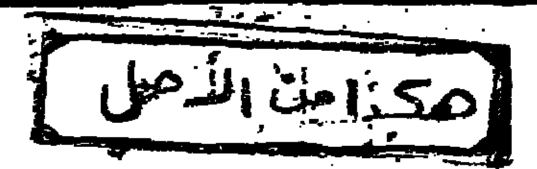
Communauté d'objectifs — doter la région d'une véritable politique de formation — signifie-t-elle similitude de situations ? Croire que les initiatives de M. Soisson sont soutenues avec entrain par ses amis serait oublier que la droite pense aux élections régionales au suffrage direct, autrement dit qu'elle a, d'ores et déjà, suffisamment de chefs de file, du moins potentiels, pour ne pas favoriser l'élan d'éventuels outsiders. Quant à M. Worms, son appartenance au courant néo-rocardien ne lui attire pas que des sympathies.

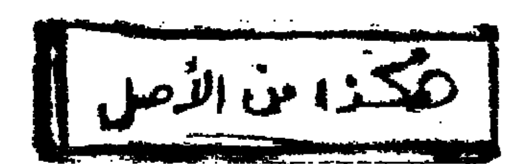
MM. Soisson et Worms peuvent se prévaloir du soutien de quelques élus dans leur approche pragmatique de la politique régionale. L'un et l'autre considèrent que *« le tempérament bourguignon »* n'est pas propice à *« un climat de guerre civile »*. Et M. Worms retient que la Bourgogne est la région d'un président de la République (M. Mitterrand avait siégé au conseil régional jusqu'à son élection à la tête de l'Etat) qui parle le langage du rassemblement.

Qu'y aurait-il de plus exemplaire, pour une région qui se veut et se dit d'« équilibre », que la parité entre majorité et opposition ? Reste que la symbolique s'accommode mal du politique, entendu en termes de majorité et d'opposition. L'alternance, qui a joué, dans le passé, tant au sein de l'ancienne et de la nouvelle majorité qu'entre les deux camps, offre aux uns et aux autres suffisamment de sujets de polémiques sur leur gestion respectives pour que la recherche de nouvelles alliances, ou, à défaut, d'éléments de consensus apparaisse soit secondaire, soit dérisoire.

Pour M. Pierre Joxe, qui, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, avait laissé, en 1982, la présidence du conseil régional à M. Billardon, l'absence de réelle majorité est *« toujours une catastrophe »*, car elle aboutit à une situation ni *« tonique »* ni *« dynamisante »*. Son prédécesseur à la tête du conseil régional, M. Marcel Lucotte (UDF-PR), sénateur, maire d'Autun, actuel premier vice-président, tire une leçon de cette situation, qui est, en même temps, à ses yeux, un bien : *« Joue au sein de notre groupe* [Union pour l'avenir de la Bourgogne, qui rassemble UDF, RPR et modérés] *un vrai réflexe de cohésion. »* M. Billardon ne voit là qu'un *« copinage qui teint lieu d'orientation »*.

ANNE CHAUSSEBOURG.





Les députés socialistes expriment leur solidarité avec le gouvernement

Les députés socialistes ont entendu le président de la République. Ils ont compris le message de sa conférence de presse : oui, il faut tenir un langage de vérité aux Français ; oui, la crise n'est pas une courte parenthèse ; oui, il faut continuer à avancer sur le chemin de la rigueur ; oui, il faut serrer les rangs derrière le gouvernement dans cette dure épreuve.

Au cours de leur réunion du mardi 10 avril, consacrée à un examen de la situation économique, ils ont été unanimes, a souligné Mme Véronique Neiertz, leur porte-parole, à souhaiter que le groupe socialiste manifeste clairement son soutien à l'équipe ministérielle. Pourtant, dans son exposé introductif, M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée, proche de M. Pierre Joxe, n'avait pas tenté de peindre en rose le tableau : en 1984, la croissance sera faible, et le pouvoir d'achat ne sera maintenu que grâce aux prestations sociales ; le redémarrage des importations, du fait de la relance des investissements productifs, rendra la balance des paiements plus difficile à tenir que prévu ; le chômage augmentera et l'inflation tournera autour de 7 % l'an.

En 1985, il ne faut pas s'attendre à une amélioration sensible, pense M. Goux, d'abord à cause des contraintes propres à la France (limitation du déficit budgétaire, baisse des prélèvements obligatoires, rééquilibrage du commerce extérieur, lutte contre l'inflation), ensuite du fait de la conjoncture internationale (croissance des économies étrangères moins forte en 1985 qu'en 1984, évolution de la parité dollar-franc). Pour limiter les importations, on sera tenté, selon M. Goux, de réduire la consommation, tandis que les exportations seront plus fragiles ; donc le chômage continuera à progresser lentement.

« Le paysage économique devant correspondre à une réalité politiue », pour reprendre l'expression de Mme Neiertz, M. Goux a fixé trois objectifs : la lutte contre l'inflation, le maintien de la croissance des prestations sociales à son niveau actuel ; le traitement du chômage par de nouvelles méthodes.

S'il y a eu, a affirmé Mme Neiertz, *« un consensus sur le diagnostic et les perspectives »*, cela n'a pas empêché les porte-parole du CERES de dire, une fois encore, leur désaccord avec la politique suivie, ce qui n'a pas toujours été bien accepté par leurs collègues. Ainsi, les propos de M. Michel Coffineau, député du Val-d'Oise, ont-ils été accueillis par des « mouvements divers », ce qui l'a amené à répliquer : *« Vous critiquez l'action gouvernementale dès qu'elle a des conséquences néfastes dans vos circonscriptions. Alors, acceptez que l'on puisse en critiquer les orientations générales. »*

A l'inverse, le discours de M. Gérard Collomb, député du Rhône, approuvant sans réserve les choix gouvernementaux, a été fortement applaudi. Et Mme Marie-France Lecuir, elle aussi élue du Val-d'Oise, mais proche de M. Michel Rocard, a demandé que le groupe tienne une séance ouverte à la presse, *« pour montrer que nous sommes beaucoup plus nombreux qu'on ne le dit à soutenir le gouvernement »*.

Comment manifester clairement ce soutien, cette solidarité à un gouvernement que les dirigeants du groupe avaient souvent et durement critiqué à la fin de 1983 ? Aucune décision n'a été prise. Mais le fait est là : le groupe socialiste, quels que soient les regrets de certains et les états d'âme d'autres, n'entend pas traîner la jambe sur le chemin qu'a indiqué le président de la République.

TH. B.

Les obsèques d'André Wurmser

Les obsèques d'André Wurmser – écrivain, éditorialiste à *l'Humanité*, mort le 6 avril (*le Monde* daté 8-9 avril) – ont été célébrées mardi 10 avril, en présence des dirigeants du Parti communiste (M. Georges Marchais était absent de Paris), de ceux de *l'Humanité* et de trois des quatre ministres communistes, MM. Charles Fiterman, Marcel Rigout et Anicet Le Pors.

Au cours de la cérémonie, devant l'immeuble du quotidien du PCF, M. Roland Leroy, son directeur, a déclaré notamment : *« Dans la dureté des combats, s'il en est un qu'il n'a jamais épargné, c'est lui-même. Il a été capable de subir le déchirement tragique, quand il l'a cru conforme à sa fidélité. »*

M. Leroy a évoqué le combat qui fut celui d'André Wurmser, *« un combat qui ne connaît pas de répit, toute une vie d'homme mûr contre l'argent, contre le pouvoir maudit du maudit argent, ainsi qu'il le disait selon une formule bien à lui »*.

M. Hervé Bazin, président de l'académie Goncourt, a rendu hommage à l'écrivain, *« un homme de parti, mais non de parti pris ; un homme de conviction, mais d'une égale compréhension ; un homme de jugement, libre envers ses amis – si besoin était – comme envers ses ennemis (que j'aimerais mieux appeler ses adversaires car il n'avait que ceux de ses idées. »*

La nouvelle République de M. Giscard d'Estaing

III. – *L'extension-limitation de la souveraineté populaire*

par OLIVIER DUHAMEL (*)

Après avoir examiné les propositions de M. Giscard d'Estaing sur la durée du mandat présidentiel, la coordination entre les différents scrutins nationaux et les pouvoirs du Sénat (*le Monde* du 11 avril), Olivier Duhamel discute les idées de l'ancien président de la République sur le système électoral et sur l'usage du référendum.

La meilleure façon de limiter les variations politiques du pays est encore de freiner les effets des changements électoraux par un système électoral stabilisateur. Le scrutin majoritaire amplifie la majorité ; une certaine dose de proportionnelle la limitera.

Passionné du consensus, apôtre inlassable du pluralisme, M. Valéry Giscard d'Estaing n'aime décidément pas notre système majoritaire. Il présente, selon lui, l'inconvénient *« de cumuler les effets de deux scrutins massifs, celui du président de la République et celui des députés, tous deux effectués selon la règle majoritaire (...). Lorsque leurs effets s'additionnent, ils entraînent une suraccumulation de pouvoirs, qui bloque le jeu du pluralisme »* (page 122).

L'ancien président souhaite donc freiner les changements électoraux et, finalement, limiter l'alternance à l'Elysée en évitant l'avènement d'une vraie majorité au Palais-Bourbon. *« En face d'un président élu par une vague populaire, même si elle n'est que faiblement majoritaire, il n'est pas souhaitable que le pouvoir législatif apparaisse dominé par une majorité massive ; si les deux coïncident, le débat politique est trop fermé et le jeu du pluralisme réduit à l'excès. Si ces deux majorités s'opposent, l'affrontement est inévitable et durcit le débat démocratique. Ainsi, le Parlement, au lieu d'être le décalque de la majorité présidentielle, doit-il constituer la représentation du pluralisme politique. »* (p. 123).

M. François Mitterrand n'adoptera pas le raisonnement, mais recueillera avec plaisir la conclusion qui suit : *« Il faut donc un scrutin où intervient un certain degré de règle proportionnelle »*, dans le cadre départemental, en conservant des élus au scrutin actuel d'arrondissement dans la proportion d'environ deux tiers du total... Bref, tout à fait les projets socialistes.

Certes, les modalités techniques de la réforme qui s'annonce pour 1985 différeront, mais seulement dans les détails. Faut-il soutenir qu'un dirigeant politique de l'opposition commet une bévue en légitimant par avance la réforme que concoctent ses adversaires ? Faut-il louer un homme politique responsable de transcender les divisions partisanes et de ne pas travestir son opinion sous prétexte que son successeur la partage ? Chacun choisira.

Les adeptes de la démocratie majoritaire, instaurée par la Ve République, regretteront, quant à eux, que l'on prenne ainsi le risque de détruire un élément central du système. M. Giscard d'Estaing souhaite que l'Assemblée possède une *« représentation suffisamment fidèle pour que le président de la République et le gouvernement soient amenés à ajuster avec elle leur action. »* Mais ces ajustements existent déjà, et le pouvoir gouvernemental ne peut faire n'importe quoi sans convaincre le parti majoritaire de l'Assemblée (l'ancien président lui-même a rappelé son impuissance à privatiser la télévision). Il faut, alors, supposer qu'il s'agit d'autre chose, d'une déstructuration de la majorité parlementaire, grâce à laquelle exécutif et législatif composeraient des ajustements précaires, ce qu'Edgar Faure appelle les *« majorités à géométrie variable »* (1) – une VIe République, associant la délicieuse souplesse du parlementarisme d'antan au monarchisme présidentiel. Tel semble notre destin, à moins que les électeurs, le jour venu, ne pérennisent par leurs choix la bipolarité majoritaire.

La démocratie référendaire

Ces électeurs, M. Giscard d'Estaing s'accorde avec MM. François Mitterrand, Jacques Chirac et quelques autres pour souhaiter leur donner plus souvent la parole par la voie référendaire. L'ancien président propose une triple extension du référendum. Il serait obligatoire pour toute modification des *« dispositions concernant la représentation démocratique des Français »*. Il serait possible *« sur des sujets de société »*. Il se développerait *« en donnant aux citoyens, avec les garanties nécessaires, l'initiative du référendum législatif »*, en ce dernier cas pour demander l'abrogation d'une loi (p. 143-145).

La première suggestion ne soulève guère de difficultés et paraît légitime. La seconde, à peine émise, est sérieusement tempérée par référence à notre célèbre « impulsivité latine ». Les référendums de société n'interviendraient qu'à l'initiative du président, sur proposition du gouvernement, après adoption d'une loi par les deux assemblées, ou alors sur proposition conjointe desdites assemblées. A ces conditions, le risque n'est pas dans l'excès de référendums, mais que, à peine instaurés, ils tombent en désuétude.

Reste la troisième hypothèse et, avec elle, le vrai problème. Au premier réflexe, les démocrates applaudissent. A la réflexion, ils se méfient. La démocratie, est-ce vraiment, est-ce seulement le pouvoir du peuple ? Toute décision populaire est-elle *ipso facto* démocratique ? Même si elle ratifie le nazisme, comme jadis en Allemagne ? Même si elle interdit aux femmes de voter, comme jusqu'en 1971, en Suisse ? Même si elle rétablit le droit, pour l'Etat, de condamner un homme à mort, comme demain en France ? La démocratie reste-t-elle elle-même si elle s'arroge tous les droits, y compris celui de bafouer les droits de l'homme ? (2).

Mais comment étendre le référendum sans altérer la démocratie ? M. Giscard d'Estaing entrevoit une solution : *« Le référendum serait organisé à l'initiative du Conseil constitutionnel, qui prononcerait, le cas échéant, l'abrogation du texte incriminé. »* Précisons et osons conduire l'idée jusqu'à son terme. Une fois que le peuple se sera prononcé, qui s'aventurera à annuler sa décision ? C'est en amont que le Conseil constitutionnel doit clairement être habilité à accepter ou à refuser un référendum, pas seulement en vérifiant si les conditions procédurales sont réunies, mais en étudiant, au fond, si l'objet du référendum est compatible avec le respect des droits de l'homme.

Certes, les fanatiques de la souveraineté populaire ne sont pas prêts d'admettre cette ultime remise en cause de leur vision élémentaire de la démocratie. Certes, nous lisons ici *Deux Français sur trois* au-delà des intentions de son auteur. Mais il n'est pas interdit de penser que, quelles que soient les nostalgies orléanistes, sénatoriales ou semi-proportionnalistes qui l'inspirent, l'ancien président de la République ouvre ainsi la voie d'un vrai progrès institutionnel : l'extension du référendum, limitée par le contrôle du Conseil constitutionnel ; l'extension-limitation du pouvoir du peuple, autrement dit la souveraineté du peuple à la fois plus étendue et mieux limitée. Au cœur même du paradoxe démocratique.

FIN

(*) Professeur de droit public à l'université de Besançon, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) Voir « L'alternance ou la noix creuse » *in Pouvoirs*, no 1, PUF (nouvelle édition), avril 1984.

(2) Sur cette problématique, voir Luc Ferry, *Philosophie politique 1 et 2*, PUF, 1984.

Le Monde

société

FAUTE DE MOYENS

Des écoles publiques sont contraintes de renoncer à leurs innovations

Les professeurs de l'enseignement public enragent deux fois. D'abord, lorsqu'ils entendent citer l'école privée comme le seul havre pédagogique où les enfants seraient suivis dans leurs différences pour que l'acquisition des connaissances et le développement de leur personnalité aillent de pair. Ils piquent une autre colère, en ce printemps 1984, en s'apercevant que la pénurie de maîtres empêche peu à peu de relever ce défi et de préserver leurs originalités. Deux exemples illustrent cette banalisation : celui d'un collège du département des Hauts-de-Seine et celui de l'enseignement musical au niveau national.

Le collège d'Etat de Sèvres (Hauts-de-Seine) méritait, il y a peu encore, le qualificatif d'expérimental. L'histoire de l'établissement lui avait valu de mener à bien beaucoup d'innovations : les professeurs y recevaient systématiquement les parents deux fois par an ; les cours duraient seulement quarante-cinq minutes pour permettre aux enseignants de s'entretenir avec les élèves ; les cours s'arrêtaient à 15 heures pour que les enfants puissent, de 15 heures à 17 heures, se consacrer à des ateliers sur les arts, l'environnement ou la biologie ; de 15 heures à 17 heures, des « professeurs-ressources » se tenaient, dans la salle d'études, à la disposition des élèves en difficulté dans une matière afin de les aider à reprendre pied ; une section « internationale » accueillait les étrangers, quelle que soit leur connaissance de la langue française, ainsi que les jeunes bilingues dont les parents désiraient maintenir l'acquis linguistique. S'il était un collège où l'on cultivait une spécificité pédagogique pour lutter contre l'échec scolaire, c'était bien celui-là.

Il faut, désormais, parler au passé de certaines de ces initiatives et de ces originalités, car elles ont fondu comme neige au soleil. M[lle] Catherine Goguel, professeur d'histoire et de géographie, élue au conseil d'établissement, décrit, au nom de ses collègues, les dégâts provoqués par cette « normalisation » : *« Au nom de l'autonomie, on nous a octroyé un contingent global selon un rapport nombre d'heures sur nombre d'élèves, à charge pour le conseil d'établissement de faire ses choix. L'an dernier, nous avons enregistré une chute de 20 % du nombre de nos heures. Les conséquences ont été les suivantes : tous les ateliers ont été supprimés ; les « professeurs-ressources » ne fonctionnent plus qu'en mathématiques ; la seconde langue a été supprimée en classe de 5e et renvoyée à la classe de 4e, comme cela se pratique ailleurs ; en 4e, il n'existe plus de langue 1 renforcée ; ont disparu l'italien et l'option de techniques économiques. Les petits ordinateurs dont disposaient les élèves de cette option ne serviront plus à rien. »*

Et cela risque de continuer puisque l'augmentation prévisible des effectifs à la rentrée 1984 ne s'accompagnera d'aucun renfort. Il va donc falloir alourdir les effectifs des classes de 4e et de 3e jusqu'à vingt-neuf élèves. La section internationale perdra une heure de français, en 4e et en 3e, et une heure d'anglais, en 6e et en 5e, pour les non-anglophones. « *De plus en plus, on nous aligne sur la norme nationale,* conclut Mlle Goguel. *Nous ne trouvons personne pour entendre nos demandes. De haut en bas de l'administration, ce sont les statistiques qui commandent.* »

Le bénévolat de la musique

Même son de cloche auprès d'un responsable de l'éducation musicale que l'obligation de réserve contraint à garder l'anonymat pour démentir la satisfaction officielle (voir encadré). La musique n'a certes jamais eu dans l'éducation nationale une situation privilégiée. Tant s'en faut. Les candidats au concours ne se bousculent pas, et l'heure de cours hebdomadaire musical n'est pas la priorité dans les collèges. « *Les compressions budgétaires ont ouvert des brèches à partir de 1981,* explique ce responsable. *En 1982-1983, on a payé à ne rien faire des maîtres auxiliaires dont le poste avait été supprimé. Avec le contingent d'heures alloué en 1984 à chaque établissement, la situation empire.* »

En effet, en raison de la pénurie d'heures d'enseignement, les responsables des collèges parent au plus pressé. Ce ne sont donc pas le français ou les mathématiques qui subissent des coupes sombres, mais les matières considérées comme « secondaires », au premier rang desquelles figure la musique.

« Je suis contraint de dire aux professeurs de musique : je peux plaider votre cause auprès des chefs d'établissement, mais, pour cela, vous devez avoir du rayonnement, c'est-à-dire une chorale de qualité ou bien des contacts suivis avec les parents, remarque notre interlocuteur. *Je dois reconnaître l'extrême dévouement des professeurs dont certains ne seront pas, en région parisienne, rémunérés pour les chorales qu'ils animent et les concerts qu'ils mettent sur pied avec leurs élèves. Oui, l'enseignement musical tend à devenir bénévole ! »*

Si le gouvernement ne prend pas conscience de ces difficultés qui sont extensibles, à quelques variantes près, à la France entière, la rentrée scolaire prochaine promet d'être tendue. Il est question de l'examen d'un collectif budgétaire en faveur de l'éducation nationale au cours de l'année 1984. Ce serait bien le moins pour éviter une explosion de mécontentement chez les parents comme chez les professeurs. En tout cas, cet effort financier représenterait une défense de l'école publique autrement efficace que le meilleur projet de statut de l'école privée. Car, lorsque le collège d'Etat de Sèvres a arrêté d'enseigner l'italien, une institution privée voisine s'est empressée de recruter un professeur d'italien... La banalisation du public a conforté l'originalité du privé. La preuve par l'absurde.

ALAIN FAUJAS.

Le « massacre » des arts

Longtemps exclus des grandes controverses de l'éducation, les enseignements artistiques constituent aujourd'hui un véritable enjeu politique. M. Jacques Chirac, président du RPR, parle à leur sujet de *« massacre »* et croit pouvoir dénoncer leur *« quasi-suppression »* (1). De son côté, le Comité national pour l'éducation artistique (CNEA) en appelle au président de la République pour *« sauver et développer l'éducation artistique »* (*le Monde* du 14 février 1984).

Les parents d'élèves, eux, ne considèrent plus systématiquement ces matières comme secondaires. Ils ne sont, pour autant, pas encore prêts à se mobiliser pour elles, comme ils le font pour les mathématiques par exemple.

Le ministère de l'éducation nationale, soumis aux pressions conjuguées des professeurs, des parents et des politiques, ne pouvait plus rester silencieux. Il vient de rétorquer aux attaques dont il est l'objet en diffusant des chiffres : au collège, où les enseignements artistiques sont obligatoires (une heure d'éducation musicale et une heure d'arts plastiques), 206 500 heures devraient être assurées. Le déficit maximum avait atteint 22 000 heures à la rentrée 1982, soit un peu plus de 10 % (environ 13 % en musique contre 6 % en dessin). Un an plus tard, la tendance était renversée (21 000 heures de déficit), et l'on promet, Rue de Grenelle, la poursuite de cet effort. M. Pierre Baqué, professeur d'arts plastiques à l'université Paris-I et responsable de la mission des enseignements artistiques, créée en avril 1982, ne nie pas les difficultés que rencontre le ministère pour parvenir à la résorption du déficit en heures, dans les collèges en particulier.

Au rythme actuel de recrutement, le déficit en heures d'éducation musicale dans le secondaire ne pourrait être comblé avant plusieurs décennies. La formule actuelle de CAPES et la perspective d'enseigner dans un collège ou dans un lycée rebute bien des musiciens. Tous les postes offerts au recrutement sont loin d'être attribués. Ainsi, à la session 1983 du CAPES d'éducation musicale et chant choral, deux cent cinquante-cinq postes étaient mis au concours, deux cent quarante candidats se sont présentés aux épreuves et cent vingt-deux ont été finalement reçus. Une réforme de ce concours est actuellement étudiée, qui devrait permettre, en 1985, de l'ouvrir aux instrumentistes et aux élèves du Conservatoire, même non titulaires d'une licence, et d'accélérer ainsi le recrutement.

Au niveau élémentaire, l'effort a déjà porté sur l'introduction d'épreuves d'arts plastiques et de musique au concours d'entrée à l'École normale d'instituteurs. Les orientations arrêtées par le conseil des ministres du 9 mars 1983 et dont un premier bilan a été tiré au cours de celui du 11 juin 1983 ont également conduit à associer des intervenants extérieurs (musiciens et peintres professionnels, par exemple) à l'enseignement, en liaison avec le ministère de la culture (*le Monde* du 12 janvier 1984).

Parallèlement, M. Pierre Baqué souhaite renforcer l'attrait des disciplines artistiques en élargissant leur champ au théâtre, au cinéma, à l'audiovisuel, et en proposant des *« situations pédagogiques nouvelles »*. Ainsi, dans dix collèges, ont été ouverts des ateliers de cinéma et d'audiovisuel à la rentrée 1983. Seize lycées volontaires ont été dotés d'une option « théâtre-expression dramatique », qui associe à l'enseignement des comédiens professionnels, avec le soutien du ministère de la culture. Une quinzaine de lycées supplémentaires devraient bénéficier de la même initiative à la rentrée prochaine.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Déclaration faite à l'émission radiodiffusée « Face au public » du 19 mars.

LIÉS AUX DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Les suicides se multiplient au Japon

De notre correspondant

Tokyo. – En dépit, ou à cause, d'un quart de siècle de progrès économique exceptionnel, les suicides battent aujourd'hui de tristes records au Japon. Selon la police nationale, plus de 25 200 personnes se sont donné la mort en 1983. Ce chiffre – certainement inférieur à la réalité – est en augmentation de 19 % par rapport à 1982. Il est aussi le plus élevé depuis vingt-cinq ans (un taux de 21,1 pour 100 000 habitants, contre 18 en 1982).

Les statistiques font apparaître que les hommes se suicident deux fois plus que les femmes : que les plus touchés sont les quadragénaires et quinquagénaires (41 % du total et 40 % d'augmentation) ainsi que les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans avec 22 % du total.

L'endettement

Parmi les principaux motifs de suicide on trouve d'abord la maladie (41 %), surtout chez les personnes âgées, aux moyens financiers limités, puis les troubles mentaux, les raisons économiques et les problèmes familiaux. Alors que le Japon donne l'image d'un succès économique et social prolongé, souvent envié par l'Occident en crise, on constate la très forte augmentation (plus de 50 %) des gens qui se sont donnés la mort pour des raisons économiques (licenciements, faillites, mutations, etc.)

Cette très forte progression des suicides pour raisons économiques et de ceux des quinquagénaires sont sans doute à rapprocher, entre autres causes, de certains « phénomènes de société » de plus en plus répandus. Le principal est l'extraordinaire développement de l'endettement des particuliers auprès des milliers d'officines de prêt (*sarakin*) qui sont légalement autorisées à pratiquer un taux usuraire de 73 % et prospèrent au rythme de l'endettement vertigineux des salariés nippons.

Selon des chiffres officiels, ici encore loin de refléter toute l'étendue du drame, plus de huit cent personnes se sont ainsi donné la mort en 1983 à cause de leur endettement auprès de *sarakins*, et environ huit mille autres ont disparu sans laisser d'adresse – pour leur échapper, – abandonnant parfois toute leur famille.

Enfin, la pratique du dégraissage (mutations, départs forcés à la retraite ou rétrogradations) de certains cadres ayant atteint la cinquantaine est de plus en plus répandue dans les entreprises. Elle affecte gravement, du point de vue psychologique, social et financier, des hommes dont la loyauté professionnelle devrait atteindre son couronnement hiérarchique et salarial – du moins dans le cadre de l'emploi à vie et de la promotion à l'ancienneté qui restent les piliers du système japonais – à partir de cinquante ans. D'autant plus que ceux-là ont souvent sacrifié vie de famille, loisirs et activités sociales au profit de la compagnie et qu'ils se sont endettés en comptant sur les revenus d'une fin de carrière désormais écourtée.

R.-P. PARINGAUX.

SCIENCES

LAURÉAT DU PRIX NOBEL DE PHYSIQUE 1978

Piotr Kapitsa est mort

Le physicien soviétique Piotr Kapitsa, prix Nobel de physique 1978 pour ses travaux sur le magnétisme, les basses températures et la fusion thermonucléaire, est mort dimanche 8 avril en Union soviétique. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Un prisonnier couvert d'honneurs

L'histoire de ce brillant physicien, né à Kronstadt (Crimée) le 26 juin 1894, est peu commune. Après avoir suivi les cours de l'Institut polytechnique de Petrograd, où il fut assistant de 1918 à 1921, il quitte l'Union soviétique pour la Grande-Bretagne où il séjournera treize ans. Là, il brûle les étapes et devient l'élève de Rutherford, dont il sera bien vite considéré comme le fils spirituel. Ses travaux dans le domaine du magnétisme et de la liquéfaction des gaz lui valent bientôt les honneurs de son pays d'accueil qui, en 1929, en fera l'un des rares étrangers reçus à la Royal society britannique. Parallèlement, la Grande-Bretagne lui offre à Cambridge un laboratoire spécialement créé pour lui, le Mond Laboratory, que l'Union soviétique rachètera par la suite.

Le tournant de sa vie aura lieu en 1934. Invité cette année-là à participer à une série de conférences scientifiques à Moscou, il se rend en Union soviétique, non sans avoir auparavant demandé des garanties quant à son retour en Grande-Bretagne. Mais, sur ordre de Staline, peu soucieux de voir repartir un si brillant cerveau, Piotr Kapitsa sera retenu en Union soviétique, où il refusera pendant un an de travailler. Il finit pourtant par reprendre ses recherches et devient directeur de l'institut des problèmes physiques de l'Académie des sciences soviétiques.

En 1938, il fait une découverte extrêmement importante en montrant que, en dessous d'une certaine température, l'hélium liquide devient superfluide et présente, de ce fait, une viscosité nulle lui permettant de passer dans les tubes capillaires les plus fins. Les conséquences de cette découverte sont considérables, car, de ces travaux, découleront une grande partie des recherches menées sur ce que l'on appelle la supraconductivité, qui permet de réaliser des aimants d'un type particulier utilisés notamment dans la fusion thermonucléaire.

Kapitsa, qui sera par la suite couvert d'honneurs et cité plusieurs fois à l'ordre de Lénine, connaîtra aussi les prisons soviétiques sous le prétexte que, au moment où les Américains développent la bombe atomique, il se livre, selon les autorités soviétiques, à un *« sabotage prémédité de la défense nationale »* de son pays en faisant de la résistance passive. Cela ne l'empêchera pas, à la mort de Staline, de redevenir le directeur de son institut et de participer au développement des armes nucléaires soviétiques et aux lancements des programmes spatiaux soviétiques.

Une carrière qui deviendra alors exemplaire, pourrait-on dire, si ce n'est que le physicien continuera de protester contre certaines actions du gouvernement de son pays en allant jusqu'à signer, en 1970, une nouvelle lettre ouverte de protestation contre la détention du biologiste Medvedev.

J.-F. A.

Les futurs ingénieurs du cosmos

(Suite de la première page.)

Mais, au-delà de l'exploit, cette maîtrise ouvre à la NASA des possibilités autrement concrètes comme la récupération en orbite d'autres charges utiles. L'agence spatiale américaine envisage en effet la récupération, lors de prochains vols, de deux satellites de télécommunication – Palapa-B2 et Westar-6 – dont elle avait raté le lancement en février dernier, et celle du satellite d'observation de la Terre, Landsat-4, en panne depuis plusieurs mois dans l'espace.

Reste que toutes ces opérations sont pour l'instant limitées à des orbites basses et que la NASA aurait grand intérêt à s'équiper, demain, d'un système lui permettant d'atteindre l'orbite géostationnaire (36 000 kilomètres d'altitude), où la place est comptée et où croisent la majeure partie des satellites de télécommunication, de télévision directe et de météorologie.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

Un dispositif antisexiste

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE SOUS SURVEILLANCE

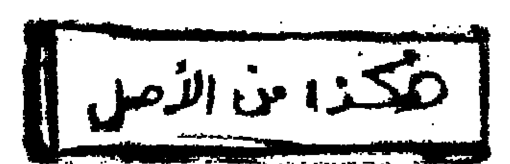
Chaque direction régionale de l'inspection du travail recevra le renfort d'une personne *« chargée de veiller à l'application de la loi sur les droits professionnels des femmes »*. Ainsi en a décidé M[me] Yvette Roudy, ministre déléguée chargée des droits de la femme, qui s'est félicitée, le 10 avril, de l'efficacité du dispositif antisexiste qu'elle met en place.

D'autre part, M[me] Roudy a confirmé que des unités de recherche sur le féminisme seraient créées dans quatre universités, et notamment à l'université de Haute-Bretagne, à Rennes, où vient de commencer le premier cours portant sur la loi d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

● *Enquête à la suite du décès d'une enfant à l'hôpital de Nevers.* – M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a annoncé, le 10 avril, l'ouverture, sur sa demande, d'une enquête à la suite du décès d'une fillette opérée, l'hôpital de Nevers (Nièvre). Christelle Leinot, neuf ans, demeurant à Lormes (Nièvre), avait subi une appendicectomie, le 31 mars, au centre hospitalier de Nevers. L'enfant ne s'était pas réveillée après l'anesthésie et était restée dans le coma. Transportée par avion, le 31 mars, à l'hôpital parisien du Kremlin-Bicêtre, elle en est revenue le 3 avril, en ambulance, et a trouvé la mort pendant ce voyage.

L'enquête en cours est menée par l'Inspection générale des affaires sociales.

● *Lancement d'un satellite chinois.* – La Chine a lancé, le 8 avril, un satellite de télécommunications *« expérimental »*. Aucune information n'a été donnée sur les caractéristiques de cet engin, ni sur son orbite, l'Agence Chine nouvelle se bornant à indiquer que le satellite *« fonctionne normalement »*. Il est difficile de savoir s'il s'agit du fameux satellite géostationnaire de télécommunications dont la Chine annonce le lancement depuis plus de trois ans. – *(Corresp.)*



MÉDECINE

Progrès français dans les recherches sur le SIDA

Quatre mille cas de SIDA ont été recensés jusqu'à présent aux Etats-Unis, et trois cent cinquante en Europe. La France (125 cas) joue un rôle important dans les recherches sur l'origine de cette nouvelle et mystérieuse maladie, comme le montrent plusieurs événements récents.

Les pays européens viennent de choisir la France pour la mise en place d'un centre de référence OMS (Organisation mondiale de la santé) sur le SIDA. Ce centre, qui sera situé à l'hôpital Claude-Bernard de Paris (professeur Jean-Pierre Coulaud), aura pour mission de recenser les cas de SIDA diagnostiqués en Europe et de coordonner la circulation des informations sur cette maladie : une décision qui témoigne de l'effort accompli en deux ans par le groupe de travail français sur le SIDA.

D'autre part, sur l'initiative de l'OMS et de l'Union internationale des sociétés d'immunologie, un groupe de travail, placé sous la présidence du professeur Maxime Seligmann (laboratoire d'immunopathologie, hôpital Saint-Louis, Paris), a réuni à Paris une dizaine de spécialistes internationaux traitant de l'immunologie (1).

Parallèlement, une série de conférences viennent d'être données à l'Institut Pasteur par les meilleurs spécialistes américains sur le SIDA. Une équipe française (2) vient enfin de publier, dans l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet*, d'importants résultats concernant les liens pouvant exister entre un virus humain et le SIDA (*le Monde* du 11 avril).

Est-on sur le point de découvrir l'origine de la maladie ? L'affirmer serait sans doute imprudent. Pourtant, un faisceau d'arguments et de résultats, publiés ou à paraître, laissent supposer que l'on pourrait prochainement conclure.

Après de nombreux tâtonnements et quelques polémiques, l'hypothèse d'une maladie due à un agent transmissible semble être acceptée par la presque totalité de la communauté scientifique. Ce sont les données épidémiologiques américaines qui confortent cette hypothèse.

Cela étant, on assiste depuis plusieurs mois à une véritable lutte scientifique entre deux équipes, l'une française (professeurs Luc Montagnier et Jean-Claude Chermann, Institut Pasteur de Paris), l'autre américaine (professeurs Robert C. Gallo, National Cancer Institute Bethesda), chacune ayant identifié un ou des virus, qui semblent pouvoir jouer un rôle important dans l'apparition de la maladie.

Chronologiquement, c'est l'équipe américaine qui, la première, a établi une corrélation, la souche virale ayant à l'origine été découverte chez un singe, puis, en 1975, mise en évidence au Japon, où elle est liée à une forme grave de leucémie. Ce rétrovirus (virus à ARN) a été retrouvé aux Caraïbes par l'équipe du professeur Gallo, qui l'a alors dénommé « human T. cell leukemia virus » (HTLV). C'est ce même virus qui a été associé au SIDA par l'équipe américaine après le début de l'épidémie. Par la suite, un second virus, peu différent semble-t-il du premier, était isolé et associé lui aussi au SIDA : HTLV 2.

En août dernier, l'équipe de l'Institut Pasteur de Paris annonçait l'isolement d'un autre rétrovirus à partir d'un ganglion d'un malade. Il était baptisé LAV (« lymphadenopathy associated virus »). Dès lors, on ne pouvait plus faire l'économie du combat scientifique.

La dernière publication de l'équipe française concernant l'isolement du LAV chez deux enfants hémophiles, dont l'un est atteint du SIDA, apporte à cet égard des arguments importants. Le professeur Gallo devrait prochainement publier de nouveaux résultats ayant trait à la découverte d'un nouveau rétrovirus ou HTLV 3. Ne s'agira-t-il pas d'une nouvelle dénomination du LAV ? La question n'est pas sans fondement. On assiste, en effet, depuis quelques mois, à certaines démarches tendant à inclure le LAV dans la famille des HTLV, rebaptisé depuis peu « human T. lymphotropic virus ». En fait, seule la description fine des caractéristiques structurales de ces agents viraux pourra, avec des arguments immunologiques (présence d'anticorps dans les sérums), permettre de trancher.

Le don du sang

Reste, au-delà de cette compétition, les questions essentielles de la prévention et du traitement de la maladie. Etablir de manière formelle un lien entre le virus et SIDA, c'est notamment permettre le dépistage des sujets à risques susceptibles de transmettre l'agent infectieux. La question est particulièrement importante pour les dons de sang et les transfusions sanguines.

Selon les données officielles américaines, dix-huit cas de SIDA ont pour l'heure pu être diagnostiqués après des transfusions sanguines (3). Il s'agit le plus souvent de malades âgés ayant reçu une grande quantité de sang. Pour sept malades, l'enquête a permis de retrouver à chaque fois parmi les donneurs un sujet à risques pour le SIDA (homosexuels, toxicomanes, etc.).

En France, aucun cas de ce type n'a été mis en évidence, et seul un hémophile a été victime d'une telle transmission. Mais la période d'incubation du SIDA est en moyenne de plus de deux ans.

Faut-il dès lors envisager la mise en place d'un dépistage à partir des données virologiques dont on dispose ? Ou, au contraire, s'en tenir pour l'heure à l'initiative prise par le secrétariat d'Etat à la santé en 1983, tendant à écarter du don du sang des sujets à risques ? Compte tenu de la place croissante prise par le SIDA en termes de santé publique, ces deux questions se posent aujourd'hui en filigrane derrière l'accumulation des données médicales et scientifiques.

JEAN-YVES NAU.

(1) Au terme de cette réunion, un rapport a été rédigé qui fait le point de la question vue sous l'angle immunologique. Ce rapport sera prochainement publié par la presse scientifique d'audience internationale.

(2) Cette équipe groupe des médecins et des scientifiques français de l'hôpital des Enfants malades, de l'hôpital Claude-Bernard et du département de virologie de l'Institut Pasteur de Paris.

(3) Communication du docteur Bahman Habibi (Société nationale de transfusion sanguine) à la récente journée consacrée à Paris au rapport entre sang et SIDA.

SPORTS

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EXAMINE LE PROJET DE LOI SUR LA PROMOTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES

Les dirigeants du football professionnel restent attachés à la loi de 1901

L'Assemblée nationale doit examiner, mercredi 11 et jeudi 12 avril, le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives qui a été adopté, après avoir été amendé, le mercredi 11 mai 1983 en première lecture par le Sénat. Le texte a pour objet de clarifier les relations entre l'Etat et le mouvement sportif auquel il donne une mission de service public. Il remet notamment en cause l'application aux clubs professionnels de la loi de 1901 concernant les associations à but non lucratif sur laquelle repose le sport français.

« Le football professionnel et le football de masse ont besoin de vivre en étroite symbiose pour prospérer harmonieusement. La loi de 1901 a le mérite d'avoir permis le développement prodigieux de celui-ci en évitant les risques d'une coupure entre la masse composée de 1 700 000 licenciés et l'élite qui pourrait être tentée par le sport-spectacle et la commercialisation. » Hostile au projet de loi qui veut imposer aux clubs professionnels un nouveau régime juridique, M. Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football (L.N.F.), a son franc-parler (1). Représentant les clubs à section professionnelle, il est hostile au projet. M. Fernand Sastre, président de la Fédération française de football (F.F.F), est plus rond. Il multiplie les contacts, souligne les points de convergence entre les idées de Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, et les siennes.

De fait, la loi de 1901 n'est plus adaptée au sport professionnel. Les récents scandales, la gestion déficitaire de certains clubs par trop dépendants des subventions des municipalités, ont amené les pouvoirs publics à prendre des dispositions pour sortir le football de l'impasse. Le ministre propose à la FFF deux formes de structure juridique : la société d'économie mixte (SEM) qui ne pourra pas être imposée aux municipalités ou la société à objet sportif (SOS) qui, créée à partir des bases de la société anonyme, autorisera un meilleur contrôle grâce à des dispositions juridiques particulières.

Société anonyme : le mot effraie le monde du football qui préférerait conserver les structures de la loi de 1901, assorties de contraintes légales. Mais le football français a la mémoire courte. En 1972, à la suite d'une crise grave, un rapport sur le professionnalisme avait été demandé par le gouvernement à M. Philippe Séguin, depuis 1978 député RPR des Vosges. Des mesures de contrôle de gestion par la fédération, par l'administration fiscale, par les organismes supérieurs de contrôle de l'utilisation des fonds publics, etc., avaient été préconisées. Des études très poussées avaient même été menées à... Saint-Etienne. Mme Avice a beau jeu, dès lors, de déclarer : *« Je ne peux tout de même pas faire comme si le scandale des Verts n'avait jamais existé. »*

Le ministre, en tout cas, négocie et se dit prêt à accepter plusieurs mesures qui vont dans le sens d'une modification du régime fiscal et social des clubs professionnels : l'exonération de la taxe sur les spectacles ; la modification des seuils d'imposition de la taxe additionnelle sur les spectacles qui prendrait en compte le prix des billets ; la recherche avec les services des finances d'un système particulier d'imposition des bénéfices étalé sur cinq années.

Associations de jeunesse et tourisme social

Ces concessions n'apaiseront pas pour autant les craintes des dirigeants fédéraux qui ne voient leur salut que dans les amendements déposés par l'opposition.

Le projet de loi, à tort ou à raison, n'inquiète pas seulement les professionnels du football ou même ceux du basket-ball qui seront également concernés par les nouvelles règles du jeu. Il trouble de la même manière le Comité national du plein air (CNPA) qui regroupe une quarantaine d'associations, l'Union nationale des associations de tourisme, l'association Jeunesse au plein air, la Fédération française des sociétés protectrices de la nature etc., qui entendent *« garder leur autonomie »* et qui voient dans le texte gouvernemental une volonté de *« faire entrer dans le monde du sport toutes les activités physiques (...) en donnant aux seuls mouvements sportifs tous les pouvoirs et tous les moyens »*.

Mme Avice répond que *« la loi ne s'appliquera pas aux associations de jeunesse, de tourisme social ou de pleine nature, qui n'ont pas la même vocation que les sportifs de compétition »*.

« Il serait très grave, rétorque le CNPA, *qu'un texte de loi donne tous pouvoirs au Comité national olympique et sportif français et aux fédérations sportives, alors que nous gérons aussi les activités physiques de millions de personnes. Peut-on espérer que l'Assemblée nationale exclura effectivement et explicitement les associations du champ d'application de cette loi ? »*

GILLES MARTINEAU.

(1) *L'Equipe* du 30 mars.

INFORMATIONS « SERVICES »

JEUNES

Un raid dans la jungle amazonienne

Faire un raid de deux mois à travers la forêt amazonienne qui couvre la Guyane française n'est pas donné à tout le monde, et encore moins aux quinze-dix-huit ans. Tel est le « prix » d'un concours « Raid Amazonie 84 » qui apportera une note originale parmi les compétitions publicitaires organisées par les cafés X et les confitures Y, dont les heureux gagnants sont, le plus souvent, dirigés vers Disney World (Etats-Unis) ou Agadir (Maroc) !

Non que l'intérêt commercial soit absent de l'affaire. Le groupe bancaire Crédit industriel et commercial (CIC) a décidé d'offrir à quatorze jeunes de quinze à dix-huit ans deux mois de randonnée dans la jungle guyanaise pour renforcer son image de marque « jeune » auprès des adolescents.

Le programme enthousiasmera tous les lecteurs de *Tintin chez les Picaros* : trois jours pour apprendre à construire un carbet — paillote indienne, — à reconnaître les serpents et à confectionner des pièges ; visite d'un lieu de ponte des tortues Luth ; dix-sept jours de pirogue pour remonter les quatre-vingt-dix-neuf rapides de la rivière Mana ; rencontre avec des orpailleurs, ces chercheurs de quartz aurifères ; descente du fleuve Approuague ; chasse et pêche à Saül ; arrêt de quatre jours dans une famille Hhong, Cacao ; embarquement pour les vestiges du bagne des îles du Salut ; ouverture d'une piste dans la jungle. A vos machettes !

L'organisateur de cette équipée est Jacques Bock, jeune gardien de la paix parisien de trente-quatre ans, qui nourrit une véritable passion pour l'Amazonie. Il y a même séjourné plusieurs mois en état de survie ; il en a rapporté un livre, *Voyage dans la nuit verte* (Flammarion), et le désir d'y retourner le plus souvent possible (*le Monde* du 4 juin 1983).

Pour être sûr d'affronter l'enfer vert dans les meilleures conditions, Jacques Bock s'est assuré le soutien logistique de l'armée française, qui pourra dépêcher un hélicoptère en cas d'accident ; il a recruté des moniteurs pour initier les jeunes aux rudiments de la vie en forêt, un médecin qui accompagnera l'expédition, un opérateur radio et un spécialiste de l'évacuation aéroportée. Seize adultes, au total, accompagneront le groupe.

Toutes les filles et tous les garçons de nationalité française, nés entre le 1er septembre 1966 et le 30 juin 1969 peuvent, se porter candidats. S'il n'est pas du tout demandé d'être titulaire d'un compte auprès du CIC, il est indispensable de remplir les conditions suivantes : avoir une bonne condition physique, être bon nageur ; il faut aussi une motivation forte pour affronter l'inconfort, et une autorisation parentale.

Les candidats doivent remplir un bulletin de participation disponible dans les agences du groupe bancaire et rédiger une lettre manuscrite d'une page environ expliquant les raisons de leur demande. Ils adresseront le tout à une agence ou au siège social du CIC, avant le 30 avril 1984 à minuit. Un jury présidé par Jacques Bock choisira soixante-dix jeunes qui se rendront à Paris à la fin du mois de mai pour une ultime sélection. La liste des quatorze partants sera arrêtée le 2 juin. La prise en charge financière par le groupe bancaire couvrira le voyage, le séjour et l'équipement.

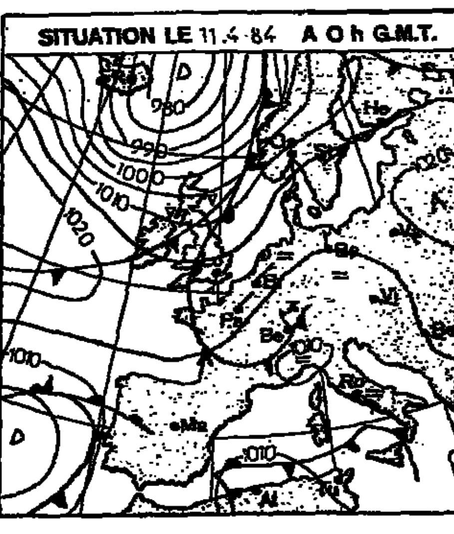
Chacun des « aventuriers » en herbe tiendra un carnet de bord et photographiera faune et flore de manière à rapporter à tous les adolescents de France une moisson de reportages sur leur expérience. On murmure au CIC que la condition essentielle pour être sélectionné est une réelle capacité à communiquer par écrit, oralement, ou par des moyens audio-visuels. Histoire de ne pas réduire cette aventure à un voyage touristique à forfait...

ALAIN FAUJAS.

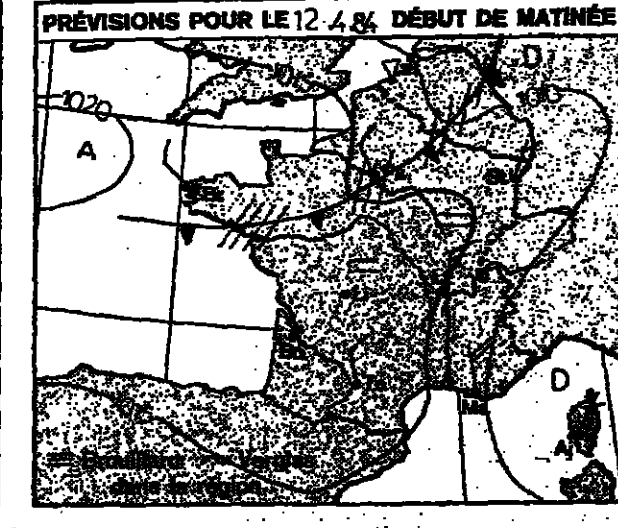
★ Raid Amazonie 1984. CIC BP 207, 75452 Paris Cedex 09.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.4.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.4.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 avril à 0 heure et le jeudi 12 avril à 24 heures.

Avec l'évacuation vers l'Adriatique de l'air froid instable d'altitude, une perturbation d'ouest parviendra à traverser le pays. Mais elle ne le concernera que par son front froid peu actif.

Jeudi, cette limite nuageuse et faiblement pluvieuse s'étendra le matin des Ardennes au Bassin parisien et aux pays de Loire pour gagner dans l'après-midi l'est du Massif Central et le nord des Alpes, où un peu de neige tombera au-dessus de 1 200 m environ.

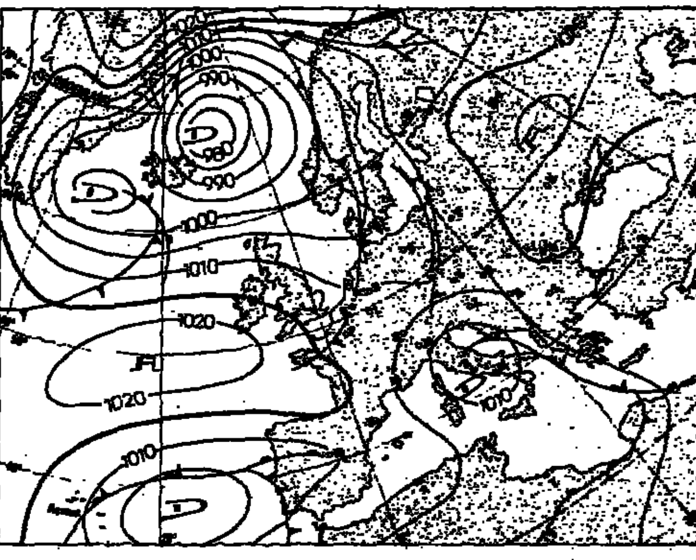
Sur les régions méditerranéennes, le beau temps persistera toute la journée. Du Massif Central au Nord-Est, le matin, avant l'arrivée du temps faiblement perturbé, on observera des brumes et brouillards, en particulier dans le Lyonnais.

Ailleurs et à l'arrière de la limite perturbée, le ciel sera passagèrement nuageux avec quelques averses près des frontières du Nord.

Du Massif Central au Nord-Est se produiront de faibles gelées (0 à −2 degrés). Ailleurs les minima seront de 5 à 7 degrés. Les maxima, de 16 à 18 degrés en régions méditerranéennes, atteindront 10 degrés environ dans le Nord, 11 à 13 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 8 heures, le 11 avril, de 1017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 12 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



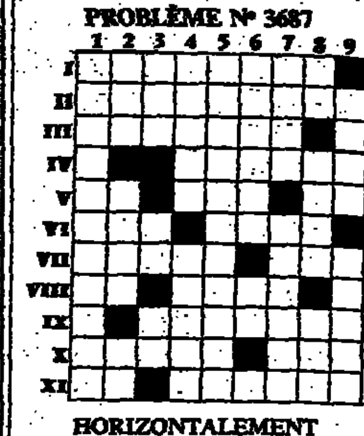
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 avril ; le second le minimum de la nuit du 10 au 11 avril) : Ajaccio, 14 et 8 degrés; Biarritz, 15 et 7; Bordeaux, 18 et 6; Bourges, 11 et 1; Brest, 13 et 2; Caen, 10 et 1; Cherbourg, 8 et 2; Clermont-Ferrand, 12 et 3; Dijon, 12 et 3; Grenoble-St-M.-H., 18 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 3; Lille, 8 et −1; Lyon, 13 et 3; Marseille-Marignane, 16 et 10; Nancy, 10 et 1; Nantes, 14 et 4; Nice-Côte d'Azur, 15 et 10; Paris-Montsouris, 8 et 3; Paris-Orly, 9 et 3; Pau, 17 et 6; Perpignan, 15 et 8; Rennes, 14 et 1; Strasbourg, 11 et 2; Tours, 12 et 1; Toulouse, 18 et 6; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 25 et 14 degrés ; Amsterdam, 9 et −1; Athènes, 18 et 9; Berlin, 11 et 4; Bonn, 9 et −1; Bruxelles, 7 et 1; îles Canaries, 28 et 16; Copenhague, 10 et −1; Dakar, 24 et 19; Djerba, 24 et 14; Genève, 11 et 2 ; Jérusalem, 14 et 8; Lisbonne, 19 et 14; Londres, 9 et 6; Luxembourg, 6 et 0; Madrid, 21 et 7; Moscou, 12 et 4; Nairobi, 30 et 16; New-York, 10 et 5; Palma-de-Majorque, 15 et 9; Rome, 16 et 1; Stockholm, 8 et −1; Tozeur, 29 et 18; Tunis, 20 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3687



HORIZONTALEMENT

I. Elle permet au médecin de dormir tranquille. — II. Le grand prix. — III. Présentateur d'accessoires dont la qualité est souvent sujette à caution. — IV. Vocable susceptible de choquer une langue délicate. — V. Sigle inspirant du respect ou de l'horreur. Est d'une nature molle et encroûtée. Contracté. — VI. On l'embrasse du regard de la côte vendéenne. Emploi supprimé en Russie. — VII. Mit une vedette à la mer ou sur la scène. Sorte de four empierré. — VIII. Participe passé. Vieux grimoire. — IX. Lignes de démarcation. — X. Court jusqu'à ce qu'il tombe. Pense donc. — XI. Participe passé. Bien équilibrée.

VERTICALEMENT

1. S'entend pour un oui ou pour un non. — 2. Sigle d'une société à responsabilités très limitées. Plutôt malsain quand il est hygiénique. Courant faible. — 3. Stop pour un conducteur londonien. Début de compte ou de conte. Contracté. — 4. Pâris le sauva. Il est parfois souhaitable que le diable l'emporte. — 5. Permet aux uns de se rendre chez les hôtes. — 6. Des poussins y apprennent à voler. Privatif. — 7. Contestée. Quand elles sont levées, beaucoup risquent de ne pas se relever. — 8. Copulative. Facteur d'équilibre ou de déséquilibre. Résidu de filasse après extraction des fils. — 9. Est, aux antipodes, un animal doublement courant. Peut être éloquent tout en étant muet.

Solution du problème n° 3686

Horizontalement

I. Epinglier. — II. Levure. Le. — III. Ego. Paf. — IV. Crinoline. — V. Ter. To. — VI. Estrade. — VII. Il. Béguin. — VIII. Cuti. Oc. — IX. Arçonne. — X. Enceintes. — XI. Net. As.

Verticalement

1. Electricien. — 2. Pègre. Lu. Ne. — 3. Ivoire. Tact. — 4. Nu. Sbire. — 5. Griotte. CIA. — 6. Le. Lorgnons. — 7. Pi. Au. Nt. — 8. Elan. Dionée. — 9. Références.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 11 avril :

DES DÉCRETS

● Fixant pour 1984 les modalités d'application de l'article 5 de la loi du 10 juillet 1964 modifiée en vue de favoriser le développement de l'assurance contre les risques agricoles.

● Pris pour l'application de l'article 9 de la loi du 30 juillet 1982 modifié par l'article 28 de la loi du 29 décembre 1983 et relatif au financement du schéma d'aménagement de la Corse.

● Modifiant le décret du 26 février 1969 portant application de l'article 27 de la loi du 8 août 1962 complémentaire à la loi d'orientation agricole en ce qui concerne l'aide aux mutations professionnelles des agriculteurs et travailleurs agricoles.

● Relatif aux enseignements organisés dans les écoles d'architecture.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions d'attribution et au montant de la prime de départ et d'installation prévue par le décret du 26 février 1969 modifié portant application de la loi du 8 août 1982, complémentaire à la loi d'orientation agricole pour ce qui concerne l'aide aux mutations professionnelles des agriculteurs et travailleurs agricoles.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 AVRIL

« La place des Victoires », 15 heures, centre de la place, Mme Colin.

« Exposition sur le vitrail », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic.

« Les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle », 15 heures, métro Etienne-Marcel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville (Approche de l'art).

« L'Opéra », 15 heures, dans le hall (Arcus).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

LE CARNET DU Monde

Naissances

— M. et Mme Gilles H. COTTET-DUMOULIN laissent à Emy la joie d'annoncer la naissance de

Romain,

le 5 avril 1984 à Séoul (Corée du Sud).

Ambassade de France en Corée,
a.b.s. valise diplomatique,
37, quai d'Orsay,
75700 Paris.

— M. et Mme Gabriel GORRE sont très heureux de faire part, avec Anne et Catherine, de la naissance de

Jean-Baptiste,

à Rennes, le 9 février 1984.

Mariages

— M. et Mme Jean BIRNHOLZ,
M. et Mme Philippe LEPAGE
ont la joie de faire part du mariage, célébré à New-York, dans l'intimité, de leur fille

Françoise

et de leur fils et beau-fils,

Yves,

le 22 mars 1984.

Décès

— Simone Godignon
Et Hervé Godignon
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Mme Marthe BOEGLIN.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le vendredi 6 avril, à Veyssilieu (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacques de Lens,
M. et Mme Philippe de Lens
et leurs enfants,
M. et Mme Albert Pellicé,
M. et Mme Patrick de la Charie,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques de LENS,

pieusement survenu à Versailles, en son domicile, le 9 avril 1984, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 12 avril, à 14 h 15, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue du Maréchal-Foch,
78000 Versailles.

— Mme Hélène Genet,
M. et Mme Lucien Castela
et leurs enfants Christine et Pierre,
Le docteur Lucette Gebuhrer,
ses enfants Véronique, Bertrand et Anne,
Les familles Perrier, Berthodin, Dupasquier, Ducarre,
Toutes les familles alliées et amies,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Fernand GENET,
directeur honoraire des impôts,

survenu le 10 avril 1984, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 12 avril, à 9 heures, en l'église de Saint-Jean-Cap-Ferrat (Alpes-Maritimes), où l'on se réunira.

Après son incinération, une messe sera dite à son intention, à Virieu-le-Grand (Ain), le vendredi 13 avril, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

— Mme Maurice Moïse Lasry,
son épouse,
M. et Mme Jacques Lasry
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Lasry
et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice Moïse LASRY,

survenu le 9 avril 1984, dans sa quatre-vingt-sixième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 12 avril 1984, à 15 h 45, au cimetière du Montparnasse, dans le caveau de famille.

36, rue Erlanger,
75016 Paris.

— Les sociétés du groupe ITT en France
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe LIZON,
ancien senior-officer du groupe ITT en France,
ancien président de la société LMT,
ingénieur arts et métiers, ESE,
conseiller honoraire du commerce extérieur de la France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
titulaire de la croix des services militaires volontaires,

survenu à Garches, le 9 avril 1984, dans sa quatre-vingt-unième année.

Selon le souhait de la famille, on se réunira à l'église Saint-Louis de Garches, le jeudi 12 avril, à 9 heures, où une bénédiction sera donnée.

Les funérailles religieuses seront célébrées en la basilique de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) le vendredi 13 avril, à 10 heures.

[Né en septembre 1903 à Paris, ingénieur des arts et métiers et de l'Ecole supérieure d'électricité, Philippe Lizon a fait sa carrière professionnelle à la société Le Matériel téléphonique (LMT), alors filiale du groupe américain ITT, où il est entré en 1928 et dont il fut le président en 1965. A partir de 1968, il en était le président d'honneur. Philippe Lizon a été, à deux reprises, président du Syndicat des industries de matériel professionnel électronique et radio-électrique (SPER) et conseiller du commerce extérieur (1956-1973).]

— Mme Suzanne Niclausse,
née Pierson, son épouse,
M. et Mme Robert Niclausse,
M. et Mme Jean Niclausse,
M. et Mme Jacques-Noël Mayaud,
M. et Mme Jacques Picard,
ses enfants, petits-enfants, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger NICLAUSSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

rappelé à Dieu le 5 avril 1984.

Les obsèques ont eu lieu à Chatellerault le 7 avril 1984, en l'église Saint-Jacques.

51, rue du Cygne-Saint-Jacques,
86100 Chatellerault.

— Mme Robert Prud'homme,
son épouse,
M. et Mme Patrick Ambelouis,
M. et Mme Christophe Prud'homme,
M. et Mme Christophe de Margerie,
M. Nicolas Prud'homme,
ses enfants,
Valentine, Charlotte et Aurélie Ambelouis,
Alexandre et Daphné Prud'homme,
Laetitia, Diane et Fabrice de Margerie, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert PRUD'HOMME,
notaire honoraire,

survenu le 9 avril 1984, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e, sa paroisse, le vendredi 13 avril, à 8 h 30.

— Mme Josiane Tsien,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

TSIEN Tche-hao,
docteur en droit,
maître de recherche au CNRS,

survenu à Antony (92) le samedi 7 avril 1984.

La cérémonie de crémation aura lieu le lundi 16 avril 1984.

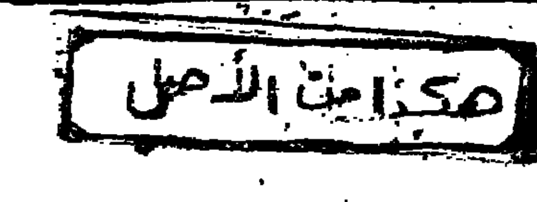
On se réunira au columbarium du Père-Lachaise, à 10 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

16, rue Pasteur,
92160 Antony.

Communications diverses

— *Les Cahiers français* (la Documentation française) ont consacré leur numéro d'octobre-décembre 1983 à « La faim dans le monde ». Ce numéro de quatre-vingt-deux pages (plus trente-deux pages de notices), réalisé sous la direction d'André Nivollet et de Marguerite Boucher est fidèle à l'excellente loi du genre : des spécialistes de renom exposent de la manière la plus claire les principales facettes d'un sujet « mis à plat ». Le lecteur dispose d'un solide noyau de connaissances agrémenté de dossiers et de tableaux qui facilitent la lecture.







هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LA RÉÉDITION DE «LA NOTTE»

Le sourire froid d'Antonioni



UN film d'Antonioni – celui-ci, *la Nuit (la Notte)* – ne s'annonce pas comme une partie de plaisir mais comme une partie de conscience et de science du cinéma. La modernité du moment – on est en 1961 – est capturée comme signe, comme accessoire du récit, comme partenaire des corps : le déplacement dans le vide d'un ascenseur panoramique sera la toile de fond du générique ; un magnétophone sera l'enjeu d'une scène. On dirait que le film part d'un regard d'Antonioni dans la ville, d'une promenade dans Rome, belle dans les faubourgs si elle est encore flétrie, déjà abîmée au centre par tout ce qui a remplacé la flétrissure, le béton et le plexiglas.

L'actrice – Jeanne Moreau – devra prendre en charge la sensation du promeneur, qui est celle d'un photographe (en puissance) qui n'avait pas pris son appareil, mais qui avait sa mémoire et qui recompose sans cesse sa sensation photographique première dans un mouvement de cinéma : elle joue d'abord la silhouette d'une photo ; un mur blanc au soleil ressemble à une toile de studio. Mais la photo n'est pas statique, ce n'est pas une photo de repérage refilmée, comme les plans de ville au crépuscule d'*Hiroshima mon amour*. C'est plutôt un point de vue de photographe – et alors ce serait Robert Frank ou William Klein : dans les années 60, eux aussi photographient les villes, New-York et Rome – qui par un effet magique se transmue en cinéma, devient le cœur pas toujours fixe d'une séquence qui l'enrobe et la dissimule. C'est un point de vision vibrant, qui n'est pas forcément le départ ou l'arrivée de la séquence, mais qui en est la dynamique.

C'est parfois la photographie d'un bruit : quelle belle scène – un tout passager en elle – que celle de Jeanne Moreau égarée, soudain attaquée par les déchirures tournoyantes d'air et de pression d'avions à réaction : là Antonioni prend le bruit au faîte de sa surprise – dans 1/200e de seconde, – on le voit à sa table de mixage jouer au mur du son avec une manette qu'il tourne d'un seul coup. Il se comporte de même avec les prétextes de l'image, il redonne une durée aux impressions, il met en scène leurs chocs : si c'est la spirale de fumée qu'a inscrite dans le ciel un feu d'artifice, il va lancer l'actrice dans une fête foraine dénudée, où l'on ne s'amuse plus – sur un champ désert où seule subsiste une buvette – qu'à tirer des fusées. Cela fait passer du temps, cela fait tourner la caméra, cela enroule le récit comme la pellicule sur sa bobine – apparemment à perte – sur un reportage romancé, densifié, épuré, sur ses chutes métaphysiques.

Dans toute cette première partie du film, après la visite à l'hôpital dans la fugue de Jeanne Moreau, Antonioni réalise des choses éblouissantes, d'un luxe incroyable, de faux hasards d'une précision au millième de seconde ou de décamètre près : il met en scène la figuration et il glisse sur elle comme le regard de l'actrice sur ses partenaires anonymes de la rue ; la caméra bouge, l'actrice bouge à l'intérieur du cadre mouvant, et on croit que tout reste net. On survole les trouvailles de la photo, Antonioni la dérobe et la déjoue en même temps ; l'actrice s'en joue comme de courants presque invisibles qui la frôlent, qui la caressent.

Cette *Nuit*, ce ne sera pas une répétition de *la Dolce Vita*, qui lui est antérieure de deux ans : les accents noirs et âpres d'une trompette (on voit dans le coin d'un cadre une pochette de Miles Davis) ont remplacé les friselis charmeurs, les rythmes mécaniques des orgues de night-clubs copiés par Nino Rota. La richesse, omniprésente chez Antonioni comme une griffe, est moins qu'une caste : un haras de jolies femmes qui disent des sottises moulées dans des bustiers noirs. Cette grande bourgeoisie cultivée est le clan qui pousse le plus en avant le maniement du langage, mais qui le dénature, jusqu'à l'absurde, par une futilité enragée. S'il y a perversité, elle ne tient pas tant aux gestes des transgressions, qu'à une transgression de la situation des corps dans les espaces, comme des anomalies constantes repérées par les personnages sur leurs trajets (pourquoi une pin-up lit-elle *les Somnambules* de Broch ployée au bout d'un plongeoir ?) et réembrayant le récit qu'Antonioni ne cherche pas à évacuer de ses vacuités et de ses flottements, au contraire.

De quoi de solide, de racontable ce récit tout visible est-il fait ? Un écrivain (Bernard Wicki) se meurt d'un cancer dans une clinique de luxe que lui offre son éditeur en avance de ses droit d'auteur posthumes. Un de ses amis, écrivain lui aussi (Marcello Mastroianni), fait une bringue réticente, avec sa femme (Jeanne Moreau), dans un cocktail mondain. Comment parler de son travail, comment se vendre, pourquoi se vendre ? Comment résister à la vulgarité du désir, comment faire bonne figure ? Il rencontre une seconde femme (Monica Vitti), qui lance son poudrier sur le sol peint en damier ; les attractions n'ont pas d'issue les *avventura* reviennent après des boucles d'inassouvissement à leur case départ.

L'histoire est la même, *a posteriori*, que celle d'*Identification d'une femme* : un créateur et deux femmes ; des rencontres qui sont plutôt des anéantissements, des décharges d'énergie ; des questions sans réponse ; des labyrinthes de narration orchestrés en numéros de maître qui défient le temps commun du cinéma ; de fausses pistes ; un trouble diffus qui confine à la nausée, ou à la peur ; un flirt avec le malaise. La barbarie est devenue suave, alanguie, volatile, innommable. L'instant de la mort de l'ami coïncide avec l'instant du jeu le plus inconscient. Une femme lit une lettre à son homme, écrivain. Une lettre ancienne qui semble contenir les plus grands aveux. L'homme est ébranlé par la beauté et la faiblesse, par la profondeur énigmatique de la lettre. Qui a écrit cela ? demande l'écrivain. C'est toi, répond la femme.

HERVÉ GUIBERT.

★ Voir les grandes reprises.

DEUX LITHOGRAPHES AU QUARTIER LATIN

Le luxe et la patience

MICHAËL WOOLWORTH a vingt-quatre ans et Frank Bordas en a vingt-cinq. Le premier a rencontré le second en 1979 : étudiant en géologie, il débarquait du Maine pour un petit séjour ; il n'est pas reparti. Mais le premier dans l'histoire, c'est Bordas qui, à l'époque, avait déjà ouvert un atelier de lithographie dans le Marais.



★ «Croco», lithographie par Gilles Ailland.

Peut-être le patronyme Woolworth a-t-il quelque chose à voir avec la chaîne de grands magasins américains ? Nous n'avons pas posé la question. Bordas en tout cas appartient à la famille d'éditeurs du même nom, mais surtout il est le petit-fils de Fernand Mourlot, l'imprimeur.

L'endroit où ils travaillent, d'arrache-pied, et exposent, sans relâche, la Galerie du 7 – au nº 7 de la rue Princesse – est un lieu qui respire. Ils ont aménagé cet ancien dépôt de bouquinistes il y a près de trois ans. C'est en plein quartier Latin, et beaucoup de monde s'y arrête. Pas tout à fait le public coutumier des galeries d'art, plutôt les amis et connaissances des amis, un mélange spontané de gens de théâtre, d'écrivains, de musiciens.

Le noyau dur des peintres de la maison ne comporte pas moins d'une cinquantaine de signatures. Cela va de Babou à Camacho, en passant par Mabille, Cueco, Fanti, Sorrell, Di Rosa ou Dubuffet... Des artistes qui ont pris goût à venir là, non pour accrocher des toiles finies, mais pour fabriquer autre chose sur du papier, ou plutôt sur de la pierre.

Il suffit de pousser la porte marquée « Atelier » au fond de la salle d'exposition. Vous en apercevrez toujours un ou deux à l'œuvre derrière les grosses presses à bras, dans l'odeur tenace d'encre et de térébenthine mêlées, cette odeur irremplaçable des imprimeries, avec, en plus, le parfum du calcaire que l'on prépare à l'acide après l'avoir soigneusement grainé. *« Une bonne pierre matrice peut servir toute une vie de lithographe »*, dit Michaël Woolworth. Il montre des dizaines d'autres « plaques », épaisses de près de 10 centimètres, découpées dans la pierre de Bavière, et quelques rectangles exceptionnellement grands retrouvés dans les caves du musée des arts africains et océaniens à la porte Dorée. Il y reste encore quelques plans de la ville de Saïgon en 1891... *« On les effacera. On peut effacer des centaines de fois, on ne ponce jamais qu'une très très fine pellicule de pierre »*, dit Woolworth ; et il explique les encrages successifs, la transparence des encres et leurs couvrances, le tirage des épreuves d'essai, le nombre de couleurs utilisées, etc.

Les formats ont chacun un nom, le format raisin, le format jésus ou encore colombier, et soleil et grand aigle... On s'arrête devant un format « en train » où Jean-Michel Meurice a tracé des feuillages, des bandes, posé la couleur d'une première étape. Il exposera à la rentrée, mais chez Artcurial. *« Une sorte de coproduction,* dit Frank Bordas. *Nous ne fonctionnons pas comme des éditeurs normaux ni comme des fournisseurs de services seulement. »*

« Les peintres ont l'habitude de travailler en solitaire dans leur atelier, et, pour la lithographie, ils ont besoin de nous, d'une équipe. Cela donne au boulot une intensité curieuse. On devient un peu des jardiniers. » Comme disait Miró.

Un bloc sensible

Des jardiniers ou des artisans, Bordas et Woolworth ont la patience.

Avec des inflexions de voix identiques, ils avouent même avoir pris *« un peu de précipitation »* : quatre expositions en cinq mois, deux livres sortis il y a quelques semaines, illustrés par Jean-Paul Chambas. L'un écrit par le peintre lui-même : *Retour d'Egypte*, un carnet de voyages, l'autre *Winterreise* (Voyage d'hiver) où chaque estampe se double de poèmes en prose dûs à Michel Deutsch. L'Autriche, en un mot, dessinée à traits presque tremblants, dite en mots de silence fragile. Chambas qui, déjà, a fabriqué dans l'atelier Bordas *Mon Opéra*, a travaillé ici au « noir ». Au « noir » aussi sont ses portraits actuellement exposés : les têtes de Debussy, Mozart, Ravel, Berlioz, Trakl, Hemingway et surtout Malcolm Lowry.

Imprimer. Impression. Empreindre... comment la pierre devient bloc sensible.

Ici pas de double numérotage ni de réputation à maintenir. Les deux compères militent pour l'estampe, même si le monde des bibliophiles s'est essoufflé, si les circuits se sont empoussiérés. Ils n'hésitent pas à proposer au prix de 4 500 francs un coffret-hommage au grand-père Fernand Mourlot : sublime rassemblement d'estampes signées, entre autres, par Picasso, Miro, Chagall, et accompagnées d'autant de lettres de ceux-ci à l'imprimeur qui était leur ami. Mourlot a ajouté ses petits commentaires. Drôle, ce Mourlot qui, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, apprécie visiblement l'entreprise de son petit-fils jusqu'à faire partie des fidèles de l'atelier où il prépare un autre bel objet consacré à Braque.

Sans chercher à excuser le côté « luxe d'un autre temps » de leur production, *Bordas* et Woolworth estiment qu'un public est à créer, font confiance au succès actuel des bibliothèques de prêt et artothèques régionales qui, pour la somme de 200 francs, prêtent pour deux mois une image encadrée... Enfin l'atelier propose quelque chose de plus abordable, une revue intitulée *Cargo*. Existent déjà trois de ses cahiers de seize pages en bon papier chiffon (velin d'Arches). Revue, ce n'est pas le mot : il vaudrait mieux dire bibelot, si joli et de tirage si limité qu'un numéro est déjà épuisé. Silberman a conçu son *Cargo* comme un livre ouvert *« où la mer entre »*.

Celui de Gilles Ailland ressemble au parcours d'un crocodile. Enfin Messagier, imaginant des ombres d'œuf sur le plat ou saupoudrant ses rêves de paillettes bleu électrique, livre des confidences jaune-orangé aux similis grisonnés.

Car les peintres également écrivent, même s'ils vous mènent en bateau ou prennent seulement des notes avant le travail. Rien ne ressemble plus à une page d'écriture aux crayons de couleurs qu'une litho amoureusement, sensuellement composée sur la pierre.

MATHILDE LA BARDONNIE.

ZOUC

Un divan et la mort

A TRENTE ans, elle avait fini par les exorciser, ses démons de l'enfance. La cérémonie avait duré dix ans. Dix ans qu'elle leur redonnait vie à travers son ALBOUM – puis son RALBOUM : la petite fille adorable qui écrase la fourmi en balade, le bébé vagissant, l'infirmière faussement attentive, la vieille dame impotente, l'étonnante Mme Von Allmen. Des personnages qui l'avaient rendue *« prisonnière de sa jeunesse » : « J'y ai mis le poids de tout ce que j'avais vécu, la peur de tout ce qui était autour. »* Mais en dix ans, elle avait réussi à s'en libérer : *« Je les ai joués petit à petit avec plus de distance... et plus de plaisir. D'une certaine façon, avec plus de générosité. »*

Un dernier Bobino en novembre 80 – janvier 81 ; une ultime tournée en province. *« J'ai encore du plaisir. Mais plus grand-chose à faire passer avec ces personnages. J'ai d'autres choses à raconter. »* D'autres choses à raconter, mais toujours le même message : *« Pourquoi cette volonté de toujours étiqueter les gens ? J'ai voulu les montrer dans leur complexité... et leur richesse. Faire comprendre qu'on ne peut pas juger. Qu'il faut rester vigilant sans doute par rapport aux autres, mais aussi par rapport à soi-même. Mes personnages (non, même si pour bien les jouer, il faut les aimer, je ne m'identifie pas : je n'ai pas envie de ressembler à la grande bourgeoise, je me sens plus proche de la grand-mère), mes personnages sont là pour le démontrer : il y a les jamais-contents et les toujours-heureux. Et derrière, il y a les opprimés et les oppresseurs. Toujours. »*

Trois ans plus tard, la revoilà sur les planches. La chaise ou le tabouret devant le mur blanc ont cédé la place à un vrai divan – le divan du psychanalyste – dans un décor noir-noir.

Pour ces retrouvailles, Zouc nous donne rendez-vous avec quelques-uns de ses anciens personnages, ces opprimés et ces oppresseurs dérisoires dans leur volonté de domination, impressionnants de dignité et de force jusque dans leur déchéance : la jeune femme prisonnière d'un cauchemar qui la fait se débattre pour sortir du lac (la mère ?) avant d'y retourner, pour ne pas rester enfermée dans l'épaisseur de la forêt alentour (la vie ?), et la grand-mère grabataire prisonnière de son invalidité et du silence de sa maison de retraite, et qui voudrait elle aussi pouvoir se jeter dans un lac... *« J'essaie toujours de montrer comment les gens n'arrivent pas, et à quel point ils sont liés au passé avec leurs parents. »*

Le jeu est devenu sobre, sur des personnages presque épurés de leurs tics. Exit Zouc le clown, bonjour Zouc la comédienne. Si le discours est toujours émaillé d'aphorismes du genre : *« Si la vie n'avait pas le mérite d'être invivable par moments, elle ne vaudrait pas la peine d'être vécue »*, les éclats de rire ne viennent plus désamorcer le malaise que Zouc continue de créer, avec davantage de distance, dans son ample robe noire, cette robe qui lui conserve un âge indéfinissable, une image corpulente alors qu'elle est devenue svelte.

La distance, elle la porte à son comble dans la seconde partie de son spectacle : le jeu devient parfaitement dépouillé et lisse. Zouc raconte l'histoire de son amitié avec une femme dont elle a partagé toutes les souffrances et les oppressions. Une amitié qui s'est vite transformée en dépendance... et en oppression. Il faut que la mort survienne pour qu'elle s'en libère. La mort, omniprésente, pesante et étouffante dans ce récit. Par le thème. Par le jeu : une voix off, pesante, des silences lourds, une diction souvent monocorde. Par la mise en scène aussi : juste un halo de lumière, parfois crépusculaire, parfois écrasant, qui vient éclairer le divan. Ou Zouc. Ou le vide. L'absence. La mort.



La mort. *« L'histoire que je raconte là m'est réellement arrivée, cette fois. Et j'ai réellement cette réaction devant la mort : il faut que je voie les gens morts pour être sûre que je suis libérée de ma dépendance à leur égard. »*

Déconcertante – et pas vraiment convaincante – cette seconde partie. *« Déroutante ? C'est le but. Cette façon désincarnée de jouer, c'est pour permettre aux gens de s'investir. Et qu'ils s'inventent une histoire, une suite qu'ils pourront broder... »*

ALAIN MACHEFER.

LES MOSSA ET LES AUTRES

A Nice, le carnaval des peintres

Les fêtes populaires s'achèvent toujours ainsi. Aussitôt après la parade du carnaval, les équipes de nettoyage se sont emparées du macadam, ont balayé les confettis, rendu la rue à son état antérieur. L'ordre qui régnait la veille doit sans tarder reprendre son cours. Assez jouée la comédie en arlequin, assez déjoué l'ordre général, les hommes travestis en femmes, les femmes en hommes, les gentils et les rangés en méchants et en dérangés...

Fête de l'inversion, fête de la folie, juste le temps de quelques bouffées d'air différent. Le lendemain, on reprend le licol quotidien, jusqu'à la prochaine rupture.

LE carnaval dont on maintient, contre vents et marées, la tradition déclinante, n'a plus sa fonction d'exutoire dans la société plus ou moins permissive d'aujourd'hui. Le corso amuse toujours les enfants, mais cette fois, pour la célébration du centenaire, les musées se sont emparés de la fête. Le caravansérail de l'aimable héros au gros ventre est passé par la porte plutôt guindée de la rétrospective. En fait, Claude Fournet a orchestré neuf manifestations à travers la ville, qui évoquent les racines païennes et populaires du mythe et son exploitation artistique plus savante. L'invention du carnaval a fini par quitter le domaine du sorcier du village et de Jean le Fol, pour devenir celui des artistes.

A Nice, on peut dire que la tradition centenaire du corso est l'invention d'un peintre symboliste. Ayant, aux trois quarts du siècle dernier, remporté tous les concours populaires, Alexis Mossa a fini par devenir l'ordonnateur des pompes et des fastes de Sa Majesté Carnaval, donnant le jour au personnage, engendrant sa progéniture, mettant en scène ses exploits, comme dans une bande dessinée dont la suite paraît avec la montée des bourgeons de printemps.

La fête, avec Mossa, ne prend pas naissance sur la place du village, en costume de plumes, de coquillages, de pommes de pin, comme on le faisait du nord au sud, de l'est à l'ouest, dans les cités pré-industrielles du Danube et de Bulgarie, d'Italie et d'Espagne, dans les *fasnacht* de Bâle, de Cologne et chez les Gilles de Binche. Pas d'archaïque loup-garou, d'homme-oiseau, d'homme-singe, d'homme-sauvage, comme on peut les voir dans la passionnante exposition sur le mythe et le paraître du carnaval à travers le temps et l'espace.

Mossa fonctionne en peintre symboliste qu'il était au tout premier degré. Il fait venir son théâtre sur quelques feuilles de papier, *via* l'aigu et foisonnant cheminement de son dessin drapé d'un coloriage d'oiseau des îles. Il accouche d'un personnage et le laisse vivre sur ses pages, le nourrit de fantasmes d'autant plus débridés que l'homme était d'autre part des plus stricts. Et ce qu'il dessinait, il le fabriquait ensuite, le réalisait de ses mains, en sculpteur.



★ Sa majesté Carnaval (1921), par MOSSA.

Alexis Mossa a transmis à son fils le « fonds de commerce » du carnaval. Doté d'une imagination aussi fertile, Gustav-Adolf n'eut pas de mal à acquérir le savoir de son père. L'œuvre carnavalesque des deux Mossa fait les délices des visiteurs du musée Chéret. Une débauche d'aquarelles très tournant de siècle, truculentes et décadentes, brodées au trait fin, mais à coup de grosses ficelles qui sont la loi du genre. Les Mossa furent les rois du carnaval, régnant pendant des lustres, avec les mêmes rejetons qu'ils faisaient parader sur les bords de mer.

Le musée Chéret – on l'appelle ainsi parce qu'il conserve une étonnante collection du « Watteau de l'affiche », est en fait le musée des Beaux-Arts. C'est la belle endormie de Nice au sommeil de laquelle Gustav-Adolf Mossa a veillé en tant que conservateur, de 1928 à 1971, profitant du beau temps pour aller parcourir l'arrière-pays niçois et en rapporter quelques paysages à l'aquarelle dont il avait le secret. Mais, une fois l'an, le monsieur tranquille se retirait dans quelque coin de son musée aux volets tirés – tirés pour protéger les tableaux du soleil et décourager les visiteurs importuns, qui étaient tout de même rares à l'époque.

Et, dans sa cachette, il ouvrait le tiroir à imagination d'où il sortait d'exubérantes mascarades de boulevard sur la mer, savamment troussées. Avec lui, la fête de Jean le Fol, diseur de vérités sous des apparences anodines, est devenue celle des réjouissances d'un bon bouddha jouisseur, berné par ses maîtresses, le roi de la fantaisie plutôt que de la folie, aux allures de Pantagruel, mais sans sa truculence.

Comme Alice au pays des merveilles, les Mossa sont partis en laissant leur gros sourire sur le miroir. Gustav-Adolf a tant duré, qu'il a pu, dans son carnaval, évoquer les beatniks sur les chemins de la liberté et Astérix sur ceux de César. Mais le crayon du dessinateur a toujours le vol plus léger que l'esprit du conteur, laissant partout la marque du déclin d'un art populaire pris en main par l'art savant, sans jamais atteindre, bien sûr, les carnavals des peintres d'antan, ceux de Jérôme Bosch, dans sa *Nef aux fous*, bacchanales imprégnées de terreurs magiques des simples, les combats de village au carême, de Pierre Breughel.

Et l'avant-garde d'aujourd'hui, au langage hyper-spécialisé, comment s'y prend-elle pour entrer dans le carnaval populaire ? Car de jeunes artistes contemporains, et non des moindres, ont été invités à entrer dans la ronde du bord de mer. Ils l'ont fait avec sérieux, fidèles à leur propre langage artistique, qui, carnaval ou pas, doit passer dans leur production. Que pouvait faire un Sandro Chia, sinon un tableau avec un personnage en état d'apesanteur, où le conte de fées baigne dans une atmosphère métaphysique ?

C'est la même vibration picturale qu'on retrouve dans la toile du Berlinois Salomé, dont les eaux turbulentes veulent rejoindre Monet dans son étang au soleil. Dolla, Saytour, Selz, se sont rapprochés du thème par les techniques du carton-pâte et du plastique brillamment coloré autour d'une légère structure métallique, pièces de char et fantastique trône d'un roi qui n'a jamais existé que dans l'imagination des artistes.

JACQUES MICHEL.

★ « Le carnaval des peintres », au musée Chéret, à l'Espace niçois d'art contemporain et à la Galerie d'art contemporain.

FESTIVALS D'ÉTÉ

Mozart et Rossini à Aix

Vaches un peu maigres pour les amateurs d'art lyrique du Festival d'Aix-en-Provence, 13 juillet-1er août. Le pavillon Vendôme s'étant révélé d'une acoustique épouvantable, Louis Erlo n'a pu programmer que deux opéras (treize représentations) au théâtre de l'Archevêché : un *Barbier de Séville* de Rossini, mis en scène par Roberto de Simone, dirigé par G.L. Gelmetti, avec une excellente distribution (Valentini-Terrani, Melbye, Gambill, Bastin, Van Dam) et *la Finta Giardiniera*, qui poursuit la découverte des opéras peu joués de Mozart, un avant-goût des *Noces de Figaro*, dans une mise en scène de Gildas Bourdet.

Mais, l'an prochain, le théâtre sera entièrement reconstruit, de manière à présenter en alternance trois ouvrages lyriques, avec un nombre de places augmenté d'un quart.

Tous les concerts (à l'exception d'« Une heure avec » au cloître Saint-Sauveur) auront lieu cet été à l'Archevêché : *le Messie* dirigé par Gardiner, *la Passion selon saint Jean* (Corboz), *la Création* (John Nelson), un concert Mozart, dirigé par Gardiner, avec M.J. Pires, et enfin une création collective pour percussion, voix et divers instruments, de Amy, Alsina, Dao, Dufourt et Mâche, présentée avec le Centre Acanthes.

★ Renseignements : Festival, palais de l'ancien archevêché, 13100 Aix-en-Provence. Tél. : (42) 23-37-81.

L'artificiel et le vivant à Avignon

Le trente-huitième Festival d'Avignon se tient du 7 juillet au 4 août. Malgré d'importantes coupes dans les subventions prévues, son directeur, Bernard Faivre d'Arcier, a voulu maintenir la manifestation, lui garder son éclat, dépasser les conflits qui ont suivi l'élection de M. Jean-Pierre Roux (RPR) à la mairie de la ville, où il remplace M. Henri Duffault (PS), toujours président de la commission des finances au conseil général, l'un des organismes de tutelle du Festival. Il y a eu des négociations, des espoirs d'accord. En définitive, le budget du Festival se trouve considérablement amputé. Le programme est donc moins fourni que les années précédentes.

THÉATRE

Cependant la Cour d'honneur présente, du 7 au 13 juillet, les trois Shakespeare du Théâtre du Soleil : *Richard II, la Nuit des rois, Henri IV*. Du 19 au 24 juillet, le Centre dramatique des Alpes crée *Richard III*, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdès. Venant également de Grenoble, le Groupe Emile Dubois présente *Ulysse*, chorégraphie de Jean-Claude Gallotta, du 27 au 29 juillet, suivi par les Ballets de l'Opéra de Paris, du 1er au 4 août.

THÉATRE MUNICIPAL. – Du 15 au 18 juillet, *l'Echarpe rouge*, opéra d'Aperghis sur un livret d'Alain Badiou, mise en scène d'Antoine Vitez. Coproduction Chaillot-Opéra de Lyon-France-Culture. Du 21 au 26 juillet, le *Prince de Hombourg*, production du TNP, mise en scène de Karge et Langhoff. Du 30 juillet au 3 août, une autre mise en scène de Karge et Langhoff avec la Comédie de Genève : *la Cerisaie*.

CLOITRE DES CÉLESTINS. – Du 10 au 16 juillet : *les Serments indiscrets*, coproduction JTN-Studio de Vitry, par Alain Ollivier. Du 19 au 25 juillet : *les Blouses*, par Jérôme Deschamps. Du 27 juillet au 1er août : *l'Amour des trois oranges*, par les Marionnettes de Florence.

COUR DE LA FACULTÉ DES SCIENCES. – Du 12 au 18 juillet : Spectacle Feydeau, par l'Aquarium. Du 21 au 26 juillet : *l'Ecole des femmes*, par Hervé Loichemol et le Centre dramatique de Lausanne.

SALLE BENOIT XII. – Du 11 au 16 juillet : *Nature morte*, par Jean-Claude Fall.

PÉNITENTS BLANCS. – Du 13 au 19 juillet : *l'Eve future*, par Jean-Louis Jacopin. Du 21 au 27 juillet : les marionnettes néerlandaises *Figuren Triangel*.

COUR DE L'ORATOIRE. – Du 9 au 13 juillet : *Woyzeck*, par Jacques Lassalle avec les élèves de l'Ecole de Strasbourg. Du 31 juillet au 4 août : Serge Valletti.

CLOITRE DES CARMES. – Du 22 au 25 juillet : *Edouard II*, adaptation de Brecht par Lluis Pasqual et le Centre dramatique d'Espagne. Du 30 juillet au 4 août : *Dans la jungle des villes*, par Philippe Sireuil et le Théâtre Varia de Bruxelles.

Une nouvelle troupe avignonnaise entre dans le « in », celle d'Alain Timar, qui présente *Ani Maamin*, d'Elie Wiesel, dans son Théâtre des Halles, du 9 juillet au 4 août.

DANSE

MAGUY MARIN. – Du 11 au 17 juillet, au Cloître des Carmes, coproduction Maison des arts de Créteil.

EIKO ET KOUMA. – Du 17 au 21 juillet, danse buto, cour de l'Oratoire.

RÉGINE CHOPINOT. – Du 20 au 24 juillet : *Via*, coproduction Festival de Montpellier, Salle Benoit XII.

JEAN-MARC MATOS. – Du 28 juillet au 1er août : *Iles*, coproduction La Rochelle, Tarbes, Maison de la danse à Lyon, Salle Benoit XII.

MICHEL HELLET EGHAYAN. – Du 29 juillet au 2 août : *Orlando Furioso*, coproduction Biennale de la danse de Lyon, cour de la faculté des sciences.

DOMINIQUE BAGOUET. – Du 30 juillet au 3 août : *F. et Stein*, production Centre chorégraphique de Montpellier-Pénitents Blancs.

MUSIQUES

Jazz au cloître du Palais Vieux : Jon Hendricks, du 15 au 19 juillet ; Steve Lacy, du 29 juillet au 2 août. Du 22 au 27 juillet, Hélène Delavault chante (coproduction France-Culture).

Cycle d'orgues, messes contemporaines, Bruno de la Salle avec le *Roi Arthur* au Potager d'Urbain V et les surprises du off, les lectures contemporaines, des écoutes radiophoniques...

Un nouveau lieu s'ouvre : l'hospice Saint-Louis, où est organisé un parcours « de l'artificiel au vivant » : atelier d'animaux naturalisés, robots, automates, images électroniques, aberrations de la nature prêtées par le musée de Bruxelles, et des spectacles : *la Onzième heure*, de Jean-Daniel Magnin et Emmanuel Ostrovski, coproduction Pro-Helvetia, du 10 au 20 juillet. *Docteur X Hero*, par Saskia Cohen-Tanugi, coproduction JIN, du 23 juillet au 3 août.

Le vivant et l'artificiel, la présence et l'image reproduite, cet effet miroir du spectacle, qui est au centre de la création contemporaine, des polémiques et des débats, est le thème central du festival. A partir de minuit, à l'Ile Piot, projections de films anciens ou inédits, des films qui parlent d'opéra et de théâtre, des vidéo-danses, des vidéo-clips, des images de synthèse...

Renseignements : Bureau du Festival, 8, rue de Mons, 84000 Avignon.

Musiques en Europe

- HOLLANDE (1er-28 juin). – Un grand Festival, toujours aussi inventif et attrayant. A côté de *Cosi fan tutte*, *l'Opéra des gueux*, de Britten, *l'Histoire du soldat* et *Pierrot lunaire*, on pourra voir le second volet, *Samstag*, de l'opéra *Licht* de Stockhausen, de nombreux ballets (M. Monk, C. Carlson, etc.), d'importantes troupes de théâtre moderne polonais. Quatre concerts seront consacrés au Canadien Murray Schafer, cinq à Henry Brant, l'un des pères de la Spatial Music (avec notamment cent flûtistes à bord de bateaux sur l'Amstel) et cinq aux musiciens de l'Himalaya. D'autres permettront d'entendre Harnoncourt, Lupu, Leonhardt, etc. (Holland-Festival, Paulus Potterstraat 12, 1071 CZ Amsterdam ; tél. (31-20) (722-245).
- STRASBOURG (7-22 juin). – Brillante participation pour le quarante-sixième Festival : Ashkenazy, Jochum, Barbara Hendrickx, M. Argerich, Béroff, Esther Lamandier, A.S. Mutter, Weissenberg, M. Price, Brendel, le Beaux-Arts Trio, le Clemencic Consort, Guschlbauer, etc. (Rens. Wolf, 24, rue de la Mésange, 67000 Strasbourg ; tél. (88) (32-11-12).
- TOURAINE (22 juin-1er juillet). – Les Fêtes musicales de la Grange de Meslay seront consacrées à la musique de chambre de Beethoven, avec, notamment, l'intégrale des quatuors par les ensembles Amadeus, Orlando, Melos, Borodine, Via Nova, Brandis et aussi Sviatoslav Richter, Régis Pasquier, etc. (Rens. mairie de Tours, 37032 Tours, Cedex ; tél. (47) (61-81-24, poste 744).
- TOULOUSE (25-30 juin). – Le Festival organisé par la Renaissance des orgues du Languedoc aura pour thème « Autour de Jean-Sébastien Bach ». On y entendra des œuvres de Bach, mais aussi tout ce qu'elles ont inspiré à d'autres compositeurs jusqu'à nos jours. (Rens. 54, rue des Sept-Troubadours, 31000 Toulouse ; tél. (61) 22-22-07).
- COLMAR (27 juin-1er juillet). – Dans l'église des dominicains devant Schongauer, au musée des Unterlinden devant Grünewald, les concerts de l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dirigé par Karl Münchinger, avec des œuvres de Vivaldi, Schubert, Haydn, Mozart, Bach, etc. (Rens. Théâtre municipal, 3, rue des Unterlinden, 68000 Colmar ; tél. (89) (41-29-82).
- AUTRES FESTIVALS EUROPÉENS. – Zurich (juin-juillet). Internationale Juni-Festwochen, Postfach, 8023-Zurich, tél. : (41-1) 211-12-56. – Athènes (juin-septembre), Festival, 1, rue Voukourestiou, Athènes 133 ; tél. (30-1) 323-00-49. – Echternach (7 juin-9 juillet), Festival international, 88, avenue du X-Septembre, 2550 Luxembourg ; tél. (352) 471-387. – Grenade (20 juin-7 juillet), Festival de musique et de danse de grenade, Ministerio de cultura, Paseo de la Castellana 109, Madrid 16 ; tél. (34-1) 455-24-52. – Ljubljana (20 juin-30 août), Festival, Trg Francoske Revolucije 1, 61000 Ljubljana, Yougoslavie ; tél. 221-948.

RENCONTRE AVEC DOMINIQUE DE MÉNIL

Dans les jardins de Houston

DOMINIQUE DE MÉNIL, une des héritières de la famille Schlumberger, une dame à cheveux blancs, petite, fine, faussement fragile, grande classe, cinq enfants, a tendance à minimiser cette œuvre de grand mécène dans la tradition humaniste qu'elle a entrepris avec son mari Jean de Ménil, et qu'elle poursuit depuis la mort de celui-ci en 1973.

Tout dans sa vie, dit-elle, s'est fait « peu à peu », a été dû à des rencontres, à des circonstances, presque à des accidents dont les conséquences ont été souvent heureuses...

Tout, c'est-à-dire beaucoup de choses : la collection d'art ancien et contemporain commencée en 1930, devenue une des plus grandes collections privées du monde, qui sera bientôt installée dans un musée construit par Renzo Piano à Houston, où les Ménil se sont fixés en 1941 ; la création d'un département d'art et d'histoire de l'art dans une petite université catholique, un autre à la Rice University assorti d'un musée, d'une bibliothèque, d'un media center *; la construction de la chapelle Rothko, ouverte à toutes les religions et aux non-croyants (inaugurée en 1971) – un haut lieu de spiritualité, de méditation, où sont organisés chaque année des colloques confirmant la vocation œcuménique de la chapelle près de laquelle, sur un bassin, flotte l'obélisque tronqué de Barnett Newman dédié à Martin Luther King. Des dons nombreux, au Musée des beaux-arts de Houston, au Musée national d'art moderne, à Paris, des aides et des coups de pouce discrets pour des achats, notamment à la Bibliothèque nationale...*

Nous avons rencontré Dominique de Ménil à Paris, chez sa sœur et son beau-frère, Sylvie et Eric Boissonnas, amateurs d'art, mécènes eux aussi – comme tous les membres de la famille, – créateurs de Flaine, la station de sports d'hiver construite par Marcel Breuer.

G. B.

« Comment est née la collection ?

DOMINIQUE DE MÉNIL. – L'idée de départ, c'était vraiment d'avoir quelques peintures sur les murs, comme ma sœur et mon beau-frère. C'est peu à peu que j'ai été amenée à acheter davantage, un peu systématiquement. Ce sont les nécessités d'un enseignement de l'histoire de l'art auquel je me suis intéressée à Houston.

– Vous avez reçu une formation d'historienne de l'art ?

D. de M. – Pas du tout.

SYLVIE BOISSONNAS. – Tes études supérieures sont scientifiques.

D. de M. – Enfin vaguement, vaguement. Non, au départ, je n'ai aucune base d'histoire de l'art, si ce n'est ce qu'on grapille petit à petit quand on est un peu plus adulte. Si vous voulez, ce sont les circonstances qui m'ont toujours poussée. Vous savez, je n'ai pas tellement d'idées préconçues. Les gens me demandent : qu'aviez-vous en tête quand vous avez fait ci, quand vous avez fait ça ? Non, on n'avait pas grand-chose en tête... C'est comme un jardinier. Je trouve dans le jardinage beaucoup de comparaisons pour tout ce que j'ai fait : il y a des choses qui poussent et des choses qui ne poussent pas. Voilà. La collection a poussé.

» Évidemment il y avait un goût à la base, et puis cette personnalité de premier plan (tout dans ma vie est dû à des rencontres et à des personnes) : une femme que nous avons attirée à Houston pour prendre en main un tout petit musée d'art contemporain. Elle s'appelait (elle est morte) Jermayne MacAgy. Elle y a organisé des expositions prestigieuses. Prestigieuses non par le prix ou l'importance des objets qu'elle apportait, car c'était fait avec de petits moyens, mais par la science et le goût avec lesquels elle savait les présenter. Avec elle nous avons fondé un département d'histoire de l'art à l'université catholique de Saint-Thomas. Et c'est ce petit département et son enseignement qui m'ont poussée à acheter un peu plus systématiquement. Elle me disait toujours : on ne peut pas enseigner vraiment l'art avec simplement des livres et des diapositives. Il faut pouvoir toucher les objets, avoir de vrais tableaux devant les yeux.

★ « Séparation d'Inchon » (1947), par Victor Brauner.

– Vous êtes la première génération à avoir entrepris une collection ? Y avait-il un héritage artistique dans la famille ?

D. de M. – Notre grand-mère avait beaucoup de goût ; elle s'intéressait déjà à l'art. Il y a toujours eu des livres d'art chez elle. Et notre mère avait un don certain, un œil, un véritable plaisir pour l'art. Mais ce goût avait toujours été refoulé, parce que, voyez-vous, mon père...

S. B. – C'était la position de la femme, Dominique, surtout pour notre grand-mère. Mais pour notre mère aussi. Notre grand-mère aurait acheté des Gauguin si...

D. de M. – Ce n'est pas seulement la position de la femme. C'était celle des familles bourgeoises très économes, et très... Bon, on dépensait, on avait une belle argenterie, on avait ce qu'il fallait, on vivait très très convenablement, mais on aurait trouvé extravagant, frivole, trop somptueux, d'acheter de l'art.

S. B. – Mais notre grand-mère, elle, ça lui était complètement égal ce décor, cette argenterie. Elle n'avait pas les préjugés bourgeois. Dans son cas, c'est parce qu'elle n'a pas osé passer outre à son mari. Et c'est la même chose pour notre mère, qui n'a pas osé, ou voulu, ou qui a été trop amoureuse, et n'aurait pas eu de réel plaisir du moment que notre père ne s'associait pas à cette idée.

– Ce goût de l'art vient donc des femmes dans la famille ?

D. de M. – Oui, plutôt.

– Votre mari était amateur d'art...

D. de M. – Mon mari a toujours été passionné d'art. Cela faisait partie de son tempérament. Il aimait la vie, le bon vin, il aimait les tableaux, il aimait la musique. Jean aimait tout ce qui était beau, merveilleux. Il y avait chez lui une nature très généreuse. Alors moi, dès que j'ai été un peu libérée de mes complexes... par le Père Couturier (1), un dominicain... C'est lui qui m'a libérée de mes complexes et m'a fait presque un devoir d'acheter de la peinture.

S. B. – Tu inquiétais notre mère, du reste, qui s'en était plainte à lui...

D. de M. – Elle disait : « Mais mon Père, ils n'auront plus que des croûtes de pain à manger ! ». Et très dignement le Père Couturier répondait : « Madame, il vaut mieux ne manger que des croûtes de pain, mais avoir de la bonne peinture sur ses murs. » C'est absolument authentique. A cette école... et comme au fond je suis collectionneuse dans l'âme, bien que je m'en sois défendue pendant très longtemps... Enfant, je collectionnais les coquillages, les timbres-poste, les boîtes d'allumettes, les images, les bons points. J'aimais collectionner, plus que mes sœurs, encore plus.

S. B. – Moi, je ne suis pas collectionneuse.

– Vous n'êtes pas collectionneuse ?

S. B. – Je ne crois pas. Enfin, c'est peut-être aussi l'influence de mon mari, qui a horreur des encombrements. Mais c'est aussi que, pour être collectionneur, il faut une passion d'une part, et une méthode. Moi, ça pécherait surtout du côté méthode. De me dire ah ! il faut que j'aille jusqu'au bout de cette collection de livres ou bien il me manque telle ou telle période de cet artiste...

– Combien y a-t-il de pièces dans la collection de Ménil ?

D. de M. – Je ne peux pas vous le dire, parce qu'il y a beaucoup de gravures. Plus de dix mille pièces certainement. Avec la gravure, ça va vite. J'ai eu la chance de vivre à une époque merveilleuse où on pouvait encore acheter pour rien une gravure sur la IIIe Avenue à New-York. Pour 20 dollars on avait quelque chose, et pour 35 on pouvait trouver un Goya. Alors, évidemment, j'en ai profité. A ces prix-là, on achète facilement dix-douze gravures comme un rien.

– Dans quelles directions avez-vous développé la collection ?

D. de M. – Elle s'est développée toute seule. Que voulez-vous, quand on est ami des peintres... Nous avons été amis de Max Ernst, de Victor Brauner. Victor Brauner était un homme d'une grande intelligence, d'une grande sensibilité. J'aimais ses couleurs qui étaient des couleurs folkloriques. On lui achetait chaque année un tableau. Ça l'aidait à vivre et c'était un plaisir. Beaucoup de choses se sont faites comme cela, sans vraiment d'idées préconçues.

– La collection comporte cependant un fort noyau surréaliste...

D. de M. – Une des raisons pour lesquelles j'ai acheté beaucoup de surréalistes, c'est qu'à l'époque, en Amérique, ça ne valait presque rien. Personne n'achetait Max Ernst. Il était plus ou moins boudé par les musées, par les collectionneurs. Pour acheter par exemple de la peinture du seizième siècle, il aurait fallu des fortunes, que nous n'avions pas. On achetait ce qui était de son temps, et qui était là, qui ne demandait qu'à trouver preneur.

Coexistence pacifique

– Vous dites que la collection s'est développée toute seule, mais dans cet intérêt que vous avez par exemple pour l'art africain ne peut-on voir une intention par rapport au problème noir aux Etats-Unis ?

D. de M. – Sûrement oui... Et puis une fois qu'on commence à connaître l'art africain, il y a une telle variété, une telle invention de formes, qu'on est passionné.

– La représentation du Noir dans l'art fait partie de vos recherches...

D. de M. – C'est encore autre chose, mais qui a toujours un fond commun. En effet, c'est venu du choc du racisme qu'on a rencontré, qui existe toujours, aux Etats-Unis. Telle qu'était l'Amérique quand nous sommes arrivés dans les années 40 et au début des années 50, c'était véritablement très pénible. Petit à petit l'idée m'est venue de rechercher les causes, d'étudier comment les Blancs voyaient les Noirs (2).

– Est-ce que vous vous souvenez du premier tableau que vous avez acheté ?

D. de M. – Tout le monde me pose la question ! C'est une aquarelle sur papier de Foujita, qui représente un petit nègre. Elle me plaisait beaucoup. Je n'étais pas mariée, je venais de rencontrer mon futur époux. Notre second achat – là nous étions mariés, – a été une belle gravure de Picasso : *les Saltimbanques*. Tout cela c'était avant la guerre, à Paris. Puis il y a eu la guerre, un tel cataclysme, qui m'a paru comme la défaite de la France, comme la fin du monde. J'en ai même perdu le goût de la lecture. C'est le seul moment de ma vie où je ne pouvais plus lire. Plus rien ne semblait avoir de sens. L'art n'existait plus pour moi. Ce n'est que peu à peu, à New-York, et au contact du Père Couturier, que j'ai recommencé à acheter. Le Père Couturier au contraire, voyait, dans l'art, des valeurs françaises qui n'avaient pas été écrasées, qui continuaient à parler haut de la France.

» Le premier achat d'après-guerre a été, je crois, une aquarelle de Cézanne que mon mari a rapportée de New-York. Et là, je l'avoue très franchement, quand j'ai vu ces quelques taches de couleurs, je me suis dit : quand même, c'est pas grand-chose pour tout ce que ça coûte. Ce n'est que plus tard que j'ai vraiment compris la beauté de cette œuvre. *Maintenant*, moins il y en a sur une toile ou sur une aquarelle de Cézanne, et plus je trouve que c'est beau. Les taches sont placées avec une telle justesse... J'amène cette aquarelle de Cézanne. Elle sera dans l'exposition du Grand Palais, mais pas avec les œuvres de sa période. Elle sera placée avec des choses beaucoup plus anciennes, avec une admirable jarre cycladique, au milieu d'objets du troisième millénaire, parce qu'on y retrouve la même pureté, la même tension.

★ Poupée kachina.

– C'est un parti pris dans l'exposition ?

D. de M. – Non, il n'y a pas de parti pris. Deux ou trois fois je me suis laissée aller à faire des rapprochements de cet ordre, mais pas de façon systématique. En gros, pour ne pas créer de confusion, et parce que c'est intéressant de voir ce qui se faisait à telle époque, on a gardé le schéma chronologique, ce qui se faisait dans les années 40, 50, 60, à la fois en Amérique et en France. On a fait des confrontations d'Américains et de Français pour plusieurs époques.

– Vous avez intitulé l'exposition « La rime et la raison »...

D. de M. – Ça m'est venu comme ça. Je cherchais un titre. Il vient, bien sûr, de « sans rime ni raison », mais là, au contraire, c'est avec rime et avec raison. Rime, si vous voulez, c'est faire chanter les choses. La raison, c'est que l'exposition est malgré tout assez structurée. Il y a une raison pour que les choses se trouvent là où elles se trouvent. En même temps elles seront un peu déplacées. Un peu comme un grand couturier présente sa collection. Tout est impeccable, et c'est à ce moment qu'un Charles James chiffonne ou décoiffe ses mannequins un petit peu. C'est ce dernier coup de pouce qui fait que ce n'est pas raisonnable, que ça aura du charme. C'est ça la rime, ce qui n'obéit pas à la raison, ce qui échappe. Il y a deux aspects : le raisonnable et l'aspect un peu fou-fou, le poétique.

– Est-ce que cela peut illustrer toute l'histoire de votre collection ?

D. de M. – Non, je ne pense pas. Cela donne une indication. A la fois on a suivi des lignes très précises et en même temps on s'est laissé aller à la joie de mettre certaines choses, parce qu'on avait envie de les mettre, simplement parce que ça chantait. Il ne faut pas chercher au-delà d'un titre amusant, qui finalement correspond bien à deux tendances qui coexistent.

– Avez-vous mis dans l'exposition toutes les pièces que vous souhaitiez mettre ?

D. de M. – On n'a pas eu tout à fait assez de place. Max Ernst et Magritte sont très resserrés. Je n'ai pu montrer les Magritte comme je l'aurais voulu, j'ai dû en supprimer. Mais c'est déjà prodigieux d'avoir eu ces trois étages du Grand Palais.

– C'est vous qui avez fait le choix totalement ?

D. de M. – Nous l'avons fait ensemble, avec Walter Hopps (3). Il y a certaines pièces qu'il a pensé à mettre et auxquelles, moi, je n'aurais pas pensé.

– Par exemple ?

D. de M. – Par exemple un artiste texan, mort maintenant, qui était assez schizophrène et qui gagnait sa vie en pêchant la crevette. En même temps, il avait correspondu avec Meyer Schapiro. Le tableau exposé s'appelle *Bodies of two little dead children*. C'est rien, deux petits bâtons courbés, mais il y a quelque chose de poétique, quelque chose de mystérieux. Je n'aurais pas eu l'audace de le mettre, et je suis heureuse qu'il y ait pensé.

Le Treasure House

– Y a-t-il une œuvre dans vos collections que vous ne prêteriez jamais, à laquelle vous êtes attachée au point de ne pouvoir vous en dessaisir même momentanément ?

D. de M. – Non. Il n'y a rien que je ne puisse prêter. Du point de vue affectif, il y a des pièces auxquelles je tiens énormément, et je prendrai toujours les plus grandes précautions pour être sûre qu'il ne leur arrive rien. Mais vous savez, on n'atteint pas soixante-quinze ans sans penser qu'on va se dessaisir de tout, sans prendre certaine distance. On est toujours attaché à ce que l'œuvre ne périsse pas et qu'elle puisse continuer de vivre sa vie. Et puis, d'une certaine manière, j'ai de tels trésors que je ne peux pas vivre avec. En même temps, je suis comme ma sœur et mon beau-frère, j'aime que les choses soient montrées. J'aime avoir des choses autour de moi, mais peu. Je serai très très heureuse, quand le musée sera constitué (4), de réarranger ma vie avec des espaces très nets.

– L'ensemble de la collection doit être regroupé dans le musée ?

D. de M. – Oui, tout, et ce qui doit encore venir, mais je compte bien tout de même de mon vivant garder quelques tableaux aux murs de ma maison. Le principe du musée est très simple et, je crois, nouveau. Je trouve qu'on montre toujours trop de choses. Dans les musées, les gens se fatiguent et ne voient plus rien. Et puis, on ne laisse jamais assez de place aux œuvres. Pour qu'un tableau puisse être vu comme il doit être vu, il lui faut parfois beaucoup d'espace. Je crois qu'il faut faire l'effort de montrer très bien, mais peu à la fois.

» Ce qu'on ne montre pas doit quand même rester visible pour les savants, les spécialistes, les étudiants. On le verra sur les murs, mais à un second étage que j'appelle le *Treasure House*, c'est-à-dire les réserves. C'est là que les objets seront comprimés, comme dans une épicerie où vous mettez tout serré, et que les tableaux seront accrochés comme dans les salons d'autrefois, ces salons de curiosités où les amateurs mettaient tout depuis le bas, jointifs. Cela prend très peu de place.

» J'ai fait des essais en accrochant tous mes Max Ernst. Enorme avantage : si quelqu'un veut voir les Max Ernst, on n'aura jamais à chercher dans les réserves. Autre avantage, ou délice : vous regardez, et vous faites vos petites expositions ; vous jouez avec vos tableaux comme un peintre joue avec ses couleurs sur une palette. Quant à l'exposition, vous la changez tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois. On ne va pas se créer des règles à l'avance.

Propos recueillis par GENEVIÈVE BREERETTE.

(1) Le Père Marie-Alain Couturier (1897-1954), peintre et animateur de la revue *l'Art sacré*, a milité pour l'introduction de l'art contemporain dans les édifices religieux, à l'église du plateau d'Assy, à Audincourt, à Ronchamp. Un livre qui sort le 13 avril réunit ses notes et textes écrits pendant les quinze dernières années de sa vie.

(2) *The Image of the Black in Western Art*, par William Morrow. Deux volumes parus aux éditions de la Ménil Foundation.

(3) Directeur de la Ménil Collection à Houston.

(4) Le musée construit à Houston par les architectes Renzo Piano et Fitzgerald sera inauguré en 1985.

SÉLECTION

CINÉMA

« Streamers » de Robert Altman

Treize ans après *Mash*, c'est la même histoire mais elle n'est plus drôle du tout. Voici une chambrée de jeunes soldats qui s'attendent à être envoyés au Vietnam. Un huis clos où l'angoisse s'échauffe.

ET AUSSI : *Le Juge*, de Philippe Lefebvre (la police, la justice et la drogue). *William Burroughs*, de Howard Brookner (portrait du poète en prophète). *Biquefarre*, de Georges Rouquier (un détour par l'Aveyron). *L'Habilleur*, de Peter Yates (à la gloire du théâtre). *Peppermint Frieden*, de Marianne S.W. Rosenbaum (Allemagne 45-50, une petite fille regarde). *Vent de sable*, de Mohamed Lakdar Hamina (épopée de la condition féminine).

THÉATRE

« A cinquante ans... » à Aubervilliers

A cinquante ans elle découvrait la mer, de Denise Chalem. Une fille se souvient de sa mère, de ce lien fait d'exaspérations, d'attente et d'amour. Gabriel Carran reprend à Aubervilliers cette histoire éternelle.

ET AUSSI : *Cinna* et *la Mort de Sénèque* à la Comédie-Française (l'art du baroque par Jean-Marie Villégier). *La Mouette* et *le Héron* à Chaillot (le regard russe d'Antoine Vitez). *Cyrano de Bergerac* à Mogador (reprend du service). *Shakespeare* au Théâtre du Soleil (avant Los Angeles et Avignon). *Gertrud morte cet après-midi* aux Déchargeurs (en souvenir de la grande Stein).

MUSIQUE

Rencontres à Arc-et-Senans

Le pli est pris : dans les admirables salines de Ledoux à Arc-et-Senans (Jura), des instrumentistes de tous les pays se réunissent pendant dix jours (du 12 au 22 avril). Et les amateurs peuvent déchiffrer avec un maître « animateur », un musicien de profonde culture, François Michel.

Au rendez-vous de cette année I. Arditti, S. Cazeau, le Quatuor Talich, F. Cambreling, C. Cantin, M. Bourgue, A. Planès, le Trio « le Cercle », l'Orchestre de Franche-Comté, et « l'inventeur » de ces rencontres, le pianiste Cyril Huvé (Centre musical de Franche-Comté, BP 50, 39110 Salins-les-Bains ; tél. (84) 73-21-24 ou FNAC-Voyages, (1) 274-36-72).

Quelques événements à ne pas manquer : *les Tréteaux de Maître Pierre*, un spectacle Cervantès-Falla, par l'Atelier lyrique de Tourcoing (Dancing du Fresnoy, boulevard Descat, à Tourcoing, du 13 au 24 avril ; tél. (20) 26-66-03) ; à l'IRCAM, *Répons* de Boulez (le 16, à 18 h 30) ; une soirée Poulenc-Cocteau, avec le *Concert champêtre*, le *Stabat Mater* et *la Voix humaine* (Pleyel, le 16) ; à la Péniche-Opéra, *Plongée en Nautilus dans les eaux profondes de la musique française au 19e siècle* (en face du 188, quai de Jemmapes, Paris, du 17 au 29 avril ; tél. 245-18-20).

ET AUSSI : Mahler par l'Orchestre de Paris : *Première* et *Dixième Symphonies* (adagio), dir. A. Fischer (Pleyel, les 11 et 12) et *Sixième*, dir. G. Bertini (Pleyel, les 18 et 19) ; Exposition acousmatique Pierre Henry (Noroit, 6, rue des Capucins, Arras, les 13, 14, 27, 28) ; *l'Italienne à Alger*, mise en scène de Ken Russell avec Paolo Montarsolo (Genève, les 17, 19, 21, 24, 26, 30 avril).

DANSE

Sankaï Juku au Théâtre de la Ville

Dans son nouveau spectacle *Jomon shô*, Amagatsu, un des maîtres actuels du butô, propose à ses danseurs de ressentir et de traduire les images mentales suscitées par le thème de la chaleur, sur des sonorités du percussionniste Satô.

Le Ballet de l'Opéra au Théâtre des Champs-Elysées

Programme patchwork avec des œuvres classiques *Bach suite* de F. Lancelot et R. Noureev, *Divertimento n° 15* de Mozart (Balanchine) et des œuvres contemporaines d'Andy Degroat et Rudi van Dantzig.

ET AUSSI : Douglas Dunn à Pont-à-Mousson, *The Secret of the Waterfall*, 4 avril). Karine Saporta à Beaubourg (la jeune danse au féminin). Momix au Théâtre de la Ville (Pilobolus au music-hall), Festival Dance Connection à la Forge (Cie Anne Delichère, 12-13 avril ; Ilka Doubek, 14 et 15 avril ; Pichaya et Vassandy, danse indoue, 16-17 avril).

EXPOSITIONS

Friedrich et Altdorfer au Centre du Marais

Au côté de Caspar David Friedrich, le Centre culturel du Marais présente Altdorfer et le réalisme fantastique dans l'art allemand, à travers plus de deux cents gravures et une cinquantaine de dessins prêtés notamment par la Bibliothèque nationale et par les musées allemands. Les tableaux d'Altdorfer qui ne quittent pas les musées d'outre-Rhin, sont évoqués par des reproductions photographiques grandeur nature.

Dessins florentins et romains à l'Institut néerlandais

Pour célébrer dignement le centenaire de la naissance du grand collectionneur Frits Lugt (1884-1970), l'Institut néerlandais (dont il est le fondateur) propose un choix de plus de cent soixante dessins de grands maîtres romains et florentins, mais aussi des écoles de Sienne et d'Ombrie, du XVe au XVIIIe siècle. Parmi ces dessins, qui sont exposés dans des cadres anciens également acquis par le célèbre amateur d'art, citons des études de draperies de Léonard de Vinci et de Lorenzo di Credi, les têtes à la pierre noire d'Andrea del Sarto, une étude pour une descente de croix de Signorelli, des feuilles de Raphael, Filippino Lippi, Fra Bartolomeo, de Federico Barrocci, des frères Zuccaro...

ET AUSSI : *Karl Hubbuch*, Galerie Flinker. *Lapicque*, Galerie Trigano. *Jean Dubuffet* à Amiens. *Ecritures dans la peinture* au nouveau Centre national d'art contemporain (villa Arson) de Nice. *L'Art espagnol actuel* au Palais des arts de Toulouse.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). *Informations téléphoniques* : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

ENRICHISSEMENTS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. De Baskt à Matisse. Jusqu'au 30 juillet.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie – CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 23 avril.

TEXTILE : Créer avec l'industrie. Jusqu'au 7 mai.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FÊTES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THÉATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

∴

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

REPORTAGE DU MOIS. L'actualité vue par les lauréats du World Press Photo/Agence Sipa (Afghanistan, Iran, Liban, Nigéria). Jusqu'au 7 mai.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

LE TRÉSOR DE SAINT-MARC, de Venise. Grand Palais *(voir ci-dessus)*. Entrée gratuite le 21 mai. Jusqu'au 25 juin.

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE. Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS, 1973-1983. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 4 juin.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VIe au XVIe siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN-LUC TARTARIN. Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 13 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

BAUHAUS ET PHOTOGRAPHIE, 1920-1935. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 13 mai.

RITZI ET PETER JACOBI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 24 juin.

ATELIERS 84. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 29 avril.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 29 avril.

LA LITTÉRATURE EN COULEURS. Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Musée des Enfants *(voir ci-dessus)*. Sf. lundi de 10 h à 17 h 30. Nocturne le mercredi jusqu'à 20 h 30. Du 11 au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. – NOUVELLES ACQUISITIONS. – CONTIGUITÉS – REGARDS SUR L'ART. Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

L'EMPIRE DU BUREAU, 1900-2000. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 mai.

CENDRE ET ALCOOLS. Cendriers publicitaires de la collection Rodriguez. Musée de la publicité *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 30 avril.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 à 17 h 45. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

JOAN PALA. Prix Bourdelle 1983. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 mai.

JEAN MESSAGIER. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 mai.

MONTMARTRE. Des origines à nos jours. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., de 11 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'à fin décembre.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

Centres culturels

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

SOLS. Peintures, sculptures, installations. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 21 mai.

LE CORBUSIER-SAVINA. Sculptures et dessins. Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf dim., de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LES TRÈS RICHES HEURES DU DUC DE BERRY. Fac-similé intégral. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (878-14-33). Sauf lundi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

LE VITRAIL EN LORRAINE, du XIIe au XXe siècle. Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 juin.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

ALTDORFER et le réalisme fantastique dans l'art allemand. Centre culturel du Marais *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 15 juillet.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 avril.

AU-DELA DE L'IMAGE RÉPÉTÉE : Heywood, Sewell, Tamasauskas. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 avril.

LA PEINTURE, LE FANTASTIQUE ET LA METAPHORE. Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon, (225-10-57). Du lundi au jeudi, de 9 h à 17 h ; le vendredi de 9 h à 16 h 30. Du 11 au 27 avril.

DESSINS FLORENTINS ET ROMAINS DE LA COLLECTION FRITS LUGT. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h. Du 12 avril au 27 mai.

TONY EMILSON, sculptures ; PETER DAHL, lithographies, textiles. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). Du lundi au vendredi, de 12 h à 18 h ; les samedis et dimanches de 14 h à 18 h. Du 13 avril au 20 mai.

CONSTRUIRE POUR LA CULTURE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dimanche et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

MISES EN BOITE. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

JEAN VOIGT. Mirages de la décadence. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (569-02-02). De 13 h à 19 h ; dim. (et fêtes), de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai.

LE TEMPS DU REGARD. Hôpital du Val-de-Grâce, 74, boulevard de Port-Royal (329-12-31). Jusqu'au 2 mai.

POUR L'AMNISTIE. 300 peintres solidaires des prisonniers politiques d'Uruguay. Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail (544-38-39). Sauf dim., de 9 h à 20 h ; sam., de 9 h à 13 h. Jusqu'au 21 avril.

EUGENIO TELLEZ. Paysages idéologiques. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

CARTIER-BRESSON. Carnet de notes sur le Mexique. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 avril.

PRESSE : « Trois siècle de combat pour sa liberté ». Mairie du Ve arrondissement, 21, place du Panthéon. De 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 22 avril.

Galeries

LES TROIS NOLL. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 5 mai.

COLLAGES 1960-1980. Œuvres de Cahn, Coppel, Downing, Le Bret, Ortlieb et Shanon. Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau (508-51-25). Jusqu'au 21 avril.

TISSUS ART DECO. Atelier Mazzanti. Galerie de l'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 31 mai.

« 9 ARTISTES ITALIENS DANS 9 RÉGIONS DE FRANCE LA STRADA OCULTA ». Galerie Pierre Lescot, 153, rue St-Martin (887-81-71) et Galerie J. et J. Donguy ; 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 30 avril.

ANGIE ANAKIS, ELIANE LARUS, VERONIQUE WIRBEL. Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 5 mai.

JOHN DEMOS, COSTIS ANTONIADIS. Deux jeunes photographes grecs. Galerie La Chambre claire, 14, rue St-Sulpice (634-04-31). Jusqu'au 19 mai.

VOLTI-BARON-RENOUARD. Un sculpteur, un peintre. Hall Mercedès, 118, avenue des Champs-Elysées (562-24-04). Jusqu'au 6 juin.

GEORG BASELITZ. Gravures 1964-1983. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 25 avril.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

ANDRÉ BORDERIE. Peintures. Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 28 avril.

VICTOR BURGIN. Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 5 mai.

SAMUEL BURI. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51) et galerie le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Du 13 avril au 19 mai.

CAMESI. Visible – Invisible. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 12 mai.

LUCIANO CASTELLI. New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 17 avril.

MARIE CHAMANT. O petit ! O grand ! Galerie Alain Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 28 avril.

CHAMBAS. Portraits. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CONDÉ. Galerie du Marais, 33, rue des Francs-Bourgeois (277-17-25). Jusqu'au 5 mai.

HONORÉ DAUMIER, 1808-1879. Sculptures, dessins, lithographies. Galerie de Jonckheere, 21, rue quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 21 avril.

BJORN T. HANSEN. Peintures. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 avril.

BARRIE HASTINGS. Peinture. Galerie Bretean, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 12 mai.

FRANZ-GREGOR HILTNER. Aquarelles. Galerie le Robinson, 54, rue d'Orsel (264-58-46). jusqu'au 28 avril.

KARL HUBBUCH. Peintures, aquarelles, dessins des années 20 et 30. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 mai.

ISODORE ISOU. Méditation esthétique sur Sontine. Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 27 avril.

KIMURA. Œuvres récentes. Art Yomiuri, 5, quai de Conti (326-15-35). Jusqu'au 12 mai.

J.-F. LACALMONTIE. Galerie Gabrielle Maubrie « Au fond de la cour », 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 28 avril.

LAPICQUE. Dessins. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 28 avril.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

JEAN MESSAGIER. « Bourgeons de papier ». Croquis et dessins, 1940-1983. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 12 mai.

OLEG LLIAGATCHEV. Peinture. Galerie Raspail Rive-Gauche, 221, bd Raspail (320-68-75). Jusqu'au 28 avril.

GÉRARD PASCUAL. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 avril.

PEREZ-FLORES. Prochromatiques. Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 30 avril.

ACHILLE PERILLI. Irrazionale geometrico. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 5 mai.

J.-F. POITEVIN. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de La Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 28 avril.

MAURICE ROCHER. Femmes et notables. Gouaches. Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse, (555-83-69). Jusqu'au 18 avril.

MICHEL SEUPHOR. Galerie Myriade, 231, rue Saint-Honoré (260-68-68). Jusqu'à fin avril.

FELICIA SEWICKI. Peintures. Galerie Poisson d'Or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 28 avril.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 28 avril.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

TABUCHI. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 20 avril.

VIMENET, sculptures, dessins. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 21 avril.

ISABELLE WALBERG. Sculptures 1943-1983. Jusqu'au 20 avril. – HANS HARTUNG. Un art autre – un autre art. Les années 50 (1945-1955). Jusqu'au 31 juillet. Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

ROLAND WEBER. Peintures 1981-1983. Galerie J. Spiess, 4, avenue de Messine (256-06-41). Jusqu'au 5 mai.

En région parisienne

BOBIGNY. Roger Somville, Préfecture, Hôtel de ville, Bourse départementale du travail, Maison de la culture. Renseignements : 830-11-93. Jusqu'au 2 mai.

JOUY-EN-JOSAS. Impressions cachemire au XIXe siècle. Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Sam., dim., mardi et jours fériés, de 14 h à 17 h. Jusqu'au 28 juin.

LA DÉFENSE. Les bâtisseurs de l'imaginaire. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 13 mai.

MARLY-LE-ROI. De Renoir à Vuillard : Marly-le-Roi, Louveciennes, leurs environs. Musée-promenade, grille royale, parc de Marly (969-06-26). Sauf lundi, mardi (et jours fériés), de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 juin.

PONTOISE. Le portrait dans les collections du musée. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 mai. – Ludovic-Rodo Pissarro, 1878-1952. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

TORCY. Robert Brennes, sculptures. Maison du Temps Libre, place des Rencontres (017-01-35). Jusqu'au 23 avril.

En province

AMIENS. Jean Dubuffet, peintures 1942-1982. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 mai.

ANGERS. Architecture gothique et néogothique en pays de Loire. Musée des beaux-arts, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 13 mai.

ANTIBES. Edouard Pignon : Le Rendez-Vous d'Antibes. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 30 avril.

AUBUSSON. Mario Prassinos : Tapisseries. Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). – Peintures et dessins. Ecole nationale d'art décoratif, place Villeneuve (66-14-28). Jusqu'au 12 juin.

BAYONNE. Hommage à Pierre Loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BEAUVAIS. Ritzi et Peter Jacobi. Galerie nationale de la tapisserie, rue Saint-Pierre (448-24-53). Jusqu'au 24 juin.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

CAEN. Robert Malaval-Louis Pons. Correspondances. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 29 avril.

CALAIS. Joseph Beuys. Dessins 1941-1983. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 4 juin.

CATEAU-CAMBRESIS. Mis en socle. Photographies de Pierre Mercier. Musée Matisse palais Fénelon (84-13-15). Jusqu'au 20 mai.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musée d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHARTRES. Nouveaux objets illustratifs ou le crève-cœur en 1984. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 28 avril.

CHATEAUROUX. Bernard Venet, dessins 1963-1983. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 19 mai.

CHERBOURG. Tomi Ungerer. Musée Thomas Henry, rue Vastel (44-40-22). Jusqu'au 28 avril.

CHOLET. L'Anjou religieux et les orfèvres du XIXe siècle. Musée des arts, 46, rue Gambetta (62-21-46). Jusqu'au 14 mai.

COLMAR. Charles Spindler. Mobilier 1900. Musée d'Unterlinden, place d'Unterlinden (41-89-23). Jusqu'au 27 mai.

DIJON. Canton de Nolay. Architectures et œuvres d'art. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 14 mai.

FLAINE. Simon Hantaï. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 22 avril.

GRAVELINES. Les éditions de Guy Levis Mano et ses illustrateurs. Musée du dessin et de l'estampe originale, Arsenal (23-08-13). Jusqu'au 1er mai.

GRENOBLE. Jean-Noël Zanetti – Michel Brunier. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 avril. – Gilles Aillaud. Peintures. Maison de la Culture, 4, rue Paul Claudel (25-05-45). Jusqu'au 30 mai.

LYON. Serpan, 1922-1976. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). Construire l'illusion : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta, Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril – 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. La Graufesenque-Millau, complexe industriel antique de la céramique. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 28 avril. – Gatherz. Peinture. Galerie La Touriale, 211, boulevard de la Libération (62-65-19). Jusqu'au 30 avril. – Peter Klasen. Œuvres 1964-1984. Galerie Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 19 mai.

MONTBELIARD. Longobardi. Peintures. Centre Action Culturel, 12, rue du Collège (91-37-11). Du 14 avril au 20 mai.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril – A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai. – Alberto Burri. Cellotex, Cretti, plastiques. Galerie Sapone, 25, boulevard Victor-Hugo (88-54-27). Jusqu'au 24 avril. – Ecritures dans la peinture. Centre National d'Art contemporain de la villa Arson, 20, avenue Stephen-Liegeard (51-30-00).

QUIMPER. Aquarelles orientales d'Emile Bernard. Musée des beaux-arts, 40, rue de la Mairie (95-45-20).

ROANNE. Pierre Gaudu. Musée Joseph Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 6 mai.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des Beaux-Arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 29 avril.

ROUEN. « Sol-Mur », photographie contemporaine. Musée des Beaux-Arts, 26, rue Thiers (71-28-40). Du 13 avril au 20 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-ETIENNE. Claude Viallat. Musée d'art et d'industrie, place Louis-Comte (33-04-85).

SAINT-PAUL. Hommage à Joan Miro. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 8 mai.

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril. – Per Kirkeby. Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 20 mai.

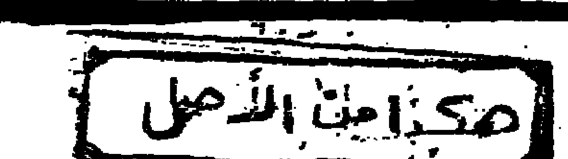
TOULON. Denis Laget – François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Art espagnol actuel. Palais des Arts, 5, quai de la Dorade (22-21-93). Jusqu'au 20 mai.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin.

VILLEURBANNE. Barbara Kruger. Le nouveau musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 25 avril. – Man-Ray. « Rétrospective de 53 photos ». Base internationale, 4, rue Jubin (889-74-79). Jusqu'au 30 avril. – Rougemont. Géométries mentales. Hall de l'Hôtel-de-Ville, place Docteur Lazare Goujon (868-81-11). Jusqu'au 7 mai.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

HECTOR MALAMUD – Amandiers (366-42-17), les 11, 12, 13, 14, 17 à 21 h.

LE CACHE CŒUR – CISP (341-85-15), les 11, 15, 16, 17 à 20 h 30.

SERAPIONS – Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 (12), dim. 15 h.

LANTERNE MAGIQUE – Rond-Point (256-70-80), les 12, 13, 14, 17 à 20 h 30, le 14 à 17 h 30, le 15 à 15 h et 18 h 30.

LIMITE – Blancs Manteaux (887-15-84), 22 h 30 (12).

COLD HARBOR (avec B. Raymond) – American Center (321-42-20), 21 h (16).

A CINQUANTE ANS ELLE DÉCOUVRAIT LA MER – Aubervilliers, Commune (833-16-16), 20 h 30 (17).

LES LIAISONS DANGEREUSES – Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 (17).

LA NUIT DES ASSASSINS – Déjazet (887-97-34), 21 h 30 (17).

VIOLETTE LEDUC, L'AFFAMÉE – Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54), 20 h 30 (17).

GREAT BRITAIN – Nanterre, Amandiers (721-18-81), 20 h 30 (17).

LE DINER DE LINA – Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30 (17).

LES AVENTURES DE DIEU – Fontaine (874-74-40), 20 h 30 (17).

HORS PARIS.

THIONVILLE – La Fiancée de l'eau de Tahar Ben Jelloun, par le TPL (8) (253-33-95), mise en scène de Charles Tordjman. Du 14 au 28 avril au Théâtre municipal. Du 3 au 12 mai, à Metz, salle Saulcy.

LANGRES – Le Philosophe amoureux, lettres de Diderot à Sophie Volland dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, du 16 au 30 avril à 21 h. Renseignements (25) (85-03-32).

BESANÇON – Préparatifs d'une noce à la campagne, d'après Kafka par le Théâtre de la roulotte, mise en scène et adaptation de Jean-Luc Lagarde (81) (81-03-12) du 17 au 21 avril.

CHATEAUVALLON – Rue des Mouffles par Le Grand Nuage de Magellan dirigé par Denis Guenoun, au Centre de rencontres (94) (24-11-76. Du 11 avril au 5 mai.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 11 à 19 h 30 : 14 à 14 h 30 et 20 h 30 : Marco Spada ; les 13 à 19 h 30 16 à 20 h : Werther.

SALLE FAVART (296-06-11), les 12, 14 à 19 h 30 : Demoiselle/Didon.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 11 à 14 h 30. 15, 16, 17 à 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ? ; les 11, 13 à 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; les 12, 14 à 20 h 30 : Cinna ; le 15 à 14 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, le 11 à 20 h 30 : la Mouette ; les 12, 13, 14, 17 à 20 h 30 et 15 à 15 h : le Héron. – Théâtre Gémier : relâche.

ODÉON (325-70-32), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30, et 15 à 15 h : Ionesco.

PETIT ODÉON (325-70-32), relâche.

TEP (364-80-80), le 17 à 20 h 30 : 325 000 F.

BEAUBOURG (277-12-33), (mar.). Débats : le 11 de 15 h à 17 h : Edith Stein ; 21 h : la Revue Contrechamps ; le 12 de 12 h à 20 h et 21 h : les Enfants de l'immigration. – Concerts-animations, le 16 à 18 h 30, 19 h 45 et 20 h 45 : Espace libre ; le 16 à 18 h 30 et 20 h 30 : Concert de l'itinéraire. – Cinéma-vidéo, les 11, 12, 13, 14, 15, 16 : Nouveaux films BPI : 13 h : Dehors, dedans... propositions, de Y. Peretti ; à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjyczkowski ; les 11, 12, 13, 14, 15, à 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits miroirs ; les 13, 16 de 12 h 30 à 21 h 30 et 14, 15 de 10 h 30 à 21 h 30 : Présentation de la vidéo : « The West » de Steina et Woody Vasulka. – Théâtre/Danse : les 11 à 15 h et 15 h 30, 12, 15 à 15 h, 13 à 19 h, 14 à 15 h et 19 h : les Enfants de l'immigration ; la Compagnie Karine Saporta, les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 et 15 à 16 h : « Un lien d'azur » (1re partie) ; « Hypnotic circus » (2e partie) ; les 12, 13, 14 à 18 h 30 : Répétitions publiques.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 11, 12, 13, 14, 17 à 18 h 30 : Momix Dance Théâtre ; 20 h 30 : Sankai Juku.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), relâche jusqu'au 16 avril.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34) (D., L.), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh (dern. le 14).

ANTOINE – S. BERRIAU (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet (dern. le 15) ; (L.) 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), les 11, 13, 18 h 30 : Spectacle La Fontaine ; le 16, 18 h 30 : la Vie ordinaire ; les 11, 13, 21 h : Don Juan ; le 14 à 18 h 45, à 22 h ; le 17 à 15 h, à 21 h : le Président Hauteccur ; le 15 à 15 h : la Vie unanime ; le 16 à 21 h : le Chandelier, le Plaisir de rompre.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.), 20 h : le Suicidaire.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., ven., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), les 11, 12 à 18 h 30 : Richard II ; les 13, 14 à 18 h 30 ; le 15 à 15 h : Henri IV. – Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : le Retour d'Iphigénie ; (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 h : Antigone (à partir du 13).

CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81) (V., D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : la Folie de l'homme (dern. le 15).

CENTRE MANDAPA (359-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Épopée de Gilgamesh.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mar., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film (dern. le 14).

18 THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 16 h : Ne m'appelez jamais nègre.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE THEATRE (272-27-05) (D.), 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D. soir), 20 h 30, mat. dim. 15 h : le Bouc.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Mar.) : 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf...).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 18 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h, dim. 15 h : Tchoufa (dern. le 14).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h 30 : Tête de femme : 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne (dern. le 14) ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue ; Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 20 h 30 : Chants mêlés ; (D.), 22 h, lun. 20 h 30 : le Shaga.

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73) (D. soir, L., Mar.) 20 h 45, dim. 16 h : la Noce chez les petits bourgeois.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Jeu., Ven., Sam., 22 h : l'Écho du silence.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), mer., ven, 20 h 30 ; dim. 15 h : Betrayal ; jeu., sam., mar. 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, Sam. 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 16 h : Tchin tchin. – Petite salle, (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53) (Mer., J., D. soir) 20 h 30, Dim. 16 h : On a tous les jours cent ans. – II. (387-71-31) (Mer. soir, D. soir, L.) 21 h, Mer., Dim. 15 h 30 : Roméo et Juliette.

PLAISANCE (320-00-06) (D., L.) 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Salle des profs.

QUAI DE LA GARE (523-48-78) les 11, 12, 13, 14, 21 h 30 : le Bouc.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 18 h 30 et 21 h 30, Dim. 15 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h ; Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. (D. L.) 20 h 30 : le Horla. – II. (D. L.) 20 h 30 : l'Écume des jours ; Mer., J., V., Sam. 22 h 15, Dim. 18 h 30 : Orlamonde (dern. le 15). – III. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), Jeu., Sam., Mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust (dern. le 14) ; Mer., Ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart (dern. le 14).

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, Sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 17 h : l'Œuf de Colomb.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) Petite salle, (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Passe à l'Afrique.

THÉATRE 7 (260-17-57) (D.) 21 h : Fréquence brouillée.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE 13 (588-16-30) (L., Mar.) 21 h. : l'Épouvante (à partir du 13), Dim. 15 h.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir) 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux (D. soir L.) 22 h, Dim. 15 h : Une noce. Une demande en mariage (dern. le 15).

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 20 h 30 : la Pêche à la moule.

LE TROU NOIR (570-84-29), Soirée de poésie expérimentale ; le 17 à 21 h 30 : Arnaud Labelle Rojoux.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h 15 : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + Sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h : Chant d'épandage ; (D., L.), 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4 (dern. le 15).

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Ils avaient les foies dans l'Ouest ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), J., V., S., à 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Grozzt ?

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim., 17 h : D. Gasser.

Les chansonniers

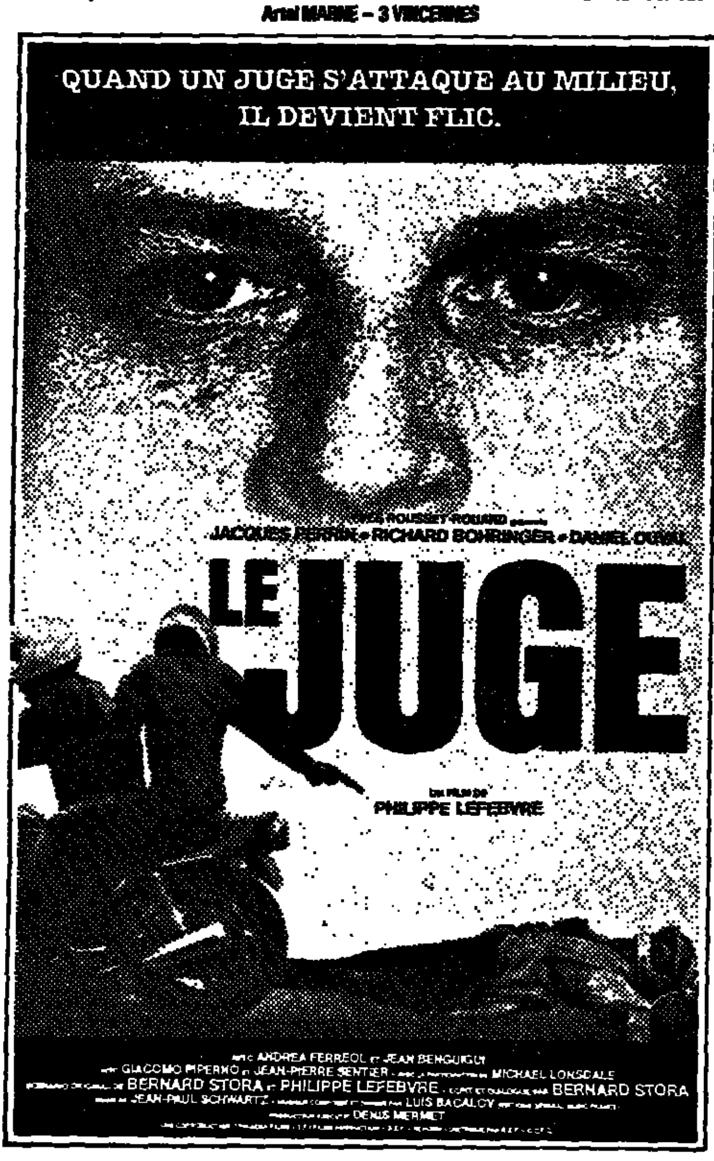
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.





ACTUELLEMENT





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : A. Fischer (Mahler).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Agerich, G. Kremer, M. Maisky (Schumann).

JEUDI 12

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 11.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 30 : Maîtrise La Lauzeta, dir. : M, Sans et M.-H. Fernandez (Renaissance, Bach).

Lucernaire, 21 h : S. Bourdeix (Haydn, Beethoven, Brahms).

Institut Polonais, 20 h 30 : E. Gawronska, B. Ropelewska (Mozart, Chopin, Debussy, Malawski).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

VENDREDI 13

Lucernaire, 21 h : Fl. Bellon, N. Christiner-Guichot (Roussel, Franck, Poulenc, Bavet).

F.I.A.P., 20 h 30 : D. Vizzini, F. Luz (Vizzini).

SAMEDI 14

Radio France (st. 106), 17 h : Nouvel orchestre philharmonique de Radio France, dir. : L. Friend (Osborne, Maderna, Saxton, Messiaen).

Eglise Saint-Merri, 21 h : A. Booth (Schubert, Liszt).

Lucernaire, 21 h : Syiviane Bourdeix (Haydn, Bach-Busoni, Brahms).

A Dejazet, 24 h : Th. Roth-Platen, D. Cuniot.

Sainte-Chapelle, 21 h : Voir le 12.

DIMANCHE 15

Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, 11 h : Quatuor Brahms de Hambourg (Schubert, Haydn).

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 16 h : M. Trécan, C. Kester, R. Salatin (Bach, Haendel, Schubert, Mozart, Darasse).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 17 h : S. Chaisemartin (Frescobaldi, Bach, Gigout, Vierne).

Conciergerie du Palais, 15 h : I Musici Cantati de Varsovie. Orchestre de chambre Staromiejska Orkiestra Kameralna, dir. : J. Holci (Monteverdi, Bach, Gomonka, Goreczycki).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 16 h 45 : Ensemble de l'Auxerrois, dir. : R. Miravet (Vivaldi).

Notre-Dame de Paris, 17 h 30 : T. Toren (Dupré, Tournemire, Sjögren, Jongen).

Salle Confluence, 18 h 30 : Studio de Pantin (Giner, Dedebout, Strawiey).

A Dejazet, 21 h : voir le 14.

LUNDI 16

Salle Pleyel, 20 h 30 : Soirée Poulenc-Cocteau, Orchestre national de France, dir. : E. Krivine. Chœurs de Radio France, dir. : J. Jouineau.

Athénée, 21 h : Grace Bumbry, G. Parsons.

Salle Cortot, 20 h 30 : Alvaro Pierri (Milano, Sor, Jolivet, Gismonti).

MARDI 17

Radio France (grand auditorium), 20 h 30 : Nouvel orchestre philharmonique de Radio France, dir. : G. Akoka (Mestral, Prokofiev, Bartok).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble Rameau, Maîtrise de Radio France, dir. : K. Aerts (Pergolese, Corrette).

Eglise des Billettes, 18 h 30 et 21 h : Ensemble Vetera et Nova (Couperin).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM, P. Mariétan.

La Péniche, 21 h : Plongée en Nautilus dans les eaux profondes de la musique française du dix-neuvième siècle. Mise en espace : Mireille Larroche (les musiciens de la Révolution ; Beauvarlet, Charpentier, Berton, Catel...)

Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et ensemble instrumental de la Madeleine, dir. : J. Havard de la Montagne (Dubois).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h : Utrechts Barok Consort, dir. : Jos van Veldhoven (Bach).

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 12.

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), Grand Auditorium, le 12, 20 h 30 : Pascal Gomez Group.

ATMOSPHERE (331-90-76), le 11 à 20 h 30 : Hiatus Quintet ; le 12 à 20 h 30 : Caral Sextet ; à 22 h 30 : A. More.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 12 à 23 h : Europeans.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D, L.), 22 h 30 : Simon Jurad (dern. le 14) ; à partir du 17 : P. Blain.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 14 à 21 h : Rachid Bahri.

CITHEA (357-99-26), le 16 à 20 h : Nanwo Lobe.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 12 : Marteen Altena Octet ; le 13 : Michel Waiswisz, Moenik Toebosch ; le 14 : Misha Mengelberg, E. Reyjseger, H. Bennink, G. Lewis ; le 15 : M. Hortuis, E. Reyjseger ; le 16 : Visa contre vainqueur du 9/04.

ELDORADO (208-23-50), le 13 à 20 h : Africa Show ; le 17 à 20 h : Linton Kwesi Johnson.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 14 à 20 h 30 : Trio Magnoni, Mechali, Montham.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), tlj à 22 h : R. Cabarius ; mer., 24 h : J. Kahne, L. White, Crenshaw ; jeu., ven., 24 h : A. Sanders, Worthy ; sam., 24 h : M.-E. Stevens ; dim., 24 h : C. McPherson, A. Sanders ; lun., 24 h : J. Bonard ; Mar., 24 h : Clément, Céleste, Gabrielyn.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 11 : Spirit Level ; le 12 : Ultramarine ; le 13 : Pajaro Canzani y Atlantico ; le 14 : la Manigа ; le 15 à 16 h : D. Deschamps.

PHIL'ONE (776-44-26), le 11 à 22 h : The Instigators ; les 12, 13, 14 à 22 h : Bobongo Stars.

PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h : mer : Watergate Seven + One ; jeu. : J. Phil Wayne ; ven. : J.C.J.B. old finest Stompers ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : V.S.O.P. Ragtime Band ; mar. : Biréli Lagrene Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.

SAVOY (277-86-88), 21 h : G. Grignon, H. Labarrière, J.-Cl. Jouy (dern. le 14) ; à partir du 16 : N'Guyen Le, G. Vaturel, B. Cox.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : C. Badini Swing Machine (dern. le 14) ; à partir du 17 : Bert de Kort Quartet.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : M. Perrier, M. Gaucher, O. Hutman, T. Rabeson, A. M'Boup (dern. le 14) ; à partir du 17 : M. Godard, P. Gritz, Ph. de Shepper.

ZENITH le 11 à 20 h : David Gilmour, Milk Ralphs, Raphael Ravenscroft.

Opérettes, Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

THÉÂTRE DE L'UNION (770-90-94), mer., jeu., mar. 21 h, ven., sam. 20 h 30 (vers. française) ; ven., sam. 22 h 30 (vers. anglaise) : The Rocky Horror Show (dern. le 14).

Le music-hall

ANCIENNE GARE DE LA BASTILLE le 15 à 14 h 30 : Charlélie Couture.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : J. Lapointe (dern. le 15) ; à partir du 17 : Graeme Allwright.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, mer., sam., dim. 16 h : Hair 84.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 30 : G. Cuvier (dern. le 15).

ESSAION (278-46-42), 18 h 30 : François Petitpas.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs (dern. le 14).

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h 30, dim. 17 h : Linda de Suza (dern. le 15) ; à partir du 17 : Michel Leb.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer. soir, J., D. soir) ; ven., mar., 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Secrets.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway (depr. le 14).

THÉÂTRE DU FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : J.-P. Alarcen (dern. le 14) ; le 17 à 21 h : Rao Kyao.

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), le 16 à 20 h 30 : Darys Shankar et Nanak Chand.

TAI (278-10-79), le 14 à 15 h : Joël Jehannin.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), mer., sam., dim. à 15 h : le Parapluie volant ; mer., jeu., ven., mar. à 18 h : le Mariage forcé ; (L.) à 20 h 45 : Marotisimo.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

La danse

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), : Danse Buto « Iki » (dernière le 13).

ESPACE CARDIN (266-17-30), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 ; le 15 à 15 h et 20 h 30 : Gigi Caciuleanu.

LA FORGE (371-71-89), le 11, à 20 h 30 : Edo.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), à 20 h 30, Sam. 15 h ; dim. 15 h : Ballets Moiseiev.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 16 et 17 à 20 h : Les étoiles et le ballet de l'Opéra de Paris.

En région parisienne

LEVALLOIS, Auditorium CC, le 17 à 20 h 30 : Trio Euterpe (Mozart).

MONTREUIL-SOUS-BOIS, TEM (858-65-33) (D soir, L.) 20 h 30, sam. et dim. 16 h : Montreuil aux pêches.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81). Th. Par-le-Bas (775-91-64), J., V., S. à 20 h 30, dim. à 16 h : la Colonie pénitentiaire (dern. le 15).

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22), le 17 à 20 h 30 : orchestre de l'Ile-de-France, jeunes solistes des Hauts-de-Seine (Lalo, Mozart).

SARCELLES, Forum des Chouettes (419-54-30), le 17 à 21 h : Au bonheur des dames.

VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), les 11, 12, 13, 14 à 20 h 30 : les Visionnaires.

VINCENNES, IVT (365-63-63), J., V., à 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde (dern. le 13) ; Th. D.-Sorano (374-73-74), les 11, 12, 13 à 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué.





CINEMA

LES FILMS NOUVEAUX

ALDO ET JUNIOR, film français de Patrick Schulmann : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-49) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Les Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Images, 18e (522-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CLIN D'ŒIL, film français de Jorge Amat : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE JUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette Pathé 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (307-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

NEW-YORK NIGHTS, (**) film américain de Romano Vanderbes (v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ;

POLAROID KILLER, (**) film français de Jean-François Garsi : Movies, 1er (260-43-99).

STREAMERS, film américain de Robert Altman (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Logos, 5e (354-42-34) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE TEMPS DE LA REVANCHE, film argentin de Adolfo Aristarain. (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE, film français de Bertrand Tavernier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

WILLIAM BURROUGHS, film américain de Howard Brookner, (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

YENTL, film américain de Barbra Streisand, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Trois télégrammes, de H. Decoin ; ; 19 h, Cinéma japonais : Une femme dont on parle, de K. Mizoguchi ; 21 h, Film de fiction des années 30 : La place est bonne, de R. Lion ; l'Ecole des resquilleurs, de G. Fried ; les Deux Papes, de Ch.-F. Tavano ; Feu la mère de Madame, de G. Fried ; Trois chansons, trois époques, de Ch. Trenet.

JEUDI 12 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : le Château de verre, de R. Clément ; 19 h, Cinéma japonais : le Grondement de la montagne, de M. Naruse ; 21 h, la Force des sentiments, de A. Kluge.

VENDREDI 13 AVRIL

15 h, Casque d'or, de J. Becker ; 19 h, Cinéma japonais : les Derniers chrysanthèmes, de M. Naruse ; 21 h, le Candidat, de A. Kluge.

SAMEDI 14 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : l'Amour d'une femme, de J. Grémillon ; 17 h, la Patriote, de A. Kluge : Cinéma japonais : 19 h 15, l'Impératrice Yang Kwei Fei, de K. Mizoguchi ; 21 h 30, Quartier sans soleil, de S. Yamamoto.

DIMANCHE 15 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : le Port du désir, de E. T. Greville ; 17 h, l'Allemagne en automne, de A. Kluge ; Cinéma japonais : 19 h 15, le Journal des acteurs ambulants, de S. Yamamoto ; 21 h, la relation matrimoniale, de S. Toyoda.

LUNDI 16 AVRIL

Relâche.

MARDI 17 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Bob le flambeur, de J.-P. Melville ; 19 h, Cinéma japonais : le fuji et la lance ensanglantée, de T. Uchida ; 21 h, Soirée G. Méliès.

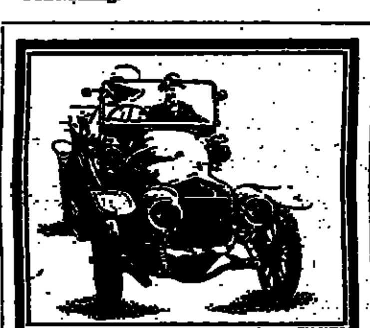
BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 AVRIL

15 h, l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 17 h, Because they're young, de P. Wendkos ; 19 h, R.P.D. de Corée : Une jeune bouquetière, de H. Pak.

JEUDI 12 AVRIL

15 h, Ellas Cinders, de A. E. Green ; 17 h, Toubib or not toubib, de R. Thomas ; 19 h, R.P.D. de Corée : La forêt s'agite, Y. B. Chang.



VENDREDI 13 AVRIL

15 h, The Steel Trap, de A. Stone ; 17 h, les Frères Rico, de P. Karlson ; 19 h, R.P.D. de Corée : Mon pays natal, de S. K. Kim.

SAMEDI 14 AVRIL

15 h, Frontier Marshall, de A. Dwan ; 17 h, l'Extravagante Héritière, de D. Powell ; 19 h, R.P.D. de Corée : Arène aérienne, de D. K. Kim ; 21 h, Vainqueur du ciel, de L. Gilbert.

DIMANCHE 15 AVRIL

15 h, le Retour de Topper, de R. Del Ruth ; 17 h, Un si bel été, de L. Gilbert ; 19 h, R.P.D. de Corée : Rendez-vous au Mont Myohyang, de B.C.O. ; 21 h, Un raisin au soleil, de D. Petrie.

LUNDI 16 AVRIL

15 h, les Hommes grenouilles, de L. Bacon ; R.P.D. de Corée : 17 h, Pyongyang d'aujourd'hui, de D. K. Ri ; La Corée surgit sur les ruines, de D. K. Ri ; le Pays des merveilles, de T. S. Kim ; 19 h, Le pays de la longue tradition culturelle, de T. S. Kim ; Le peuple chante son leader, de K. S. Seu.

MARDI 17 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

L'ADDITION (Fr. *) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AFFRONTEMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

L'ANGE (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

A NOS AMOURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE BAL (Fr.-It.) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BIQUEFARRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Max Linder, 9e (770-40-04).

LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

FRAULEIN BERLIN (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRÈRES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15), H. sp.

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

GUERRES FROIDES (Ang., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HABILLEUR (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (534-20-12)) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 14e (575-79-79).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOUR D'APRÈS (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LÉOPARD (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

MEGAVIXENS (A., v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PEPPERMINT FRIEDEN (All., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

POLAR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Olympic, 14e (545-35-38).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SANS TÉMOINS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SCARFACE (A., v.o.) (*) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SCÉNARIO DU FILM PASSION (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

STAR 80 (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; l'Empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

CINEMA

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler Pathé, 18e (522-46-01).

THE WIZ (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.), version Delavault : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; version Gal : Ciné Beaubourg (Hsp), 3e (271-52-36) ; version Saurova : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : Hsp Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (563-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE (algérien, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

WARGAMES (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). – V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Écoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

BERLIN HARLEM (All., v.o.) : Marais, 4e (278-46-86).

LA BIBLE (Fr.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BLANCHE NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE BON LA BRUTE ET LE TRUAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic, 14e (545-35-38).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, H. sp., 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'EXTRAVAGANT MR. RUGGLES (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) : Marais, 4e (287-47-86).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Miramar, 14e (320-89-52). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

Club du Monde des Spectacles



Réservation

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie – Nombre de places.

- Salle Gaveau : David Abramovitz (piano) : Grieg, Hersant, Fauré, Debussy, Albeniz ; le 23/04 : 20 h 30. 78 F au lieu de 90 F. Olivier Gardon (piano) ; le 29/05 : 20 h 30. 78 F au lieu de 90 F. Emile Naoumov (piano) ; le 28/05 : 20 h 30. 78 F au lieu de 90 F. Karin Lechner (piano) ; le 19/06 : 20 h 30. 78 F au lieu de 90 F.
- Great Britain, d'après Edouard II, de C. Marlowe, mise en sc. : J.-H. Anglade ; les 24/04 et 2/05 : 20 h 30 ; les 10 et 17/05 : 19 h 30 *(Amandiers, Nanterre)*. 66 F (prix normal).
- Tchin-Tchin, avec Mastroianni : les 28/04 et 5/05 : 17 h *(Théâtre Montparnasse)*. 133 F au lieu de 160 F.
- Exercices de style, de R. Queneau, mise en sc. : J. Seiler *(Théâtre Montparnasse)* ; les 23 et 24/06 : 20 h 30. 105 F au lieu de 120 F.
- Ensemble instrumental de France, avec D. Varsano, Ph. Bride, S. Souffiard : Bach, Mozart ; le 14/06 : 20 h 30 *(Théâtre des Champs-Elysées)*. 100 F au lieu de 120 F ; 75 F au lieu de 90 F.
- Festival de Vaison-la-Romaine, du 8 juillet au 6 août (conditions Club, nous consulter). – Festival de Sully-sur-Loire, 29/06 au 28/07 (idem).
- Cinna, mise en sc. : J.-M. Villégier ; les 30/04 et 18/06 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F, 50 F au lieu de 60 F.
- La Mort de Sénèque, mise en sc. : J.-M. Villégier ; le 2/05 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F ; 50 F au lieu de 60 F.
- Cirque de Pékin, les 24 et 25/04, 20 h 30 *(Olympia)*. 82 F au lieu de 100 F.
- V. Eresco, piano : Chopin, Rachmaninov, le 24/04, 20 h 30 *(Th. du Ranelagh)*. 50 F au lieu de 60 F.
- Simple Minds, le 27/04, 20 h 30 *(Zénith)*. 83 F au lieu de 90 F.
- Joe Jackson, le 7/05, 20 h 30 *(Zénith)*. 83 F au lieu de 90 F.
- The Cure, le 15/05, 20 h 30 *(Zénith)*. 83 F au lieu de 90 F.
- Avant-première Johnny Halliday, le mercredi 7 novembre *(Zénith)*. 125 F au lieu de 180 F, 105 F au lieu de 150 F, 75 F au lieu de 120 F, 65 F au lieu de 100 F.
- Spectacle Courteline, les 11 et 21/05 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 80 F, 50 F au lieu de 60 F.
- Ivanov, de Tchekhov, mise en sc. : Cl. Régy ; les 31/05, 6/06, 11/06 : 20 h 30 *(Comédie-Française)*. 65 F au lieu de 83 F ; 50 F au lieu de 60 F.
- Le Directeur de théâtre, opéra-bouffe de Mozart, par la Camerata des Arts de Paris (+ œuvres de Mozart), les 17, 19, 23/05 : 20 h *(musée Grévin)*. 50 F au lieu de 60 F.
- Mahagonny, les 24, 25, 26, 28/04 : 18 h 30 *(Théâtre musical de Paris)*. 38 F au lieu de 40 F.
- Dom Juan, mise en sc. : M. Bénichou ; les 18, 24 et 30/05 : 20 h 30. *(Bouffes du Nord)*. 60 F au lieu de 70 F.
- Exceptionnellement, Festival d'Avignon (du 7/07 au 4/08) : *Richard II, la Nuit des rois, Henri IV, Richard III, Ulysse, le Ballet de l'Opéra de Paris, l'Echarpe rouge, le Prince de Hombourg, la Cerisaie*. Nous consulter.
- La Femme assise, de Copi *(Mathurins)*, les 26/04 et 22/05, 21 h ; le 6/05, 16 h 30. 80 F au lieu de 120 F.
- Ultravox, le 13/05, 20 h *(Zénith)*. 72 F au lieu de 80 F.
- Roger Waters, Éric Clapton, le 6/07, 20 h *(Bercy)*. 100 F au lieu de 110 F, 135 F au lieu de 150 F (orchestre).
- Yes, le 7/07, 20 h *(Bercy)*, 90 F au lieu de 100 F.
- Gust, d'Achternbusch, les 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19/05, 21 h (TEP). 44 F au lieu de 61 F.
- Le Grand Ballet classique de Moscou *(Nathalie)*, les 8, 10, 11/05, 20 h 30 *(TMP)*. 158 F au lieu de 175 F.
- Gala des jeunes étoiles, lauréats des concours de Moscou et de Varna, le 9/05, 20 h 30 *(TMP)*. 158 F au lieu de 175 F.
- Le Ballet de Marseille, les 15, 16, 17, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26/05 : les 20 et 27/05, 14 h 30 *(TMP)*. 140 F au lieu de 155 F.
- Carmina Burana, les 12, 13, 14, 15/06, 20 h 30 *(TMP)*. 160 F au lieu de 175 F.
- La Lanterne magique de Prague, les 21, 27/04 : 17 h 30 *(Rond-Point)*. 130 F au lieu de 150 F (sauf le 21/04) ; 105 F au lieu de 120 F ; 80 F au lieu de 90 F.
- Ensemble Intercontemporain. G. Gelmetti (dir.) (Castiglioni, Donatoni, Ferrero, Stravinski), le 26/04, 20 h 30 *(Rond-Point)*. 67 F au lieu de 75 F.
- Graeme Allwright, les 2, 4 et 5/05 : 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- Ballet Moisseiev, les 26/04, 15/05 *(Palais des Congrès)*. 145 F au lieu de 180 F, 110 F au lieu de 130 F, 85 F au lieu de 100 F.
- Lindsay Kemp Company, les 4, 8 et 17/05 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- Arden de Faversham, les 2, 5, 10/05 *(Théâtre de la Ville)*. 50 F au lieu de 72 F.
- Sankai Juku, le 21/04 *(Théâtre de la Ville)*. 60 F au lieu de 72 F.

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-Périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les cinq chèques), 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° Carte Club ______

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom ______ Prénom ______
Rue ______ N° ______ Ville ______
Code postal ______ N° tél. ______

L.M

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr., H. sp.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (633-62-20) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).
LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
LA NUIT (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
SHINING (A., v.o.) (*). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). – V.o + v.f. : Paramount Montparnasse. – 14e (329-90-10) ; V.f. Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

FESTIVAL H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; tlj : 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mer., jeu. : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; ven., sam. : les Anges aux figures sales ; dim., lun., mar. : La mort n'était pas au rendez-vous.
MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), tlj : 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, mer., lun. : Chercheurs d'or ; jeu. : Monkey Business ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : la Soupe aux canards ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; mar. : Noix de coco.
MEL BROOKS (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37). mer., ven., dim. 14 h, 22 h, jeu., sam., lun., mar., 16 h, 20 h : la Dernière Folie : mer., ven., dim., 18 h, jeu., sam., lun., mar., 14 h, 22 h : le Grand Frisson ; mer., ven., dim., 16 h, 20 h, jeu., sam., lun., mar., 18 h : la Folle Histoire.
JOHN CARPENTER : Escurial, 13e (707-28-04), jeu., ven., sam., dim., 16 h 30 : The Thing (*) ; jeu., ven., sam., dim., 18 h 30 : Assaut (*) : jeu., ven., sam., dim., 20 h 30 : New-York 1997.
CINÉMA LIBERTIN : Studio 43, 9e (770-63-40), dim. 14 h, sam. 20 h, jeu. 22 h : la Règle du jeu ; lun. 22 h, ven. 20 h, sam. 16 h, dim. 18 h : Ma nuit chez Maud ; mer., 18 h, sam. 22 h : Falbalas ; mer. 20 h, ven. 18 h, dim. 16 h, lun. 18 h : le Genou de Claire ; jeu. 18 h, dim. 22 h : Chassé-Croisé ; mer. 22 h, sam. 18 h, dim. 20 h : M. Ripois ; jeu. 20 h, sam. 14 h : Raphaël ou le débauché.
G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In girum imus nocte et consumimur igni.
M. DURAS : Denfert, 14e (321-41-01), mer., lun. 12 h : le Camion ; dim. 12 h : Détruire dit-elle ; sam. 12 h : Aurelia Steiner.
RITA HAYWORTH (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., dim. 14 h 20, 16 h 15, 18 h 10, 20 h 5, 22 h 5 : la Blonde ou la rousse ; sam., mar. 14 h 20, 16 h 15, 18 h 10, 20 h 5, 22 h 5 : Cover girl ; ven. 14 h 30, 16 h 20, 18 h 15, 20 h 5, 22 h : L'amour vint en dansant ; jeu., lun. 14 h 30, 16 h 20, 18 h 15, 20 h 5, 22 h : O toi ma charmante.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (354-47-62), mer., jeu. : Lifeboat ; ven., sam. : Agent secret ; dim., lun., mar. : Sabotage.
J. LEWIS : Denfert, 14e (321-41-01), jeu., sam. 14 h : Au boulot Jerry (v.f.) ; mer., ven., dim. 14 h : Tiens bon la rampe, Jerry (v.f.) ; mer., ven., lun., mar. 18 h : T'es fou Jerry (v.o.).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : l'Entraîneuse ; jeu. : To be or not to be (v.o.) ; ven. : Laisse béton ; sam. : Meurtre dans un jardin anglais (v.o.) ; dim., mar. : SOB.
FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven. 20 h, dim. 18 h, mar. 14 h : Vivre vite (**) ; jeu., sam., dim., lun. 22 h 30 : Noces de sang ; mar. 21 h 40 : Elisa vida mia ; lun. 14 h : Ana et les loups.
TARKOVSKI (v.o.) : Logos II, (354-42-34), mer. 14 h, 17 h 30, 20 h 30 : Solaris ; jeu. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Miroir ; ven. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; sam., lun. 14 h, 17 h 30, 20 h 40 : Andreï Roublev ; dim., mar. 14 h, 17 h 30, 20 h 30 : Stalker.
DIX ANS DE CINEMA fantastique (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam., dim., 16 h 15 : Inferno ; 18 h 15 : Suspiria (v.f.) ; 20 h 15 : les Frissons d'angoisse ; mer. 16 h 15 : la Malédiction I : 18 h 15 ; Damien (la Malédiction II) ; 20 h 15 : la Malédiction finale ; jeu., lun. 16 h 15 : les Vampires de Salem ; 18 h 15, dim. 12 h 15 : Massacre dans le train fantôme ; 20 h 15, ven. 24 h : Poltergeist (**) ; mar. 16 h 15 : le Loup-garou de Londres (**) ; mer. 18 h 15 : Wolfen ; 20 h 15 : Hurlements.
WEEK-END AVEC FR 3 : Ranelagh, 16e (288-64-44), sam. 13 h 30 : Fanny et Alexandre (v.o.) ; sam. 17 h : Tricheurs ; sam. 19 h : Femmes de personne ; dim. 14 h : Un amour de Swann ; dim. 16 h : Un bon petit diable ; dim. 18 h 15 : A nos amours ; dim. 20 h 30 : le Retour de Martin Guerre.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h.
AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30 + ven. sam., 0 h 15.
ANNIE HALL (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (278-47-86), 22 h 05.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim., 20 h. 30.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., 21 h., lun., 17 h.
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 22 h, sam. 22 h 10, lun., mar. 22 h., jeu 22 h 30.
ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar, 21 h 15.
FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., mar., 12 h.
FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 20 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., jeu. 17 h, sam. 19 h, lun. 18 h, ven. 18 h 45, dim. 15 h 45, 19 h, mar., 16 h.
LE GARÇON AUX CHEVEUX VERTS (Ang., v.o.) : Reflet-Quartier-Latin, 5e (326-84-65), t. l. j. 14 h sf dim.
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 15.
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15.
JOHAN, CARNETS INTIMES (**) (Fr.), Movies-Halles, 1er (260-43-99), 12 h 10, sam. 24 h.
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h et 24 h.
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85), dim., 21 h.
MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., 20 h ; dim. 17 h 45.
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar., 11 h 55.
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., dim., 20 h 15.
NOUS ÉTIONS UN SEUL HOMME (**) (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99), 14 h 10, 22 h 10.
OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
OUTSIDERS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 21 h 20, jeu., ven., lun. 15 h 45.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun., mar., 11 h 40.
PULSIONS (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 0 h 15.
LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 12 h.
SALO (***) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 0 h 10.
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), mar. 19 h.
LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), sam. 20 h.
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 22 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam., 18 h 05.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.
VIVRE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., ven., dim. 19 h, sam., lun. 21 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.
WANDA (A, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.





RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 11 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Série : Dallas.**
21 h 25 **L'histoire à la une : XXe anniversaire de la mort du général MacArthur.**
Vous dites, une bombe atomique ?
Documents et témoignages réunis sur le général MacArthur et la guerre du Pacifique. Cette émission sera suivie d'un débat animé par Michel Cardoze, avec notre collaborateur Michel Tatu, R. Guillain, P.-M. de la Gorce, A. Joxe, S. Hoffman, sur l'armement atomique.
22 h 55 **Balle de match.**
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 **Téléfilm : Les cinq dernières minutes.**
Deuil en caravane, réal. J.-L. Muller.
A la suite d'un meurtre, le commissaire Cabrol découvre un milieu qu'il ne connaissait pas (celui des tziganes) et des assassinats insoupçonnés.
22 h 10 **Magazine médical : la greffe, le greffon, les greffés.**
Réal. D. Thibault. La greffe de moelle osseuse.
Pour évoquer les problèmes posés par la greffe d'organes, deux exemples ont été choisis : la greffe de moelle et la transplantation rénale.
22 h 55 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 **Ring-parade, Cadence 3.**
Autour de Mireille Mathieu, Roland Magdane, Richard Berry.
22 h **Journal.**
22 h 20 **Téléfilm : La Gourmande.**
De C.A. Arnaud, réal. J.-C. Charnay, avec D. Labourier.
Dans la banlieue lilloise, une mère de famille tombe en pamoison devant une galerie de tableaux, gagne 20 000 francs à la loterie, recommence à vivre. La famille frétille de joie.
23 h **Prélude à la nuit.**
Suite française en sol mineur *de J.-B. Lully, interprétée par l'orchestre de Chambre Jean-François Paillard.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en B.D.**
17 h 11 **Dessin animé : Belle et Sébastien.**
17 h 40 **Huckleberry Finn et Tom Sawyer.**
18 h 5 **Feuilleton : La porteuse de pain.**
18 h 30 **Vie régionale.**
18 h 55 **Atout Pic.**
19 h **Journal.**
19 h 35 **Feuilleton : Le trésor des Hollandais.**
19 h 50 **Dessin animé : Gédéon.**

FRANCE-CULTURE

20 h *Les enjeux internationaux*, par T. Garcin.
20 h 30 La belle œuvre : Tannhaüser, de Wagner (acte II : deux caractères masculins, Wolfram et Tannhaüser).
22 h 30 Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ?

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Cinq pièces en style populaire pour violoncelle et piano » ; « Fantasiestücke pour violoncelle et piano » ; « Sonate pour violon et piano » ; « Trio pour piano, violon et violoncelle », de Schumann, par M. Argerich, piano, G. Kremer, violon, et M. Maisky, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique.

Jeudi 12 avril

11 h 20 **TF 1 Vision plus.**
11 h 50 **Avant-première.**
12 h **Le rendez-vous d'Annik.**
12 h 30 **Atout cœur.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Objectif santé.**
14 h **Série : L'incroyable Hulk.**
14 h 45 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55).
15 h 30 **Quarté en direct d'Auteuil.**
16 h 45 **Croque-vacances.**
17 h 25 **Le village dans les nuages.**
17 h 45 **Série : Arnold et Willy.**
18 h 15 **Presse-citron.**
18 h 25 **Clip jockey.**
18 h 50 **Jour J.**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Les petits drôles.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Marie Pervenche.**
De P. Andreotta. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou.
Kidnapping d'un bébé déposé dans une voiture. Qui sont les parents ? L'auteur de cet enlèvement serait un trafiquant de devises. Marie Pervenche enquête.
21 h 30 **Bravos.**
Quelques femmes au théâtre.
22 h 25 **Les jeunes loups du cinéma français.**
Avec Gérard Lanvin (qui rencontre Coluche), Bernard Giraudeau, Richard Berry.
23 h 20 **Journal.**
23 h 35 **Avant première.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **Antiope.**
12 h **Journal** (et à 12 h 45).
12 h 10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13 h 35 **Feuilleton : La vie des autres.**
13 h 50 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 55 **Cinéma : Horizons en flammes.**
Film américain d'E. Bellamy (1977), avec E. Borgnine, V. Miles, P. Duke Astin (Rediffusion).
Deux prisonniers cherchent à s'évader en mettant le feu à une exploitation forestière. L'incendie s'étend, menace une petite ville et des vies humaines. Suspense artificiel, réalisation médiocre.
16 h 30 **Magazine : Un temps pour tout.**
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 40 **Le théâtre de Bouvard.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : La saga du Parrain.**
De F. Ford Coppola. Avec R. de Niro, M. Brando.
Troisième épisode : La carrière de Don Vito est à son apogée. Sa fille se marie, ce qui donne l'occasion à celui que l'on nomme désormais « le Parrain » de faire admirer sa puissance.
21 h 35 **Magazine : Musiques au cœur.**
Luciano Pavarotti.
22 h 45 **Journal.**
23 h 5 **Spécial Coupes d'Europe de football.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma sans visa.**
La Terre de nos ancêtres.
Film finlandais de R. Mollberg (1973-1974), avec M. Viitamaki, N. Jouni-Aiko (v.o. sous-titrée).
En 1948, la population d'un village de Laponie méridionale mène, hors du temps, une existence marquée par la pauvreté, des mœurs brutales. La fille d'un bûcheron s'éprend d'un Lapon nomade, qui n'est accepté ni par son père, ni par la communauté. D'après un roman très célèbre en Scandinavie.
22 h 30 **Témoignages.**
Avec R. Mollberg, réalisateur du film, D. Birman, spécialiste des Lapons, R. Rosset, spécialiste de la Finlande, M. Bolgar, journaliste, et Y. Mamerkorpi, traducteur.
23 h **Journal.**
22 h 45 **Prélude à la nuit.**

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en B.D.**
17 h 10 **A l'enseigne de la Gasconnette.**
17 h 20 **L'enracinement de Jules Roy.**
17 h 50 **A bout de souffle.**
18 h 10 **Feuilleton : Dynasty.**
18 h 55 **Atout Pic.**
19 h **Informations.**
19 h 35 **Feuilleton : Le trésor des Hollandais.**
19 h 50 **Dessin animé : Gédéon.**

FRANCE-CULTURE

8 h Les chemins de la connaissance.
9 h 5 Matinée de la littérature.
10 h 30 Le cri du homard (André Rollin).
10 h 50 La musique modale dans l'Empire ottoman.
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
13 h 30 Sons.
13 h 32 Peintres et ateliers.
14 h 10 Un livre, des voix : *la Grenade* de Pierre Moustier.
14 h 50 Les amis de la musique de chambre.
16 h 5 Méridiennes.
18 h 30 Feuilleton : Angelo.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine.
20 h Les enjeux internationaux, par T. Garcin.
20 h 30 « Portrait d'un jeune homme », de J. Gabriel.
22 h 30 Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ?

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : les autres Amériques, œuvres de Ginastera, Chavez, Ravel, Villa-Lobos.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon, émission pour les enfants.
9 h 20 L'atelier de musique : *Hans Hotter*, où il est question de l'interprétation des Lieder de Strauss.
12 h 5 Concert : œuvres de Gombert, de Lassus, Byrd, Gabriel, Vodnansky, Caldara, par les Chœurs Bambini.
13 h 30 Opérette-magazine : œuvres de Rossini, Kalman.
14 h Repères contemporains : José Evangelista.
15 h Musiciens à l'œuvre : les concerts de la « Sérénade », œuvre de Milhaud, Auric, Stravinski, Messiaen.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz.
20 h Concours international de guitare.
20 h 30 Concert (donné le 2 juin 1983 au Grand Théâtre de Genève : *Jules César*, opéra en trois actes de G.F. Haendel, par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre, dir. C. Mackerras.
0 h Les soirées de France-Musique.

COMMUNICATION

Le « feu vert » donné pour la publicité place les radios locales privées devant un choix délicat

Une semaine, jour pour jour, après les déclarations du président de la République, désormais favorable à l'introduction de la publicité sur les radios locales privées, voilà les principales organisatations représentatives du mouvement reçues, ce mercredi 11 avril, au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication pour lui faire part de leurs suggestions. Cette rencontre est la première d'une série de consultations souhaitées par M. Fillioud, qui vient de mettre en route une véritable machine visant à assainir – et *« le plus vite possible »* selon le vœu de M. Mitterrand – la situation des radios libres. Le sujet a donc été inscrit, précipitamment, à l'ordre du jour de la commission Galabert du jeudi 12 avril ; de même qu'il sera discuté, le même jour, lors de la séance plénière de la Fédération nationale de la presse française ; et étudié minutieusement à la fois par la Haute Autorité et par le CNCA (Conseil national de la communication audiovisuelle), auquel le gouvernement a demandé un rapport sur le sujet. Le texte de loi, c'est sûr, sera proposé aux députés lors de cette session de printemps. Un conseil interministériel sur ce point devrait avoir lieu aux alentours du 19 avril, le conseil des ministres du 25 avril pouvant être le bon...

Une bombe. Oui, une bombe. Et, ce soir-là, – c'était le 4 avril – sur la plupart des « radios libres » de France, le sacro-saint principe de hiérarchie de l'information connut quelques entorses : oubliés, la Lorraine et sa crise, le redéploiement industriel et le ministre Fabius, le voyage à Moscou et l'Europe agricole.

Une information, une seule, lancée avec un naturel désarmant par le président de la République, comme s'il convenait d'une évidence, s'imposait décidément comme l'événement du jour et appelait commentaires, réactions et débats : la publicité allait être autorisée. Après tout, certaines radios n'avaient-elles pas lutté ou attendu près de trois ans pour entendre enfin cette phrase-là ?

Sollicitations nombreuses

Alors, la fièvre monta, d'autant plus vite d'ailleurs que personne vraiment, – même les mieux préparés – n'avait prévu, si proche, ce revirement soudain... « Réunions au sommet » à l'intérieur des agences de publicité et des journaux régionaux, convocations extraordinaires des conseils d'administration de très nombreuses stations, changements inopinés d'ordre du jour pour diverses rencontres..., un ballet étonnant se mit en mouvement, servi par une multitude de chassés-croisés téléphoniques entre radios sans doute, mais aussi et surtout entre publicitaires, régies et annonceurs, soucieux, « le jour d'après », de faire déjà des offres sélectionnées ou de conclure très vite des accords en suspens. *« Notre téléphone fume depuis mercredi soir »*, plaisantait mardi le responsable de NRJ, l'une des stations parisiennes les plus courtisées par les publicitaires.

Sollicitations nombreuses également pour quelques parisiennes que d'aucuns s'amusent à classer dans un quarté à l'ordre incertain ; sollicitations encore pour quelques provinciales (notamment à Bordeaux, Marseille, Nantes et Lyon), des petits commerçants brusquement enhardis s'informant des « tarifs » aux grandes surfaces habituées déjà aux usages en cours.

Sans parler du remue-ménage de tous ceux qui, intéressés à un titre ou un autre, suivent jour après jour l'évolution du dossier : fédérations de radios et syndicats professionnels, agences de programme ou bien commanditaires, instituts de sondages, maisons de disques et SACEM, Radio France, inquiète, qui saisit l'occasion pour rappeler à la tutelle ses trop faibles moyens... et les périphériques, apparemment sereines.

Oui, une vague d'optimisme a semblé déferler, et les réactions, dans l'ensemble, ont été favorables, chacun considérant l'ouverture à la publicité comme un acte « raisonnable », au pire un mal « nécessaire ». Le seul moyen en tout cas susceptible d'assainir la situation, en faisant regagner au droit le terrain perdu sur les faits ; le seul capable de dégager des ressources suffisantes pour créer prochainement plusieurs milliers d'emplois : dans les radios, devenues entreprises, et dans tout le secteur de la « péri-radiophonie », le seul enfin qui, ouvrant la bande FM aux annonceurs locaux qui manquaient de supports, puisse impulser une dynamique réelle au sein des régions. *« Car il va bel et bien y avoir une extension du marché publicitaire »*, estime Henri de Bodinat, directeur de l'agence Dupuy-Compton. *« Le gâteau va s'agrandir comme ce fut le cas lors de l'apparition de la publicité télévisée. Les radios FM offrent enfin à de petits annonceurs un champ d'action privilégié, de même qu'elles permettent à d'autres d'atteindre des cibles précises, mal cernées jusqu'alors par les autres médias : les quinze-vingt-cinq ans, par exemple, ou les personnes âgées... »*

Même écho chez Philippe Michel, de l'agence CLM, qui souligne le retard important de la France en matière d'investissements publicitaires, par rapport aux autres pays. *« En Italie,* dit-il, *le volume de la publicité augmente de plus de 25 % par an, depuis l'explosion des télévisions privées. L'ouverture annoncée par M. Mitterrand pourrait provoquer une formidable stimulation économique. »*

Un énorme marché potentiel

Sans doute. Une étude confidentielle, réalisée par des annonceurs, ne mise-t-elle pas en effet sur l'apparition d'un important marché publicitaire pour les radios locales privées, estimé entre 400 et 500 millions de francs par an, soit presque l'équivalent de la moitié des investissements publicitaires actuels sur la radio ?

La presse écrite et les stations périphériques ne peuvent prendre ces chiffres à la légère, même si l'on compte davantage sur une extension du marché que sur un transfert des investissements d'un type de support à un autre. Restent les « radios libres » qui, si l'on en croit la même étude, ne seraient bientôt plus qu'une centaine (cent trente maximum) à se partager le total de cette somme. Un bémol pessimiste à la réforme en cours, qui laisse présager faillites, désillusions, et explique le désarroi de nombreux responsables de radios, placés devant le choix du statut de leur station.

Comment trancher d'ailleurs, sans connaître les nouvelles dispositions de la loi ? Sans avoir une idée des contraintes imposées concernant la nature, le volume, la collecte de la publicité ? En ignorant tout des pratiques des régies et des centrales d'achat ? Comment choisir, si l'on opte pour la voie PME, entre la SARL, la SA, la SCOOP, le GIE, ou autres formules ? Comment répartir son capital ? Et *quid* des mariages de raison, péniblement conclus entre une radio préférant aujourd'hui la voie associative et une ou plusieurs autres radios, choisissant le statut PME ? Si l'on en juge par la dysharmonie des regroupements parisiens, que de ruptures fameuses se préparent en coulisse !

Qui dit PME implique aussi salaires, charges sociales, devoirs... et pesanteurs. Qui dit publicité exige aussi sondages, et indices d'écoute. Une demande impérieuse des annonceurs qui pressent le Centre d'études des supports de publicité (CESP) de mettre au point un système de mesures fiables et contrôlables, et d'accepter les adhésions des radios locales qui le souhaiteraient.

« En fait, racontait il y a quelques jours M. Bernard Miyet, président de la SOFIRAD, *si j'avais un conseil à donner aux radios, ce serait : restez donc associatives... »* Quel étrange propos, qui revient à nier aux « radios libres » la possibilité de se constituer en véritables entreprises de communication ! Sans doute sera-t-il difficile pour chacune d'entre elles de sauvegarder sa complète indépendance, comme il sera difficile aux annonceurs de se passer des intermédiaires de type Indépendance FM ou réseaux divers capables de les mettre en contact avec les radios. Mais ne peut-on compter sur la loi ? Entre ceux qui s'effraient d'une « dérégulation » et exigent une très stricte réglementation et ceux qui ont une confiance aveugle en la loi du marché, il existe, à n'en pas douter, une autre possibilité. Pour être appliquée, la loi doit être légère et réaliste. Elle ne doit pas pour autant négliger des principes souverains : transparence absolue (statut, capital, tarifs...), et reconnaissance juridique, à l'intérieur de chaque station, de la notion d'« équipe rédactionnelle » ou d'« animation », garantie essentielle à l'autonomie des radios.

ANNICK COJEAN.

Devant la commission spéciale du Sénat sur la presse

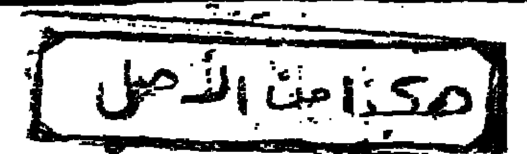
M. LEROY (PCF) ESTIME QUE LE PROJET GOUVERNEMENTAL N'ASSURE PAS LE DÉVELOPPEMENT DU PLURALISME

La commission spéciale du Sénat chargée d'examiner le projet de loi sur la presse, que préside M. Charles Pasqua (RPR) et dont le rapporteur est M. Jean Cluzel (Un. centr.), a continué, mardi 10 avril, ses auditions. Entendu en sa qualité de président de l'UDF, M. Jean Lecanuet a souhaité la poursuite de l'application des principes définis dans les ordonnances de 1944, sous réserve de quelques aménagements. Après avoir critiqué le texte gouvernemental, qu'il juge inconstitutionnel, le sénateur de Seine-Maritime a assuré qu'un renforcement de la législation antitrust aurait suffi à assurer le pluralisme, et il s'est prononcé pour la pérennisation des aides financières aux entreprises de presse.

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, approuve les objectifs et les principales dispositions du projet – il juge toutefois anormal le pouvoir juridictionnel de la commission pour la transparence et le pluralisme – qui donne un coup d'arrêt aux concentrations, mais n'assure pas les moyens économiques du développement du pluralisme. Pour M. Leroy, un véritable engagement financier de l'Etat serait nécessaire, notamment en faveur de la presse à petit tirage et à faibles recettes publicitaires.

De son côté, M. Claude Puhl, président du syndicat de la presse quotidienne régionale, a déclaré que ce texte pourrait aboutir, d'ici à dix ou quinze ans, à la dépossession des propriétaires de presse écrite et au transfert des entreprises à la collectivité publique. Directeur général de *Sud-Ouest*, M. Jean-François Lemoine a affirmé que le projet institue entre les entreprises de presse une discrimination non dénuée de motifs politiques. Enfin, M. François-Régis Hutin, directeur général de *Ouest-France*, a vivement critiqué le caractère flou du projet quant aux critères définissant un journal « national ».

A. CH.



ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS A VOCATION INTERNATIONALE
Département Applications Electriques

Jeune Ingénieur recherche et développement

Une activité technique en relation avec une clientèle industrielle très variée.
Nous réalisons une gamme de produits de haute technologie. Au laboratoire d'essais de Gennevilliers nous recherchons un ingénieur Grande Ecole, généraliste/électromécanicien, ayant une première expérience, même courte. Nous lui confierons, en collaboration avec le chef de Laboratoire qu'il secondera, la responsabilité de l'étude et mise au point de produits principalement destinés à l'électrotechnique. Fortes ressources d'imagination et d'organisation. Anglais indispensable. Evolution prévue dans la direction technique, commerciale ou chef de produits. Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé, s/réf.72005/M à JP LE MASSON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE CEDEX.

sélé CEGOS

Publival

Nous sommes l'un des plus importants Bureaux d'Etudes français en génie civil, situé dans la région parisienne.

Notre vocation est de calculer des ouvrages exceptionnels et nous possédons de nombreuses et prestigieuses références en France et à l'étranger.

Dans le cadre de notre fort développement, nous recherchons :

CHEF DU SERVICE SCIENTIFIQUE ET DEVELOPPEMENT

Réf. CD

Vous êtes diplômé (e) d'une grande école (X, Ponts, ECP, Mines). Bon théoricien en mécanique théorique et analyse numérique, vous avez une réelle expérience du génie civil en bureau d'études et vous maîtrisez l'outil informatique.

Des qualités d'animateur et un bon niveau d'anglais seraient des atouts supplémentaires.

Directement rattaché (e) au Directeur Technique, vous aurez, avec votre équipe, à :
- développer la C.A.O. et coordonner sa mise en place au sein des équipes de production ;
- développer des méthodes nouvelles de calculs scientifiques (calcul aux éléments finis, dynamique des structures, plasticité ...) ;
- assurer le soutien théorique et logistique aux équipes pour tout ce qui concerne l'utilisation de l'informatique ;
- définir les cahiers des charges des différents projets qui vous seront confiés et suivre leur réalisation ;
- participer aux choix des méthodes de calcul et au chiffrage de leur coût pour les affaires nouvelles ;
- superviser la gestion du centre de calculs.

Votre évolution de carrière sera directement fonction de la réussite de ce nouveau Service.

INGENIEUR GESTION DE PRODUCTION

Réf. IP

Vous êtes diplomé (e) d'une grande école d'ingénieurs ou équivalent et vous avez acquis environ 5 ans d'expérience en gestion de production, ordonnancement et planification. Une habitude de l'outil informatique serait appréciée.

Nous vous proposons de prendre en charge la logistique du bureau d'études de génie civil en collaboration avec son Directeur.

Votre mission sera :
- de suivre les plannings de réalisation, l'avancement et la tenue des objectifs des différentes affaires ;
- de coordonner les moyens mis en oeuvre tant pour les ressources humaines que pour le matériel ;
- de gérer les apports externes au département tels que la sous-traitance ;
- de mettre en place un tableau de bord du Département et formaliser les écarts par rapport à ses objectifs ;
- de proposer des solutions appropriées.

Un (e) candidat (e) de valeur sachant développer des méthodes efficaces est assuré (e) de pouvoir évoluer dans nos structures.

Si vous pensez avoir le profil de l'une de ces personnes, écrivez rapidement à N. 3868 PUBLICITES REUNIES, 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui tr.
(Préciser la référence du poste)

ÉCOLE SECONDAIRE PRIVÉE HORS CONTRAT
Région Sud de Paris
recherche pour la rentrée scolaire 84-85

PROFESSEURS DE
- DESSIN
- MUSIQUE
- ESPAGNOL
- ALLEMAND
- ANGLAIS
- FRANÇAIS
- MATHS
- SCIENCES NAT.
- PHYSIQUE CHIMIE

Ecrire sous le nº T 45.131 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STÉ DE TRANSPORTS SPÉCIALISÉS
recherche

COLLABORATRICE

Service logistique transports
- Formation supérieure.
- Anglais souhaité.

Adr. C.V. + photo à :
T.N., 11, rue Christophe-Colomb, 75008 PARIS.

Une importante Entreprise de B.T.P. exportatrice recherche

la collaboratrice de son directeur financier

De formation supérieure, cycle universitaire court, la candidate retenue aura acquis une première expérience du secrétariat de haut niveau.
La connaissance de l'anglais lui sera indispensable. Le poste est à pourvoir rapidement au Siège à la Défense.
- Horaire souple.
- Restaurant d'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 8164 à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX
NEUILLY-LES-SABLONS
offre situation d'avenir à

JEUNE JURISTE

(niveau minimal : Maîtrise de Droit)

DANS SON SERVICE D'ÉTUDES DOCTRINALES ET D'INFORMATIONS FISCALES

doué(e) d'aptitudes particulières pour la conception et la rédaction de textes clairs, précis et explicatifs.

Bonnes connaissances fiscales et comptables appréciées.
Aménagements d'horaires possibles.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo au 3, villa Emile-Bergerat, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau. Sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Tél. : 500-24-03, poste 42.

Office Public d'H.L.M., de Meaux, recherche Conseiller(e) Social(e). Les candidatures sont à adresser à M. le Directeur de l'O.P.H.L.M. de Meaux, avenue Henri-Dunant, 77335 MEAUX Cedex.

DOO
78, CHAMPS-ELYSÉES
recrute
INGÉNIEURS LOGICIEL
POUR RÉALISATIONS TEMPS RÉEL SUR 8086
Tél. 359-17-86, p. 420.

AGENCE DE PRESSE
recherche
MONTEUR/CABLEUR ÉLECTRONIQUE
avec expérience
- Niveau P2/P3.
- Contrat durée déterminée 8 mois sur PARIS.
- Bon salaire.

TÉL. : 508-55-05.

---

emplois régionaux

POITOU-CHARENTES on recrute

ANALYSTES ADJOINTS

en vue de pratiquer « l'aide à la gestion » par commentaires, avis et actions à usage petites entreprises. Solides connaissances comptables et expérience pratique souhaitées. Ecr. s/nº 7.707 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DU SUD-OUEST recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

de 5.000 à 10.000 habitants. Concours sur titres. Expérience indispensable. Date limite 28 avril 1984.
Ecrire sous le nº T 286.607M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ville de LISIEUX (Calvados) recrute SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE à temps complet, titulaire du C.A.F.B., option Jeunesse. Env. C.V. détaillé et candidature à M. le Maire de Lisieux, Service Culturel, 21, rue Henry-Chéron, 14100 LISIEUX.

L'établissement public du parc de La Villette
recherche
- DES DESIGNERS
- DES ASSISTANTS DESIGNERS

L'avis d'appel de candidature détaillée est à demander à : ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PARC DE LA VILLETTE 211, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS.
Tél. : 240-27-28, p. 12-52.

Emplois Cadres

CHAQUE MERCREDI PRIX 6 F

CHAQUE MERCREDI LE PANORAMA DES OFFRES D'EMPLOIS CADRES

Chaque mercredi, « Emplois Cadres » publie une sélection des offres d'emplois destinées aux cadres, parues la semaine écoulée dans *le Monde*, plus une sélection d'annonces du *Herald Tribune*.

Un document de synthese indispensable aux cadres qui voyagent et aux entreprises nationales ou internationales qui les recrutent.

En vente chez les marchands de journaux : 6 F

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ____

Nom ____ Prénom ____

Adresse ____

Code postal ____ Ville ____

Nombre d'exemplaires ____ x 7 F (frais de port inclus) ____

Commande à faire parvenir avec votre règlement au Monde, Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens 75427-PARIS CEDEX 09

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais

---

secretaires

SECRÉT.-ASSIST.

Exp. st. dact. très expér. précise, organisée, autonome, trait. texte apprécié, rech. pour PROFESSION LIBÉRALE JURIDIQUE.
Envoyer C.V. à GANDUR, 34, rue du bac, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur en organisation, expérience informatique étude d'organisation, cherche organisation avec/sans responsabilité d'équipe. Toutes régions, disponible rapidement. T. (6) 066-51-15, 069-40-90.

Travaux d'édition domicile ou en fixe (de préférence) : dactylo, index, lecteur critiques, doc., biblio., articles. M'initierais volontiers au traitement de texte sur le tas. Intéressé par toutes autres propositions dans édition et presse, écrite ou parlée. Ecr. s/nº 3.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NORVÉGIENNE, 30 ans, très bonne présentation et sup., BAC + 4. Littérature et langues anglais, français, courants + bonne connaissance suédois, danois, expérience secrétariat, Paris, Oslo, permis de travail, cherche emploi stable à Paris. Ecr. s/nº 3.170 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme chef de publicité expérimentée cherche poste dans support ou régie. Ecrire SOGEPLO 6, place de la Madeleine, 75008 PARIS.

CONDUCTEUR OFFSET 35 ans
15 ans d'exp. prof. Systèmes ROLAND, ULTRA, RECORS recherche emploi stable. Ecrire à M. Jean DARCHE, 10, av. St-Rémy, Bât. K1, 93200 Saint-Denis. Tél. : 823-41-33.

J.H., 30 ans, CADRE CAB. EXP. CPTABLE 12 ans, expér., cherche emploi 1er assist. analyste dans cab. cptable ou poste cptable à respons. de une société à Paris. Sal. souhaité : 12.000 F mens. X 13. Ecr. s/nº 3.172 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., cinquantaine, gestionnaire financier, juriste. Connaissant exp. promotion immobilière, gestion de patrimoine, rech. missions temps partiel ou complet chez promoteur, gérant, fédération, assurance. rémunération, salaire ou honoraire. Ecrire sous le nº T045.118M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., étude classique et sc. humaines (doctorat de 3e cycle) trilingue, rech. emploi nécessitant larges initiatives et respons. dans documentation, édition, traduction, organisation, conférences, expo. Tél : 046-00-75.

Prof, danse rocktime animatrice en expression création, cherche vacations. Tél. à Ghislaine ROHR. 882-30-51.

J.F., 26 ANS, déb. lic. en Droit, rech. poste de rédacteur dans banque ou à Cie d'assurance. 307-52-47.

CADRE INFORMATICIEN INGÉNIEUR en organisation, exp. de l'étude jusqu'à la mise en oeuvre, cherche responsab. informat. toutes régions, disp. rapide. (6) 066-51-15, 069-40-90.

DIRECTEUR DE CENTRE DE VACANCES (Titulaire BAFA, BAFD, BASE 15 CVL encadrés comme directeur) recherche poste pour juillet ou août. Tél. : (99) 56-90-46 ou (99) 55-20-41.

ALGÉRIEN, 30 ans (carte de trav.), Doct. Sc. polit., expériences rédaction, marketing, recherche plurilingue sérieux. Etudierait ttes propositions. Tél. : 880-38-73 (1).

formation professionnelle

VOUS PENSEZ **AVENIR**
vous n'avez plus de temps à perdre. Suivez nos STAGES INFORMATIQUES :
- initiation à l'informatique ;
- initiation à la programmat.
Stages hebdomadaires de 18 h à 21 h
PUISSANCE INFORMATIQUE
206-15-61 +

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C. 16) B.P. 402.09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

CADRE SUISSE ayant travaillé pendant 25 ans en France, se tient à votre disposition pour vos [illegible] BURNIER, 12E chemin des Bois, CH 1255 GENÈVE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

l'agenda du Monde

Animaux

Le contraire d'un chenil
Vie de famille. Tél. 731-36-11.

Artisans

Exécute tous travaux de réfection, réparation, rénovation, entretien, TCE, carrelage, sanitaire, chauffage.
M.S.T.T.B.
43, rue Emile-Zola
95870 BEZONS.
Tél. ap. 18 h : 978-61-40.

Pour Paris et banlieue tous travaux artisan menuisier. Tous corps d'état. Action technique. Téléphonez : 343-04-06.

PERMIS DE CONSTRUIRE (plans et dossiers). G.N.M. - PLANS (6) 016-13-00 (conforme décret du 15-10-78).

Bijoux

COMPTOIR FRANÇAIS
ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS et DÉBRIS OR, OR DENTAIRE OBJETS D'ART, BIBELOTS HORLOGERIE, LETTRES ET TIMBRES POSTE.
Tél. : 227-40-54 +
14, bd Courcelles. Mº Villiers.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléph. 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or.
PAUL TERRIER - 228-47-77
35, rue du Colisée, 75008. Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix - TTES MARQUES. BOCAREL - 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

Initiation à l'utilisation d'un ordinateur personnel par cours part. Tél. 533-93-22.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-71-71.

Détectives

A.F.I.J.B. KINSON
538-70-09
3, rue de l'Arrivée, Paris-15e.
TOUTES MISSIONS RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX. FACILITÉS DE PAIEMENT.

Instruments de musique

PIANOS D'OCCASION
1/4 de queue, 1/2 queue, grdes marques, présentés par accordeur. 15 % de remise sur pianos neufs.
10, RUE JEAN-MACÉ.
Jeudi 14 h à 19 h. 370-68-94.

Achats de livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Particuliers (offres)

Vds Collier or 80 g monture. Fait main. 10.000 F ferme. 885-84-56 le soir.

Literie

MATELAS
de deux choses l'une

Ou vous achetez un matelas de grand luxe à 3 500 F ou vous achetez un matelas de grand luxe à 1 690 F (Deux places 140 cm)

Le PLAZA est un matelas de grand luxe GARANTI 5 ANS qui se taille aussi à vos mesures en deux semaines.
Par exemple :
- le 160 cm : 2 056 F
- le 180 cm : 2 389 F

Sommiers et dosserets assortis. couvertures piquées couettes.

Votre sommeil mérite cette visite.

C A P 37, rue de Citeaux 75012 - 307-24-01 et 47, cours de la Liberté. 69003 LYON (7) 860-02-64.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE 79,50 TTC/m²
TÉL. : 658-81-12.

Musique

MARBEL MUSIC
127, rue du Fbg-Poissonnière PARIS-9e. Tél. : 878-81-20.

DÉPANNAGE - RÉPARATION TOUTES MARQUES
Instruments électroniques, sonos, amplis, claviers, etc. DÉLAI RAPIDE.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. Tél. 359-76-96.

Services

Sage-femme dipl., all. 24 ans, donnerait soins à future maman, ou à maman + nouveau-né en échange chbre meublée à partir 1/07/84. Tél. : 344-66-05.

Troisième âge

RÉSIDENCE Les Cèdres 10' porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite. Reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry. 94800 VILLEJUIF. T. (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

(05) VARS. Beau duplex tout confort, balcon, plein sud, Pied des pistes, 6 personnes, garage. Toutes périodes. Tél. (3) 638-34-14 : (1) 726-89-63.

SAINT-CYPRIEN PLAGE (ROUSSILLON) grand choix d'appartements, locations saisonnières, s'adr. : INTER IMMOBILIER LES ONDINES 66750 ST-CYPRIEN PLAGE. (68) 50-79-22 ou 21-02-75.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à : 172, New Kent Road London SE 1. (Téléphone 01-703-4175.

Hôtel « Roche-Cline » 2 **NN Logis de France
Toutes chambres avec douches et w.-c. 1.000 m d'altitude. Région magnifique et ensoleillée. Près stations de ski. 04250 Turriers. (32) 54-41-38.

GRANDE-BRETAGNE IRLANDE - ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux et à bon compte des pays passionnants. CAMELEON TOURISME : La famille s'agrandit ! Tél. : 261-53-35.

SUITE RÉNOVATION
vends
900 FAUTEUILS DE CINÉMA
velours « rouge cerise »
excellent état, 150 F (l'un)
(strapontin 75 F).
Téléphone : (47) 27-78-15 à partir de 10 heures.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

A Broadstairs (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment, notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1967 et reconnue par le British Council).
£ 18 par jour : leçons, repas et logis compris (hôtel ou famille).

25 % RÉDUCTION pour un séjour de 30 jours ou plus (cours spéciaux, examens de Cambridge inclus).
PAYABLE EN FRANCE

Ecrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent. Angleterre. tél. 843.591212. Télex 96454 ou Mme BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tél. : (3) 959-28-33 (soirée).
Pas de limite d'âge - Pas de séjour minimum.
Ouvert toute l'année - Cours spéciaux vacances scolaires.

Le Monde

économie

LES CONSÉQUENCES DES RESTRUCTURATIONS

Elus et syndicalistes de Lorraine se déclarent déçus après leurs entretiens avec M. Fabius

Exonération de cotisations sociales pour les entreprises qui créent des emplois

De notre correspondant

Metz. – La rencontre entre les élus, les syndicalistes lorrains et M. Laurent Fabius, le 10 avril, à Metz, était finalement celle du « fol » espoir et se devait d'aboutir, avec le recul, à d'inévitables désillusions. En effet, les Lorrains espéraient sans trop y croire l'annonce d'une partielle révision du plan sidérurgique alors que le ministre du redéploiement industriel n'avait, pour toutes propositions, que des mesures d'accompagnement de ce plan. Il les a annoncées, d'ailleurs, après toutes les discussions qu'il eut au cours de cette journée-marathon : les sidérurgistes concernés par les baisses d'effectifs du plan bénéficieront tous soit de la convention générale de protection sociale, soit des congés de conversion.

Les direction générales de SACILOR, la direction nationale des services techniques des Charbonnages de France, les services de direction de l'IRSID (Institut de la recherche sidérurgique), iront s'installer en Lorraine d'ici à un an et le développement de l'INRS (Institut national de la recherche en sécurité) se fera effectivement dans la région lorraine. En outre, les deux pôles sidérurgiques de conversion lorrains bénéficieront d'une prise en charge à cent pour cent, durant trois ans des cotisations sociales par le Fonds d'industrialisation pour toute création nouvelle d'emplois, *« une mesure qui sera effective dans les deux mois »*, a précisé le ministre.

Pourtant, avant même le début des discussions, le ton de la journée avait été donné par M. Jean-Marie Robert, secrétaire régional de FO, qui confiait en aparté, à son arrivée : *« Vu le nombre de CRS que j'ai croisés, je ne pense pas que M. Fabius vienne avec des offres concrètes. »* Des CRS qui bloquaient, à l'évidence, l'ensemble des issues et des ponts menant à la préfecture et au conseil général de Moselle où se déroulèrent les entrevues. Mais les actions et réactions sont venues de l'intérieur où, dès le début de la matinée, les innombrables observateurs présents à Metz ont pu recueillir, au fur et à mesure, les commentaires.

Avant même la fin de la réunion du matin, les élus RPR prenaient un peu d'avance : *« Nous avons décidé de quitter la salle un quart d'heure avant nos collègues, car nous savons l'essentiel : le ministre nous a confirmé que le plan sidérurgique du gouvernement était irrévocable. Les décisions intéressant la Lorraine ne seront pas révisées. Il nous reste plus qu'à en tirer les conséquences »*, a déclaré M. Pierre Messmer, député et maire de Sarrebourg, avant que M. Julien Schvartz, président du conseil général de Moselle, n'ajoute : *« Cette réunion n'a servi à rien, si ce n'est à essayer de faire passer la pilule aux Lorrains. »*

Quittant à son tour la réunion, M. André Rossinot, député UDF et maire de Nancy, plus nuancé, introduisait la notion de calendrier en précisant en premier lieu que M. Fabius avait d'ores et déjà donné rendez-vous aux élus lorrains dans les quinze jours, sans toutefois fixer de date précise. *« Nous sommes actuellement engagés dans la réussite de la restructuration industrielle de la Lorraine et de sa reconversion. Notre combat est de faire évoluer et d'adapter le plan sidérurgique sur lequel le gouvernement campe et s'arc-boute. Je reviendrai dans quinze jours pour voir les propositions. »*

Même déconvenue mesurée pour le président du comité économique et social de Lorraine, M. François Guillaume, qui prenait acte également du rendez-vous en espérant que le gouvernement permettrait d'ici là aux sidérurgistes lorrains de faire notamment la preuve de la rentabilité d'une aciérie à Gondrange et d'une filière fonte à base de minerai lorrain : *« Il nous reste une chance avec la manifestation du 13 avril. »* Ce fameux vendredi 13, qui sera ensuite évoqué en permanence par les élus de gauche, les syndicalistes et même par le président du conseil régional de Lorraine, M. Jean-Marie Rausch (UDF), qui va faire voter une aide de la région aux syndicalistes organisant la marche sur Paris.

Absent de la réunion du matin, M. Rausch a été reçu en tête-à-tête par M. Fabius au début de l'après-midi. Le président du conseil régional a posé en préalable à toute discussion avec le gouvernement le réexamen du plan acier : *« Il dessert les intérêts de la France et ne prend pas en compte les atouts de la Lorraine. »*

Une position qui aurait pu être celle des élus communistes lorrains. *« Cette réunion n'est qu'une étape dans la concertation et le dialogue, car le PC n'accepte pas le plan »*, a déclaré Mme Colette Goeuriot, député PC de Meurthe-et-Moselle, en ajoutant que si la Lorraine était déjà déterminée le 4 avril, elle le serait encore davantage le 13.

« Courage »

S'ils ont approuvé le principe de de la marche sur Paris, les élus socialistes lorrains ont reconnu le « courage » de M. Fabius, venu s'expliquer sur place. Sans aller jusqu'à se réinscrire au groupe socialiste, M. René Drouin, député de Moselle, estimait toutefois que s'il n'y avait pas eu de mesures précises annoncées, *« des pistes avaient été tracées et méritaient d'être exploitées »*.

Alors que la valse incessante des micros et des caméras allait d'un syndicaliste badgé à un autre, quelques centaines de sidérurgistes venus par car de SACILOR Gondrange se postaient, vers 16 heures, casques CGT et CFDT contre casques de CRS, sur un pont surplombant un bras de la Moselle. A quelques mètres des forces de l'ordre, des militants commençaient alors à vendre, dans le calme, des bons de soutien pour la marche sur Paris : *« Pour un car de cinquante places, il faut 4 000 francs ; pour un train spécial, il faut 40 000 francs. »*

Avant même d'être terminée, la journée du 10 servait de tremplin à celle du 13. Les syndicalistes confirmaient le fait à mesure de la sortie de leurs entretiens avec M. Fabius : *« La négociation ne s'est pas engagée »*, estimait M. Jean-Pierre Othelet, secrétaire régional CFDT. *Nous avons toutefois constaté que l'incertitude demeure sur les choix industriels, ce qui justifie le 13 avril, action à laquelle nous voulons garder un caractère syndical et lorrain. »*

Poursuivre la lutte pour faire modifier le plan, continuer le combat dans l'unité syndicale et renforcer la préparation de la journée du 13, telles étaient les conclusions de M. Denis Bonvalot, l'homme de la CGT, qui ajoutait : *« Il faudra bien qu'on nous entende ! »*.

Vers 19 heures, dans ses déclarations lapidaires, M. Fabius confirmait qu'il n'était pas venu en Lorraine pour faire des promesses – il y en a eu trop auparavant qui ont été faites sans être tenues, – mais pour dialoguer : *« Nous avons échangé nos arguments. Le plan du gouvernement est un plan de modernisation, pas de liquidation de la sidérurgie. Dans cette région, des investissements considérables vont être faits en ce sens. »* Après avoir annoncé les mesures sociales d'accompagnement du plan, M. Fabius quittait la préfecture de Metz après treize heures de discussions non-stop. Peu après, l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO et CGC confirmait l'appel unitaire à la manifestation du 13 avril *« qui doit faire comprendre au gouvernement que l'on ne peut délibérément continuer à tromper les Lorrains »*.

Auparavant, après une discussion rapide mais animée, les membres de l'intersyndicale avaient décidé de rayer, dans leur communiqué final, ces mots : *« Le ministre n'est pas venu les mains vides. » « Ne cherchez pas à faire de commentaires là-dessus »*, recommandaient-ils aux journalistes avant de distribuer leur document.

JEAN-LOUIS BEMER.

Le pouvoir paraît peu disposé à accorder une nouvelle aide au groupe Creusot-Loire

« Cette fois-ci, il pousse le bouchon trop loin. » Au gouvernement, on s'étonne des nouvelles demandes financières du groupe Creusot-Loire. *« L'encre de nos accords de novembre 1983 est à peine sèche, qu'on vient nous expliquer que cela ne suffit pas. »* Le dossier Creusot-Loire, filiale de Schneider, l'un des principaux groupes privés du pays, irrite décidément le pouvoir socialiste, qui croyait bien, une fois les aides de novembre versées, ne plus avoir à y revenir. Las, le dossier n'est pas clos. M. Didier Pineau-Valencienne, président de Schneider puis de Creusot-Loire depuis le début de l'année 1983, n'avait, il est vrai, jamais caché que les accords de novembre (*le Monde* du 12 novembre 1983) étaient *« imparfaits »*.

Aux termes de ces accords, Usinor et Sacilor ont repris l'essentiel des activités sidérurgiques du groupe privé qui ne conserve plus que Clesim, Creusot-Marrel et les Forges et Fonderies du Creusot, soit 2 650 personnes et un chiffre d'affaires dans cette branche de 1,1 milliard de francs. Parallèlement, le groupe cédait 20 % de Framatome au CEA, mais en conservait 50 % et la gestion de cette société en nom collectif. L'Etat et les banques apportaient 2,1 milliards de francs d'argent frais sous forme de prêts avantageux, et les actionnaires devaient être mis à contribution, notamment par un apport de capital de 720 millions de francs. Creusot-Loire devait, en sus, émettre 500 millions d'obligations convertibles et, du point de vue industriel, se défausser de ses activités *« exotiques »*, selon l'expression de son président, qui souhaite concentrer son affaire sur l'énergie et la grosse mécanique. Dans le cahier des charges de son entreprise, M. Didier Pineau-Valencienne expliquait en décembre qu'*« on avait frôlé la catastrophe »* et que, s'il avait signé cet accord *in extremis*, c'était pour éviter le dépôt de bilan pur et simple. Mais *« les moyens financiers rassemblés restent inférieurs de plus de 2 milliards à ce qui était nécessaire pour passer le cap des trois prochaines années »*. Et *« tout peut être compromis »* si la conjoncture devait se maintenir à son bas niveau actuel. Bref, M. Didier Pineau-Valencienne avait prévenu...

Dans le même temps, il demandait à M. Roger Schultz, ancien dirigeant d'Alsthom-Atlantique, d'analyser précisément les comptes et les perspectives industrielles.

Or le groupe est sorti, semble-t-il, de l'épure du plan de sauvetage. Le dérapage s'explique pour partie par la conjoncture de 1983, qui est restée mauvaise et pour partie également par le fait que la sortie des activités « exotiques » a été plus rapide que prévue, et ont donc nécessité des dépenses importantes, puisque le groupe les cède en payant les acquéreurs. Creusot-Loire a cédé Creusot-Loire entreprise (CLE) à Technip, et négocié pour Ermont avec l'américain Standard Heavens, et pour la manutention de Delattre-Devivier avec l'allemand PWH. Les fonderies Montchanin devraient, elles, être fermées. L'autre source de « dérapage » est la sidérurgie qui laisse un déficit de 50 millions environ.

Au total, Creusot-Loire enregistrera un déficit de 1,4 milliard de francs en 1983, soit quelque 300 millions de plus que prévu dans le plan. Et ce « trou » se prolongerait, voire se creuserait, les années suivantes. Le groupe pourra-t-il, dans ces conditions, effectuer l'augmentation prévue de son capital ? Et sinon, tout ne serait-il pas remis en cause ?

M. Pineau-Valencienne a donc de nouveau tiré la sonnette de l'État. Il lui aurait proposé un nouvel accord sur trois points :

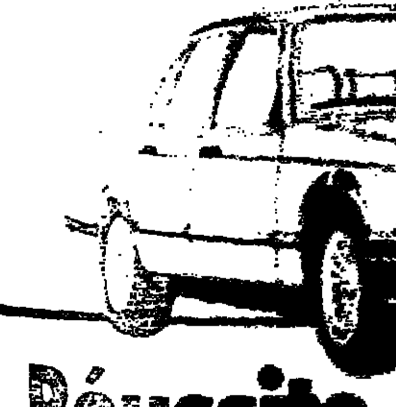
– La reprise de la sidérurgie restante par les groupes nationalisés et Framatome qui en est le client principal.

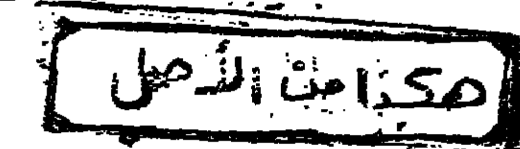
– La renégociation du partage de Framatome avec le CEA, Creusot-Loire estimant que la structure 50/50 est difficilement gérable pour une entreprise en nom collectif. On sait que Framatome a toujours fait preuve d'indépendance à l'égard de ses propriétaires.

– La transformation des prêts accordés en fonds propres.

Les pouvoirs publics n'ont pas la tâche facile. Irrités que Creusot-Loire ait *« négocié sur des hypothèses mal bâties et doive les réviser quatre mois après »*, ils accepteraient de ne revoir *« dans certaines conditions »* que le cas de Framatome. Quant aux banques parties prenantes, elles avaient déjà peu apprécié le plan précédent... Reste que M. Pineau-Valencienne doit boucler son bilan dans de bonnes conditions pour ses actionnaires, avant la fin avril. Un nouveau compte à rebours a commencé.

ÉRIC LE BOUCHER.





INDUSTRIELLES

A MARSEILLE

Le patronat crée un « comité de crise »

De notre correspondant régional

Marseille. — Afin de *« réagir contre la désindustrialisation de la région de Marseille »*, le président de l'union patronale des Bouches-du-Rhône, M. Jean-Louis Tourret, et le président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille (CCIM), M. Henri Mercier, ont annoncé, le mardi 10 avril, la création d'un *« comité de crise »*, composé de représentants de l'économie locale (1).

Ce comité, qui doit tenir sa première réunion le 13 avril, aura pour objectifs principaux *« la remise en question de la date de fermeture de l'usine Ugine-Aciers à Fos-sur-Mer, le meilleur usage possible des dispositions applicables aux pôles de reconversion de La Ciotat et de Fos, et la concertation avec les grands groupes industriels pour les inciter à s'implanter dans la région marseillaise »*. Il s'efforcera aussi d'obtenir des crédits pour le démarrage de projets anciens, comme le centre de recherche et de formation technique et scientifique, prévu depuis plus de dix ans, à Château-Gombert (nord de Marseille).

« La région marseillaise est aujourd'hui aussi sinistrée, sinon plus, que la Lorraine », ont affirmé, au cours d'une conférence de presse, MM. Tourret et Mercier. *« La construction navale, le BTP, les activités portuaires, la sous-traitance, sont déjà gravement atteints, et le taux de chômage régional (13,6 %) est supérieur à celui de la Lorraine (13,2 %). »*

Tous deux ont lancé un appel *« à la mobilisation générale des forces vives de la région marseillaise »*. Ils ont demandé une priorité de la part des pouvoirs publics, la création d'un Comité des sages comme en Lorraine et souhaité qu'une délégation d'élus, de syndicalistes et de responsables économiques locaux soit reçue par le gouvernement, ce qui rejoint la prise de position du conseil régional (*le Monde* du 11 avril).

GUY PORTE.

(1) Ce comité comprendra, pour la CCIM, MM. Jean Lauzanne, directeur de la raffinerie de Provence de la CSR, et Guy Andréotti, président-directeur général de la société des produits chimiques Procida, pour l'Union patronale, MM. Jacques Margnat, administrateur directeur des établissements Legré-Mante (chimie), et Gilbert Jauffret, responsable d'une entreprise arlésienne sous-traitante d'Ugine-Aciers, ainsi qu'un représentant de la chambre d'Arles.

LA CFDT DEMANDE DES NÉGOCIATIONS SUR LA DURÉE DU TRAVAIL ET LES TECHNOLOGIES NOUVELLES

Dans une lettre adressée, le lundi 9 avril, à M. Yvon Gattaz, président du CNPF, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a demandé au patronat la relance des négociations contractuelles et l'examen conjoint des problèmes d'emploi, requête déjà présentée par sa centrale le 31 janvier dernier.

La CFDT propose cinq thèmes de discussion : les procédures de réduction de la durée du travail, le travail à temps partiel *« pour en permettre le développement »*, les moyens de revitaliser les commissions paritaires de l'emploi, un accord-cadre sur les procédures d'introduction des technologies nouvelles et leurs conséquences sociales, enfin l'adaptation des conventions collectives aux petites entreprises.

LA PRODUCTION D'ACIER A AUGMENTÉ DE 18,6 % AU PREMIER TRIMESTRE 1984

La production française d'acier brut a aumgenté de 18,6 % au premier trimestre de cette année par rapport à la même période de 1983. Plus de 5 millions de tonnes d'acier ont été coulées, une production qui reste néanmoins inférieure de 5,8 % au niveau de 1982, selon les statistiques de la chambre syndicale de la sidérurgie.

QUEL EST LE MONTANT DES CHARGES SOCIALES ?

En France, les cotisations sociales payées par l'employeur sur les rémunérations représentent au total environ 44 % du salaire : soit, pour un salaire de 6 000 F, selon le CNPF, 12,6 % de cotisation d'assurance-maladie, 9 % d'allocations familiales, 8,2 % pour l'assurance-vieillesse de la Sécurité sociale, à laquelle il faut ajouter 2,76 % au minimum pour les retraites complémentaires, 4,08 % pour l'assurance-chômage, 4 % pour les accidents du travail, 1,1 % pour la formation professionnelle continue, 0,6 % pour la taxe d'apprentissage, 1 % pour le logement, 0,25 % pour le fonds de garantie des salaires, 1 % à 2 % pour le transport.

Il faut préciser toutefois que les cotisations d'allocations familiales et celles qui concernent la retraite des non-cadres sont calculées dans la limite d'un plafond (8 110 F par mois depuis le 1er janvier 1984), mais que s'y ajoute, pour les cadres, une cotisation spécifique de retraite complémentaire de 6,18 % minimum jusqu'à un plafond égal à quatre fois celui de la Sécurité sociale. Pour les cadres, il y a aussi une cotisation d'assurance-chômage supplémentaire de 0,50 %.

Le coût des charges sociales fait l'objet de revendications constantes du patronat, qui les juge plus élevées que dans les pays voisins, et d'une polémique avec les organisations syndicales, qui font valoir qu'il s'agit d'un « salaire indirect », le poids des cotisations sociales en France étant compensé par des salaires « directs » moins élevés.

Selon la dernière enquête sur le coût de la main-d'œuvre dans les pays de la Communauté européenne, qui remonte à 1981 mais a été actualisée en 1982, le coût salarial mensuel global de la main-d'œuvre est supérieur en France à celui de l'Italie et de la Grande-Bretagne, mais nettement inférieur à celui des autres pays de la Communauté. La part des charges sociales dans le total des coûts salariaux est, selon cette enquête, de 30 % en France, de 21,5 % en Allemagne fédérale, de 17,7 % en Grande-Bretagne et seulement de 5,5 % au Danemark, où la protection sociale est financée en majeure partie par l'impôt.

AFFAIRES

ÉQUIPEMENT AUTOMOBILE

Le groupe britannique Lucas cède à Valeo le contrôle total de Ducellier

Le groupe britannique Lucas, deuxième fabricant européen d'équipements automobiles (15 milliards de francs de chiffre d'affaires) revend à son concurrent français Valeo — ex-Ferodo — (9 milliards de francs de chiffre d'affaires) la participation de 50 % qu'il détenait dans Ducellier (démarreurs, alternateurs, dispositifs d'allumage, etc.), et ce pour 1 franc symbolique. Un accord a été signé, qui donne à Valeo, co-actionnaire de Ducellier (plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires), la propriété pleine et entière de cette entreprise.

Il aura fallu six ans pour que, enfin, après de multiples déboires, une solution soit trouvée à cette association forcée au sein d'une entreprise de pièces détachées, impossible à restructurer en raison des antagonismes, et qui perdait, de ce fait, beaucoup d'argent (190 millions de francs au cours des quatre derniers exercices). L'affaire remonte à 1978 (*le Monde* du 2 février 1978).

A l'époque, Lucas détenait 49 % des actions Ducellier et avait un droit de préemption sur les 51 % autres, propriété alors de DBA — Ducellier Bendix — Air équipement (groupe américain Bendix). Mais ce dernier, en pleine restructuration aux Etats-Unis, avait un impérieux besoin d'argent et, parant au plus pressé, avait proposé à Ferodo, prêt à payer le prix fort (environ 130 millions de francs) de lui revendre sa participation. Une bataille juridique avait eu lieu et, après dix-huit mois (*le Monde* du 19 juillet 1979), les pouvoirs publics avaient tranché. Le capital de Ducellier avait été réparti en deux parts égales, 50 % à Lucas, 50 % à Ferodo, devenu par la suite Valeo, après avoir absorbé SEV Cibié et Marchal. La direction avait été confiée à Lucas mais devait être transférée en 1985 à Valeo.

La solution était bancale, étant donné le caractère ombrageux des deux groupes. Elle a surtout empêché, à cause des différences de stratégie, l'aboutissement de tous les projets de restructuration et de développement. A telle enseigne, que, très récemment, Lucas décidait de se lancer seul, sans Ducellier, dans la fabrication d'alternateurs et de démarreurs ultra-légers d'une nouvelle génération, quand la logique industrielle, pour combattre la concurrence très vive du géant allemand Bosch et du japonais Nippon Denso, commandait une association au sein de la filiale commune. Les années passant, Ducellier était devenu un véritable tonneau des Danaïdes. Le divorce était inévitable. C'est Lucas, dans une situation financière encore délicate, qui en a pris la responsabilité.

A première vue, Lucas fait la part belle à Valeo, qui va pouvoir réunir Ducellier et sa filiale Paris-Rhône, dont les activités sont complémentaires. Le groupe britannique abandonne en plus ses avances en comptes courants (28 millions de francs), va procéder à un nouvel apport en espèces (40 millions de francs) pour reconstruire les fonds propres, renonce au contrat de licence qui devait lui rapporter 40 millions. Mais Lucas va consentir à Valeo un prêt participatif de 50 millions de francs, sur sept ans, à utiliser pour souscrire à la première augmentation de capital de ce groupe. Autrement dit, à terme, Lucas aura la possibilité de devenir actionnaire minoritaire de Valeo et, à ce titre, pourra sans doute s'entendre avec son rival français pour définir enfin une politique industrielle commune sur des segments de marché.

Mais pourquoi avoir attendu autant de temps pour trouver un terrain d'entente ?

ANDRÉ DESSOT.

LE COMMERCE DES PIÈCES DÉTACHÉES D'AUTOMOBILES EST LIBÉRALISÉ

Le président de la Fédération des syndicats de la distribution automobile (FEDA), M. Jean Maurus, peut se réjouir. La décision du ministère de l'économie de libéraliser le commerce des pièces détachées d'automobiles est une victoire pour son organisation. Une décision qui tombe bien, avant le congrès de la FEDA, le 26 avril, à Strasbourg.

Les pièces détachées d'une automobile ne sont pas toutes fabriquées par les constructeurs : 50 % des pièces des véhicules neufs et 70 % de celles qui sont destinées au remplacement sont fournies par des équipementiers. Or deux types de réseaux distribuent les pièces de rechange aux carrossiers et réparateurs : ceux des fabricants indépendants, par l'intermédiaire des grossistes, et ceux des constructeurs ou importateurs, par l'intermédiaire de succursales ou de concessionnaires.

Une première décision de la direction de la concurrence — en 1981 — avait contesté le monopole d'approvisionnement de leurs concessionnaires que certains constructeurs s'étaient ménagé par certaines clauses des contrats de concession. Les constructeurs français et les principaux importateurs avaient alors adapté leurs contrats pour rendre aux grossistes la possibilité de fournir les concessionnaires concurremment aux constructeurs. Mais trois importateurs — Volkswagen, Ford et BMW — avaient refusé de s'associer à cette nouvelle définition de leurs rapports avec leurs concessionnaires.

C'est eux que vise le nouvel avis, qui estime que, une fois la période de garantie échue, les concessionnaires doivent pouvoir acheter les pièces aux équipementiers ou aux grossistes, dès lors que ces pièces seraient identiques à celles utilisées par le constructeur.

M. Maurus va désormais pouvoir se consacrer à la liberté de concurrence pour les pièces de carrosserie dont les constructeurs ont actuellement le monopole en France.

● **La restitution de la TVA pour les marchandises volées.** — Les commerçants et les chefs d'entreprises sont désormais dispensés de restituer la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) pour les marchandises ou les matériels qui leur ont été volés, indique le 10 avril un communiqué du ministère de l'économie et des finances. Jusqu'ici, les personnes redevables dont les marchandises avaient été dérobées devaient reverser au Trésor la TVA qu'ils avaient déduite après avoir acquis ces biens. Un décret — prochainement publié — assimilera les vols à une destruction de marchandises.

La réforme de l'assurance-vie sera soumise au Parlement à la fin juin

C'est vraisemblablement vers la fin du mois de juin que le Parlement devrait examiner les deux projets de loi, dont l'objectif est une réforme d'« hygiène générale » de l'assurance-vie, destinée à la rendre plus claire et plus rentable. M. Serge Barthélémy, directeur des assurances au ministère des finances, de l'économie et du budget, a apporté des précisions supplémentaires sur cette réforme, dont l'essentiel a été exposé dans nos éditions datées du 5 avril 1984.

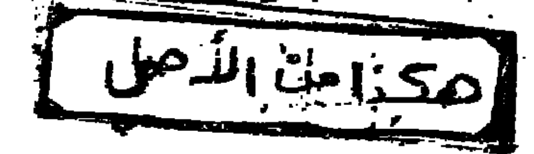
Tout d'abord, pour ce qui concerne la vérité des tarifs, les tables de mortalité utilisées par les actuaires pour fixer les barèmes applicables aux contrats, et qui remontent à 1964, vont être mises à jour pour tenir compte de l'allongement de la durée de vie moyenne de la population (+ 1,6 % à l'âge de cinquante-quatre ans entre 1964 et 1977, dernière référence connue). Cette mise à jour, dont l'application sera étalée sur cinq ans, aura pour effet de diminuer les primes pour les contrats d'assurance en cas de décès (— 10 %, par exemple, à cinquante-cinq ans, pour une assurance d'un an), et de les majorer, en revanche, pour les contrats d'assurance en cas de vie (capital perçu à un âge donné). Par ailleurs, les conditions de mise en œuvre des contrats d'assurance-décès garantissant les emprunteurs immobiliers, très répandues à l'heure actuelle, seront améliorées, notamment en ce qui concerne l'attribution aux emprunteurs des participations bénéficiaires, jusqu'à maintenant réservées aux banques. Surtout les compagnies d'assurance devront plus facilement accepter de garantir les malades, les handicapés et les personnes âgées, qui éprouvent souvent, beaucoup de difficultés à obtenir les garanties nécessaires à un emprunt immobilier. Si une convention volontaire, prévoyant, toutefois, des primes plus élevées pour le groupe d'assurés à « risque aggravé », n'est pas signée, une loi obligera les compagnies à accorder leur garantie.

Enfin, les pénalités financières applicables en cas de rachat du contrat (arrêt du règlement des primes et remboursement des sommes déjà versées), ne pourront dépasser 5 % de la provision mathématique (somme investies hors chargement, ou frais généraux) pendant les deux premières années et devront être nulles après dix ans. En cas de réduction du contrat (arrêt des versements sans remboursement du capital), l'assureur pourra appliquer une pénalité ne pouvant dépasser 25 % des participations (bénéfices techniques et financiers) qui auraient pu être accordées aux contrats de même nature. Les assureurs demandaient 50 %, en raison du nombre élevé de petits contrats « oubliés », en assurance populaire notamment.

Signalons enfin que le Conseil national des assurances, auquel ont été soumises les mesures proposées, s'est montré hostile à l'instauration d'un délai de sept jours pour tout versement après un démarchage, mesure coûteuse selon les professionnels, et jugée contradictoire avec l'objectif d'une couverture immédiate du risque. Le débat reste donc ouvert.

F. R.

ELECTIONS EUROPEENNES



ÉTRANGER

DEUXIÈME JOURNÉE DE GRÈVE GÉNÉRALE EN BELGIQUE

Un demi-échec

De notre correspondant

Bruxelles. — Après la grève « *semi-générale* » d'il y a huit jours, ce mouvement du 10 avril a été un demi-échec. Même les sympathisants de la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), qui s'était lancée seule dans cette action, admettent plus ou moins ouvertement que l'organisation ouvrière de gauche se trouve aujourd'hui assez isolée.

La semaine dernière, bon nombre de syndicalistes chrétiens s'étaient encore joints au mouvement de protestation contre le plan d'austérité du gouvernement Martens. Cette fois, au cours des manifestations de rue, on a vu très peu de drapeaux verts de la confédération chrétienne se mêler aux bannières rouges de la FGTB.

A première vue, le bilan ressemble à celui d'il y a huit jours. La vie du pays, en Wallonie beaucoup plus qu'en Flandre, a été une fois de plus, perturbée de façon sérieuse. Toutefois les cheminots, qui sont toujours à la tête du combat, n'ont arrêté le travail que pendant deux heures, à l'exception de Liège et de Charleroi, où la grève a duré vingt-quatre heures.

Au cœur des bassins industriels de la Wallonie, la discipline syndicale a continué, comme toujours, de jouer. Mais dans l'ensemble du pays le mouvement de révolte a, d'une semaine à l'autre, perdu de son élan. Certes, un peu partout, des autoroutes et des gares ont été bloquées. Des cortèges ont défilé dans les rues de Liège, de Charleroi et de Namur.

A Bruxelles, les tramways et les autobus ne sont guère sortis ; mais le métro a fonctionné de façon normale, et les autres services publics n'ont été affectés qu'assez partiellement par les arrêts de travail. Et, si la plupart des grands magasins ont dû fermer leurs portes, tous les autres commerces sont restés ouverts. A l'aéroport de la capitale, le trafic n'a souffert d'aucune perturbation.

Selon la Fédération des entreprises belges, la consommation d'électricité n'a baissé, ce 10 avril, que de 7 %, alors que la semaine dernière encore la chute avait atteint 10 %. Autre phénomène remarquable : en cette journée d'agitation sociale, la Bourse de Bruxelles a vu une affluence exceptionnelle, et les valeurs belges ont enregistré une hausse sensible. C'est là une réaction qui, selon les spécialistes, exprime la confiance des opérateurs quant à l'avenir économique du pays.

La fermeté dont le premier ministre Martens avait fait preuve, le 9 avril, lors de sa rencontre avec les dirigeants syndicaux, a sans doute impressionné les milieux de la finance et de l'économie. De façon inattendue peut-être, ce sentiment de confiance a encore été renforcé lorsqu'on a appris que, sans rien changer à un programme établi de longue date, M. Martens s'était envolé, mardi matin, pour une visite au Japon et en Corée du Sud.

Avec beaucoup de retard, la FGTB s'était apparemment rendu compte que son opposition totale au plan d'austérité ne suffisait pas à mobiliser la classe ouvrière. Travaillant à l'arraché, ses dirigeants ont donc mis au point ce qu'ils appellent « *un plan alternatif* », qui reconnaît la nécessité d'assainir les finances publiques. Rejetant toujours la « *modération salariale* », ce programme vise essentiellement à faire payer les entreprises et les « *possédants* ». Encore ces propositions n'ont-elles pas été assez convaincantes pour que les syndicats chrétiens acceptent de reconstituer un front commun avec les socialistes.

Aussi les deux fédérations ouvrières, lorsqu'elles ont rencontré le premier ministre, ne se trouvaient-elles pas sur la même longueur d'onde. Cela facilitait la tâche de M. Martens, qui, tout en faisant preuve de souplesse et de bonne volonté, a renvoyé une nouvelle confrontation au 25 avril. Comme toujours, en effet, le premier ministre belge a déployé la plus grande habileté en exploitant les divergences entre les deux fédérations syndicales.

La Belgique est peut-être le pays où la classe ouvrière est la plus organisée, puisque 70 % des travailleurs appartiennent à un syndicat. Mais le fossé reste profond aujourd'hui entre les organisations chrétiennes, résolues à « *négocier* » avec le gouvernement, alors que les syndicats socialistes veulent « *agir* ». De plus, la FGTB, très militante en Wallonie, est minoritaire en Flandre, où deux tiers des travailleurs appartiennent aux syndicats chrétiens.

JEAN WETZ.

Un mois de grève des mineurs en Grande-Bretagne

Mme THATCHER FAIT L'ÉLOGE DE LA POLICE...

(De notre correspondant.)

Londres. — Alors que la grève des mineurs continue depuis un mois et que de nouveaux affrontements venaient d'avoir lieu avec les forces de l'ordre (une centaine de personnes ont été *interpellées*), Mme Thatcher, dans un entretien diffusé à la télévision, lundi soir 9 avril, a vivement défendu l'intervention massive de la police contre les piquets de grève et soutenu le plan draconien de suppression d'emplois annoncé par la direction des charbonnages.

Moins de vingt-quatre heures avant un débat extraordinaire au Parlement, réclamé par l'opposition travailliste pour critiquer l'attitude de la police, le premier ministre s'est livré à un vibrant éloge de l'action des policiers. Mme Thatcher a qualifié de « *merveilleuse* » leur conduite, soulignant que celle-ci représentait « *un très, très grand succès* » dans la mesure où elle avait permis, autant que possible, d'assurer la « *liberté du travail* » dans un certain nombre de bassins où les mineurs s'opposent au mot d'ordre de leurs dirigeants — près d'une cinquantaine de puits, sur cent soixante-quatorze, fonctionnent toujours. Le premier ministre a écarté avec mépris les allégations faisant état de l'utilisation éventuelle d'« *agents provocateurs* » ou d'écoutes téléphoniques pour prévoir l'action des piquets de grève qui se déplacent d'une région à l'autre.

Tout en déclarant que le gouvernement n'avait pas à intervenir directement dans ce conflit, Mme Thatcher a défendu avec fermeté le « *bien-fondé* » des projets de M. Ian MacGregor, président des charbonnages, qui envisage la fermeture de nombreux puits et surtout la suppression de vingt mille emplois au cours des douze prochains mois. Elle affirme que ces mesures étaient inévitables pour assurer l'avenir d'une « *industrie prospère et efficace* », avant de souligner que les gouvernements travaillistes n'avaient guère eu une attitude différente en décidant eux aussi la fermeture de dizaines de puits qui n'étaient plus rentables.

F. C.

● **Les Communes approuvent la présence de policiers aux abords des mines.** — Le débat d'urgence à la Chambre des Communes sur l'attitude de la police et les atteintes aux libertés civiles dans la grève des mineurs britanniques s'est achevé, le 10 avril, par un vote approuvant le gouvernement. Celui-ci, qui s'est fait le défenseur de l'utilisation massive de policiers — dont certains en civil — aux abords des puits de mines, afin de permettre aux non-grévistes de travailler, a reçu le soutien de 321 députés, 164 ayant voté contre lui.

En RFA

LE SYNDICAT DE LA MÉTALLURGIE DÉCIDE DE RENCONTRER A NOUVEAU LE PATRONAT

Le syndicat ouest-allemand de la métallurgie, IG Metall, a, le 10 avril à Francfort, demandé de rencontrer à nouveau, le 17 avril, le patronat, afin de trouver une solution au conflit sur la semaine de travail de trente-cinq heures. Après l'échec de la rencontre du 6 avril, le conseil de direction du syndicat avait le choix entre durcir sa position en lançant une grève ou faire preuve de souplesse et continuer les négociations.

Il a fallu plus de sept heures de travail, lundi et mardi, pour que le conseil directeur de l'IG Metall prenne sa décision. Les modérés l'ont finalement emporté, contre les radicaux : les adhérents de l'IG Metall — au nombre de 2,5 millions — font preuve de discipline syndicale, mais le principe d'une grève pour obtenir la semaine de trente-cinq heures sans baisse de salaire est impopulaire en RFA.

Cependant, le syndicat des services publics et des transports (OETU) a apporté son soutien à l'IG Metall, au cours du congrès, le 10 avril à Wiesbaden, en se prononçant en faveur de la semaine de travail de trente-cinq heures.

L'OETU est le deuxième syndicat ouest-allemand membre de la fédération syndicale DGB, avec 1,2 million d'adhérents.

Enfin, l'organisation syndicale des 350 000 employés de banque, la DAG, a, le 10 avril à Düsseldorf, accepté une hausse des salaires de 3,4 % au titre de 1984 à partir du 1er mars, ainsi que la possibilité d'avancer l'âge de la retraite. Cette disposition touchera 21 500 personnes, qui pourront partir un ou deux ans avant l'âge légal (soixante-trois ans), en fonction de leur ancienneté. — *(AFP.)*

Pour le stockage de données informatiques

PHILIPS ET CONTROL DATA CRÉENT UNE SOCIÉTÉ COMMUNE

Philips et la firme américaine Control Data viennent de signer un accord de coopération (joint-venture) pour faire et vendre des systèmes de stockage de données informatiques de haute capacité sur disques optiques. Philips espère fabriquer annuellement 250 000 disques pour ce nouveau système dans son usine de Blackburn en Grande-Bretagne.

La société commune créée par les deux sociétés, Optical Storage International (OSI), détenue à 51 % par Philips et à 49 % par Control Data,CC11041028 a déjà dépensé 40 millions de dollars pour développer cette technologie de stockage sur disques optiques et envisage d'en dépenser 200 millions de plus dans les deux ans à venir.

FINANCES

Concertation à Washington

(Suite de la première page.)

Le fait nouveau est que, depuis le virage de la politique française, et plus singulièrement encore depuis les dernières déclarations de M. Mitterrand sur les dures réalités de la nécessaire « *mutation industrielle* », l'accent est désormais mis, des deux côtés de l'Atlantique, sur les mêmes thèmes. Le salut doit passer, et passe déjà, par la confiance recouvrée, ou près d'être recouvrée, par les chefs d'entreprise dont les gouvernements entendent désormais encourager les efforts d'économie, de restructuration, de modernisation. Le triomphe de l'économie de l'offre à la Reagan, en quelque sorte.

En d'autres temps, on se serait, au contraire, plu et complu à attribuer au considérable déficit budgétaire américain un effet stimulant, une «contribution» positive à la conjoncture internationale. On jette aujourd'hui (ce qui est tout de même un progrès, au moins en pensée) l'anathème sur cette horreur. Une délégation de hauts fonctionnaires des plus grands pays européens s'est rendue au début de l'année à Washington pour exprimer à l'administration américaine ses plus vives préoccupations sur le «drainage» de l'épargne du Vieux Continent.

Selon un rapport du FMI, l'économie mondiale, qui a enregistré un taux de croissance de 2,1 % en 1983 (après 0 % l'année précédente), devrait croître au rythme de 3,7 % en 1984, et continuer sur la même lancée en 1985. Les pays pauvres, dont le déficit extérieur a diminué de plus de moitié depuis 1981, devraient, selon les experts du FMI, connaître un taux d'expansion du même ordre. En ce qui concerne la dette extérieure, on se félicitera d'avoir été capable d'éviter le pire : le système dans son ensemble aura «tenu». Il est possible qu'on se vante, en y voyant une manifestation de «solidarité», d'une construction aussi artificielle que l'accord conclu récemment en faveur de l'Argentine, où l'on a vu l'aveugle venir en aide au paralytique, le Mexique, le Brésil, le Venezuela et la Colombie accordant des crédits à Buenos-Aires (le même argent que ces divers pays empruntent pour répondre à des besoins de financement tout juste un petit peu moins urgents que ceux de l'Argentine).

Mais, dans sa grande sagesse, le comité intérimaire se préoccupe des années à venir, les trois prochaines — 1985, 1986 et 1987 — étant particulièrement chargées en échéances de remboursement. C'est en se prévalant de ce fait, qui, lui est incontestable que M. Jacques Delors, bénéficiant de l'appui du groupe des pays en voie de développement, du Canada, et d'un certain nombre de pays européens, scandinaves notamment, va présenter des propositions, dont l'une, la première et la plus spectaculaire, a selon lui des chances d'aboutir d'ici à septembre, malgré l'opposition déclarée des Américains (mais ceux-ci ont donné maints exemples de changement de position), des Allemands, des Anglais. Il s'agit pour l'essentiel des deux suggestions suivantes :

1. La France estime que le moment est venu de procéder à une nouvelle allocation triennale de droits de tirage spéciaux (DTS). La précédente avait eu lieu en 1979, 1980 et 1981 et portait sur la création (à partir de rien) de quelque 12 milliards de DTS (équivalant environ à 12,5 milliards de dollars), soit 4 milliards par an. La nouvelle allocation proposée serait de 15 milliards, un chiffre proche de celui avancé par les pays en voie de développement (16 milliards) et par le FMI lui-même. Les liquidités en question sont statutairement allouées au prorata de la quote-part au Fonds de chaque pays membre, ce qui revient à faire des plus riches les plus gros bénéficiaires. Paris, s'appuyant sur l'article 19, paragraphe 3, des nouveaux statuts du FMI, estime juridiquement possible et financièrement opportun que les grands pays créanciers (la France est elle-même en train de retrouver cette position) mettent à la disposition des pays les plus endettés une partie importante de leurs propres allocations.

2. La Banque mondiale, qui consacre l'essentiel de ses activités à financer des projets précis (construction de barrages, par exemple) devrait être encouragée à accorder davantage de « prêts d'ajustement structurels » créés récemment et consentis pour appuyer des programmes à moyen terme de redressement de la balance des paiements. Il s'agirait de porter la proportion de ses prêts de 7 à 8 % de l'ensemble à 10 %, voire 15 %, de l'ensemble des prêts accordés par la Banque, dont la France voudrait voir le capital (80 milliards de dollars) augmenté substantiellement plus tôt que prévu (dès 1986 ou 1987).

L'affaire se complique d'un différend américano-japonais. A la fin de décembre, un accord de principe avait été conclu pour procéder à ce qu'on appelle une « augmentation sélective » (et limitée) des contributions nationales au capital de la Banque mondiale. Le but de cette augmentation, portant sur 8,4 milliards de dollars, était de permettre au Japon d'accéder au rang de deuxième souscripteur (après les Etats-Unis) de la Banque mondiale, une chose que Tokyo demandait depuis longtemps pour des raisons de prestige et d'équité (ils sont dejà, par leurs prêts, les plus gros pourvoyeurs de fonds).

Les Américains remettent en cause aujourd'hui cet accord, en représaille contre le refus des Japonais d'ouvrir davantage leur marché du capital. Ce à quoi Tokyo a répliqué en s'abritant derrière la Diète. Les parlementaires nippons doivent simultanément se prononcer et sur l'augmentation « sélective » et sur la participation à l'Association internationale de développement (AID), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans l'aide proprement dite (prêts sans intérêt et de très longue durée, cinquante ans) aux pays pauvres. Le budget de l'AID pour les trois prochaines années est limité à 9 milliards, mais une fois la querelle Tokyo-Washington résolue, plusieurs pays, dont la France, ne désespèrent pas de porter ce chiffre à 12 milliards, comme initialement prévu.

PAUL FABRA.

LE SERVICE DE LA DETTE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT A DIMINUÉ EN 1983

Pour la première fois depuis le début de la crise, le service de la dette des pays en voie de développement (capital et intérêts) a diminué, selon une étude de l'OCDE. En 1983, le service est revenu de 108 milliards de dollars à 96 milliards de dollars : les intérêts ont fléchi de 4 %, à 48 milliards de dollars, et les remboursements de 16 %, également à 48 milliards de dollars.

Ce fléchissement est dû à la «forte» diminution des taux d'intérêt internationaux à partir de 1982 et, surtout, aux opérations «massives» de rééchelonnement de la dette des pays en voie de développement (PVD). Le total de la dette à long et moyen terme des PVD n'en a pas moins augmenté de 9,8 % en 1983, atteignant 606 milliards de dollars (4 900 milliards de francs).

Quatre pays représentent 43 % de ce total, le Brésil avec 97 milliards de dollars, le Mexique avec 83 milliards, l'Argentine avec 42 milliards et la Corée du Sud avec 41 milliards.

Pour 1984, l'OCDE prévoit une reprise de l'augmentation du service de la dette, en raison de la hausse des taux américains et du paiement, total ou partiel, des importants arriérés accumulés par certains pays débiteurs en 1983 (Brésil, Argentine, Nigéria, etc.)

MONNAIES

REPLI DU DOLLAR : 8,05 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes, le dollar a, mercredi 11 avril, reperdu ses gains de la veille, revenant de 8,09 F à 8,05 F environ sur la place de Paris et de 2,6270 DM à 2,62 DM sur celle de Francfort.

Le repli est attribué à la baisse des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis et à la possibilité d'un ralentissement de l'activité économique dans ce pays.

SOCIAL

Le succès de la retraite à soixante ans a été particulièrement marqué chez les cadres

Quels ont été les effets, en 1983, de l'abaissement à soixante ans de l'âge de départ à la retraite ? Les différents régimes de retraite des salariés viennent d'en dresser un premier bilan. Bilan très provisoire puisqu'il ne repose encore que sur trois trimestres d'application de la nouvelle législation – du 1er avril au 31 décembre 1983. Il permet cependant de constater que la mesure a connu un net succès, puisqu'il y a eu un afflux de demandes, mais que les prévisions ont été à peu près respectées, tant sur le nombre de départs que sur le plan financier, et que les pensions ont pu être versées sans trop de retard.

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), pour sa part, a reçu 654 556 premières demandes (droits propres et pensions « dérivées ») au cours de l'année 1983, soit 48,8 % de plus qu'en 1982. Le rythme ne paraît pas se ralentir, puisque l'on a enregistré 49 000 demandes en janvier 1984 et 54 500 en février, alors que la moyenne mensuelle a été de 54 500 en 1983 avec deux pointes, l'une (67 000) en mars, l'autre (70 000) en juin : en fait, de nombreux candidats à la retraite ont déposé leur dossier avant même le 1er avril, date d'application de la nouvelle législation.

Les chiffres de 1983 correspondent, à très peu de chose près, aux prévisions de la CNAV qui s'élevaient à... 652 500. Les dépenses supplémentaires entraînées par l'abaissement de l'âge de la retraite devraient donc être conformes aussi aux prévisions : 1,83 milliard de francs pour 1983, chiffre correspondant à 131 900 retraites supplémentaires en droits propres (+ 41,3 % par rapport à 1982). En 1984, avec 181 700 pensions supplémentaires, le chiffre s'élèverait à 4,5 milliards.

Cet afflux record a pu être absorbé dans des conditions assez satisfaisantes : selon la caisse d'assurance vieillesse, 555 831 dossiers ont été traités en 1983, soit 31 % de plus qu'en 1982. Le délai de liquidation, qui était de soixante-dix-sept jours en moyenne en 1982 (pour les droits propres), est passé à quatre-vingt-quinze jours en janvier 1984, mais le retard paraît en voie de résorption, la pointe ayant été atteinte en août 1983. D'autre part, la CNAV indique que près de 60 % des retraités ont pu toucher leur premier mandat dans les trois mois suivant le point de départ de leur retraite.

Les délais ont aussi été allongés par d'autres mesures prises pour l'application de la retraite à soixante ans, notamment la nécessité pour le retraité de faire la preuve de sa cessation d'activité, et pour la caisse d'assurer une coordination avec les autres régimes de retraite (non-salariés notamment). Or six dossiers sur dix, selon un sondage de la CNAV, mettaient en jeu d'autres régimes : secteur public (« régimes spéciaux ») pour 31 % des cas, salariés agricoles pour 26 %, non-salariés pour 22 %, exploitants agricoles pour 13 %, régimes étrangers pour 8 % – ce qui montre la complexité des carrières des salariés.

Si les nouveaux retraités ont donc dû attendre leur pension un peu plus longtemps, le résultat obtenu par la CNAV peut légitimement être considéré comme une performance, accomplie à la fois grâce au recrutement de nouveaux agents et par le recours systématique à l'informatique, que la caisse a mise en place depuis 1974.

L'ARRCO (1), qui rassemble les régimes de retraite complémentaires des salariés non cadres, a fait des constatations comparables à l'occasion de la réunion de son bureau, le jeudi 29 mars. Elle a reçu 411 000 demandes en 1983 soit 27 % de plus qu'en 1982. Cette dernière année correspondait, il est vrai, à un « creux » dans les classes d'âge arrivant au seuil de la retraite : à législation constante, estime-t-on, le nombre de départs aurait augmenté de 7 à 8 %. Sur les demandes de 1983, 248 300, donc 88 600 de plus qu'en 1982, émanant de personnes âgées de 60 à 65 ans, on évalue à 70 000 le nombre de départs dus à l'abaissement de l'âge de la retraite, le reste provenant de l'évolution démographique.

L'augmentation a été moins importante que pour le régime général. Sans doute à cause d'un décalage dans le temps : ce n'est qu'après la liquidation de la pension par la CNAV qu'interviennent les régimes complémentaires. Alors que les demandes ont augmenté de 36 % pour les trois derniers trimestres de 1983, l'accroissement a été de 50 % sur le dernier. C'est vraisemblablement pour la même raison que le nombre de dossiers en instance a gonflé dans des proportions considérables, atteignant 205 600 au 31 décembre 1983 contre 134 000 l'année précédente : le délai de liquidation a été de quatre mois en moyenne en 1983.

Ce décalage dans le temps a été constaté aussi par le conseil d'administration de l'AGIRC (2), qui a fait le point sur les conséquences de la retraite à soixante ans pour les cadres au cours de son conseil d'administration du 22 mars. Le nombre de demandes reçues a plus que doublé par rapport à 1982 : 55 200, contre 25 500 (soit + 111 %). En revanche, le nombre de retraites nouvelles versées par les institutions de l'AGIRC a augmenté de 53 % « seulement » : 28 % au deuxième trimestre 1983, 74 % au troisième et 106 % au quatrième. Pour l'ensemble de l'année, l'abaissement de l'âge de la retraite a entraîné 12 700 pensions nouvelles.

L'accroissement est donc beaucoup plus important que celui qui a été constaté à l'ARRCO. La différence tient sans doute au fait que le taux d'activité après soixante ans était deux fois plus élevé chez les cadres que chez les non-cadres : selon l'INSEE, alors que la moitié des Français âgés de soixante à soixante-quatre ans étaient déjà à la retraite en 1982, la proportion s'élevait à 67 % chez les ouvriers. Il y avait donc un réservoir plus important de retraités potentiels chez les cadres – que ceux-ci partent volontairement ou qu'ils y soient incités par des employeurs désireux de réduire leurs effectifs.

D'ailleurs, l'AGIRC attendait un nombre de départs plus important encore à la suite de la nouvelle législation, puisqu'elle tablait sur sept mille retraites de plus liquidées fin 1983. Mais il est possible que cette différence soit simplement due au décalage dans le temps, et que le chiffre soit simplement atteint un peu plus tard. Cela, en tout cas, a ramené à 370 millions de francs les dépenses supplémentaires entraînées par la retraite à soixante ans, au lieu des 700 millions prévus. Mais il pourrait y avoir un report sur l'année 1984, pour laquelle le supplément prévu était de 1,6 milliard de francs.

GUY HERZLICH.

(1) Association des régimes de retraites complémentaires.

(2) Association générale des institutions de retraite des cadres.

MARCHÉ COMMUN

La France souhaite le maintien des courants d'échanges avec les autres pays méditerranéens après l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal

Luxembourg (Communautés européennes). – Les Dix doivent garantir aux pays méditerranéens avec lesquels ils ont conclu des accords de coopération le maintien de leurs exportations traditionnelles vers la Communauté, après son élargissement à l'Espagne et au Portugal.

Le problème se pose de façon particulièrement aiguë pour l'huile d'olive de la Tunisie et les fruits et légumes du Maroc. Les propositions que la Commission européenne vient de transmettre aux gouvernements membres vont dans le bon sens mais, surtout dans le cas des fruits et légumes marocains, sont insuffisantes. Elles devront être complétées de telle sorte que les décisions nécessaires puissent être prises par le conseil des ministres lors de sa session de juin.

C'est ce qu'a déclaré en substance M. Roland Dumas, le ministre français des affaires européennes, mardi au cours de la réunion du conseil des ministres des Dix.

Sera-t-il entendu ? La réponse n'est pas évidente. Car si personne ne s'est montré insensible à la réalité du problème, les Italiens et les Grecs ont fait valoir qu'il fallait aussi éviter que les agriculteurs méridionaux de l'actuelle Communauté, déjà défavorisés par rapport aux exploitants du Nord, ne soient victimes tant de l'élargissement lui-même que des mesures prises pour en atténuer les conséquences négatives sur les économies des pays du sud et de l'est de la Méditerranée.

De notre envoyé spécial

M. Dumas a expliqué que les pays méditerranéens non membres étaient d'ores et déjà mécontents de la manière dont avaient fonctionné les accords de coopération : en raison des mesures protectionnistes prises par les Dix, leurs ventes de produits textiles et surtout de produits agricoles à la Communauté ont régulièrement diminué. Ils craignent de se trouver complètement évincés des marchés de la CEE après l'arrivée de l'Espagne et du Portugal. Le ministre français a souligné qu'une telle rupture des courants d'échange pourrait provoquer des réactions en chaîne incontrôlables. Sur le plan commercial, elles se traduiraient par des contre-mesures aboutissant à freiner les importations en provenance de la CEE. Mais, a-t-il ajouté, elles seraient aussi susceptibles de créer des troubles sociaux, voire une déstabilisation politique.

Pour la France, il est donc essentiel de préserver les courants d'échange existants. S'agissant de l'huile d'olive, la Commission note que *« l'accès au marché communautaire des quantités traditionnelles exportées par la Tunisie doit être impérativement maintenu »*, et préconise la conclusion d'un *« engagement d'achat »*. Elle ajoute cependant qu'un tel engagement, qui serait combiné avec une aide communautaire à la consommation du produit en Tunisie ainsi qu'à la reconversion des oliveraies, devrait être dégressif.

Les propositions concernant les fruits et légumes sont beaucoup plus floues. La Commission suggère certes de *« moduler »* les mécanismes de protection appliqués en vertu de la politique agricole commune, afin de maintenir des exportations traditionnelles, mais elle se montre prudente quant aux modalités de l'exercice. Les Français, qui pensent surtout aux tomates, aux primeurs et aux agrumes du Maroc, insistent pour que les conditions dans lesquelles la garantie d'accès serait assurée soient définies avec précision.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0500	8,0520	+ 120	+ 145	+ 220	+ 265	+ 570	+ 695
$ can.	6,2974	6,3000	+ 109	+ 138	+ 197	+ 242	+ 476	+ 589
Yen (100)	3,5762	3,5787	+ 192	+ 212	+ 375	+ 404	+ 1096	+ 1163
DM	3,0749	3,0765	+ 179	+ 191	+ 349	+ 370	+ 1016	+ 1072
Florin	2,7253	2,7267	+ 143	+ 155	+ 280	+ 301	+ 840	+ 893
F.B. (100)	15,0383	15,0460	+ 112	+ 186	+ 214	+ 354	+ 642	+ 1015
F.S.	3,7114	3,7140	+ 286	+ 305	+ 560	+ 589	+ 1633	+ 1710
L. (1 000)	4,9704	4,9730	– 171	– 140	– 337	– 287	– 1030	– 913
£	11,4970	11,5070	+ 373	+ 425	+ 718	+ 800	+ 1981	+ 2195

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 7/8	10 1/8	10 7/16	10 9/16	10 9/16	10 11/16	10 15/16	11 1/16
DM	4 15/16	5 3/16	5 7/16	5 9/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
Florin	5 7/8	6 1/8	6	6 1/8	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4
F.B. (100)	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/4	11 3/4	11 1/2	12
F.S.	1 3/8	1 7/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 3/4	3 7/8
L. (1 000)	15 3/4	17 1/4	16	16 1/2	16 1/8	16 5/8	16 7/8	17 1/8
£	8 5/16	8 7/16	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16	9 1/16	9 3/16
F. franç.	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2	12 3/4	13	14 1/4	14 1/2



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UAP – SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS – EXERCICE 1983

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SÉLECTIONNÉES	AEDIFICANDI (UNION SÉQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale annuelle, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 30 décembre 1983.	21 mars 1984	21 mars 1984	19 mars 1984	23 mars 1984	28 mars 1984	26 mars 1984
SITUATION AU 30 DÉCEMBRE 1983						
– Nombre d'actions en circulation	4 033 012	1 216 226	667 737	790 317	1 393 741	1 930 789
– Capital (actif net moins sommes distribuables) (en millions de francs)	637,79	249,73	136,15	237,50	442,34	623,82
– Valeur liquidative en francs	182,01	223,98	215,92	316,54	343,48	341,37
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE 1983 en millions de francs	96,27	22,07	8,03	12.66	36,38	35,29
	F	F	F	F	F	F
– Dividende net distribué par action	23,87	18,64	12	15,60	24,65	17,20
+ Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)	2,33	1,42	1,83	2,71	1,79	2,09
– Contre remise des coupons n°	18	10	6	26	24	80

Les dividendes seront payables à partir du 30 mars 1984 à la SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01, et dans ses agences. Les actions souscrites jusqu'au 30 juin 1984 – en réinvestissement des dividendes – seront exonérées de tout droit d'entrée.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



SOGEBAIL

Le 14 mars 1984, le conseil d'administration s'est réuni pour arrêter les comptes de l'exercice 1983.

Activité

Dans un contexte assez peu favorable au développement des investissements immobiliers, la société a été en mesure d'assurer la poursuite de son expansion à un rythme soutenu analogue à celui de 1982; en fin d'exercice, le total des nouveaux engagements (exclusivement en crédit-bail) atteignait 608 millions de francs, répartis entre les différentes catégories d'immeubles à raison de 67 % pour les magasins, 26 % pour les bureaux et 7 % pour les entrepôts et ateliers.

Au 31 décembre 1983, le patrimoine de SOGEBAIL atteignait 5 110 millions de francs en valeur brute au bilan et 3 692 millions de francs après amortissement. Il restait sur les travaux en cours 450 millions de francs à décaisser.

Dans le même temps, les fonds propres (capital, primes et réserve légale) sont passés de 1 180,5 à 1 258,5 millions de francs.

Résultats de l'exercice

Les recettes locatives ont atteint 771 millions de francs et le bénéfice net s'est élevé à 262,4 millions de francs.

Le conseil proposera à l'assemblée générale qui se réunira le 4 mai prochain la distribution d'une somme globale de 249,3 millions de francs, qui couvrira pour 87,8 millions de francs l'intérêt statutaire de 8 % et qui sera répartie pour le solde entre les diverses catégories d'actions en fonction des droits de chacunes sur les recettes d'indexation des immeubles qu'elles ont contribué à financer au moment de leur émission.

FINANCIÈRE DU GAZ

Par décision du 15 décembre 1983, le Conseil national du crédit a enregistré comme établissement financier la Compagnie immobilière et financière de gestion, société filiale du Gaz de France.

A la suite d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 5 avril 1984, cette dernière a pris la dénomination de « Financière du Gaz » (Société financière de l'industrie du gaz). Elle jouera le rôle de société financière de groupe pour le Gaz de France et ses filiales.

La présidence de la « Financière du Gaz » est assurée par M. Ange Carli, par ailleurs directeur des services financiers et juridiques du Gaz de France, qui sera assisté de deux directeurs généraux adjoints, MM. Jean Reboul, directeur adjoint, chef des services de trésorerie du Gaz de France, et Louis Jacquignon, directeur adjoint, chef des services immobilier, juridique et des participations du Gaz de France.

Le conseil d'administration présidé par M. Carli est composé de MM. Jean Balazuc et Jean Clavel, directeurs à la direction générale du Gaz de France, Pierre Moreaud, directeur adjoint à cette même direction, Guy Spitzmuller, directeur adjoint, chef des services prévisions et contrôle financier du Gaz de France et représentant permanent du Gaz de France administrateur, Henri Veisseire, secrétaire général du Gaz de France.



Le conseil d'administration, réuni le 28 mars 1984 sous la présidence de M. Jean-Louis Bouchard, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Le chiffre d'affaires hors taxes, s'élève à 1 363,4 millions de francs, contre 826,6 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 64,9 %.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 34,6 millions de francs, contre 18,7 millions de francs en 1982. Cette progression résulte de l'accroissement de notre activité commerciale autorisée par le renforcement des effectifs et l'excellente orientation du marché : avec 25 000 machines en location auprès de 2 000 clients, ECS est devenu le premier loueur européen de matériel informatique IBM.

Le bénéfice net s'élève à 33,1 millions de francs, contre 15 millions de francs pour 1982.

Le conseil d'administration va proposer à l'assemblée générale du 25 avril 1984 une distribution d'un dividende de 17 francs par action, ainsi qu'une augmentation du capital social de 20 millions de francs à 50 millions de francs par incorporation de réserves.



Compagnie Continentale d'Equipements Electriques

Le conseil d'administration, réuni le 9 avril 1984 sous la présidence de M. Jean-Pierre Biet, a arrêté les comptes de la société mère au 31-12-83.

Le chiffre d'affaires HT s'est élevé en 1983 à 69,2 millions de francs contre 61,4 millions en 1982, soit + 12,7 %. Le bénéfice net déclaré ressort à 5 millions de francs contre 3,1 millions de francs (+ 62 %). Cette sensible augmentation du bénéfice net résulte de :

1. – Un bénéfice d'exploitation meilleur que prévu (12 millions de francs, soit + 32 % par rapport à 1982).

2. – Un solde de pertes et profits où l'incidence négative (1,8 million de francs) de l'affiliée CCS est partiellement compensée par une baisse des impôts (– 10 % à 4 millions de francs) résultant, en particulier, de la déductibilité fiscale en 1983 de la participation des salariés de 1982.

La filiale CEE Italiana, quant à elle, a réalisé un chiffre d'affaires de 2,43 milliards de lires, en retrait de 20 % sur une année 1982 exceptionnelle, pour un résultat net provisoire retraité aux normes françaises de 172 millions de lires (– 39 %). Ces chiffres seront pris en compte lors de la consolidation du groupe CEE, après arrêté définitif des comptes italiens.

Quant à l'affiliée CCS (part CEE 34 %), son exploitation proprement dite s'est rapprochée de l'équilibre (– 0,25 million de francs). L'exercice 1983 s'est toutefois traduit par une perte nette totale de 2,9 millions de francs, essentiellement due à sa filiale américaine SIGNATECH, victime des errements de la politique industrielle française en matière de télétexte (procédé ANTIOPE). La poursuite de SIGNATECH fera l'objet au premier semestre 1984 d'une remise en cause, provisionnée en grande partie dans les comptes 1983 de CCS et donc de CEE.

Par ailleurs, l'exercice 1984 se présente favorablement et selon les prévisions. Compte tenu des résultats 1983 et des perspectives encourageantes pour 1984, le conseil proposera à l'assemblée générale du 7 juin 1984 un dividende de 3 F, par action (+ avoir fiscal de 1,5 F) au titre de l'exercice 1983.

MOTEURS LEROY-SOMER

Le conseil de surveillance des moteurs Leroy-Somer a approuvé les comptes de l'exercice 1983 présentés par le Directoire :

	En millions de francs	
Chiffre d'affaires	1 697,7	+ 11,3 %
dont exportations	480	+ 32,8 %
Excédent brut d'exploitation	196,1	+ 6,5 %
Amortissements	63,1	+ 19,4 %
Solde frais et produits financiers	37,4	– 10,2 %
Résultat d'exploitation	+ 95,5	+ 6,7 %
Résultat net comptable	– 12,7	
Résultat net re-traité	+ 40,3	+ 16,1 %

Le résultat net comptable n'est pas significatif, car il est calculé en 1983 après une dotation nette de 83,3 millions aux provisions réglementées à caractère de réserve, dont 75,9 MF à la provision pour implantation à l'étranger (investissement dans King Bearing – Etats-Unis). C'est donc en raison de cette provision exceptionnelle qu'une perte comptable de 12,7 MF apparaît au bilan 1983.

Le résultat net re-traité s'entend après réintégrations telles qu'elles sont habituellement pratiquées par les analystes financiers, c'est-à-dire sur les dotations nettes aux provisions réglementées et compte tenu de l'incidence de l'impôt sur les sociétés.

Comme suite à l'augmentation de capital de juin 1983, le résultat net re-traité par action atteint pour 1983, 42,36 F contre 48,66 F. Le maintien du dividende de 20 F net sera proposé à la prochaine assemblée générale.

Les investissements essentiellement de productivité ont atteint 77 MF (+ 5,6 %) sans parler des 98,7 MF investis dans le distributeur américain King Bearing.

Pour les pompes Guinard, le chiffre d'affaires a atteint 781 MF (– 2,4 %). Le résultat d'exploitation 5,04 MF contre 35,4 MF. Le résultat net re-traité 4,64 MF contre 6,64 MF et le bénéfice net comptable 1,13 MF contre 3,19 MF.

Sur le plan consolidé, à structure comptable, c'est-à-dire sans les activités des usines d'Orléans et de Beaucourt reprises à Alsthom-Atlantique, les estimations provisoires sont un chiffre d'affaires d'environ 2 880 MF (+ 10 %), un résultat d'exploitation de l'ordre de 105 MF contre 130 MF en 1982 et un résultat net re-traité, part du groupe, d'environ 42 millions contre 41,8 millions en 1982.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 avril

La hausse se poursuit

Pour la troisième journée consécutive, les valeurs françaises ont monté mercredi à la Bourse de Paris et à la clôture l'indicateur instantané enregistrait une hausse de 1,14 %.

En cours de séance, il avait progressé davantage (+ 1,33 %), mais d'inévitables dégagements ont réduit son avance car il faut bien savoir que, depuis lundi, la hausse atteint maintenant 3,5 %.

L'annonce en début de semaine de la révision en hausse des investissements industriels pour 1984 a continué d'exercer une excellente influence sur le marché. Les investisseurs français reprennent leurs achats, les étrangers aussi, britanniques et arabes, dit-on. Mais ce n'est pas la ruée. Avec le rétrécissement des courants de ventes, la demande tend à pousser davantage vers le haut. Il reste que, globalement, l'activité s'accroît régulièrement tous les jours. Après les excès de janvier, le nettoyage de février, la consolidation de mars, la Bourse entrerait-elle maintenant dans une phase printanière de reprise ?

Le fait marquant a été la revanche de Bouygues (+ 4,8 %) dont la prise de contrôle d'Amrep aux côtés d'Elf Aquitaine pour, en principe, le franc symbolique, va en faire un grand mondial de la structure pétrolière. La cotation d'Amrep reprendra le 12 avril.

Avec un bénéfice net consolidé accru de 150 % grâce à l'innovation et au dollar, Roussel-Uclaf fut réservée à la hausse avant d'enregistrer un gain de 8,1 %.

Fermeté persistante de la devise-titre, qui s'est échangée entre 10,14 F et 10,18 F (contre 10,11 F/10,17 F).

L'or est un peu remonté à Londres : 382,80 dollars l'once contre 381,35 dollars.

Mais il a un peu baissé à Paris à cause du dollar, et le lingot a cédé 200 F à 98 900 F (après 98 750 F). Repli du napoléon : 621 F contre 623 F.

NEW-YORK

Légère hausse

A l'issue d'une séance teintée d'irrégularité, le marché new-yorkais a mis 4,40 points à son actif mardi, pour s'établir à 1 138,30 points dans des échanges un peu plus étoffés que la veille : 78,99 millions d'actions contre 71,57 millions, avec des montants supérieurs à 1 million de titres sur quelques valeurs (Archer Daniels Midland, Champion Spark, Cooper Laboratories, American Telephone).

Approuvant les propos récemment tenus par M. Henry Kaufman, le spécialiste de la charge Salomon Brothers, la plupart des professionnels escomptent un nouveau renchérissement du loyer de l'argent aux États-Unis, mais *« dans des limites raisonnables »*, selon un familier du Big Board, qui s'empresse de faire remarquer la baisse des fonds fédéraux : 9 3/4 % mardi après-midi, contre 10 3/8 % environ la veille. Dans la mesure où la hausse des taux est motivée par l'importance de la demande de capitaux et par la crainte d'une reprise économique trop vive et susceptible, alors de relancer l'inflation, toute information sur un éventuel ralentissement ne pouvait qu'être favorablement interprétée. C'est ce qui s'est effectivement passé lorsque le Conference Board a annoncé que, pour le deuxième mois consécutif, l'indicateur de confiance des consommateurs avait traduit une légère détérioration au mois de mars. La révision des prévisions budgétaires effectuée par l'administration Reagan a également constitué un élément encourageant.

VALEURS	Cours du 9 avril	Cours du 10 avril
Alcoa	37 1/8	37
A.T.T.	15 3/4	15 3/4
Boeing	37 3/8	37 5/8
Chase Manhattan Bank	46 1/8	46 1/8
Du Pont de Nemours	47	47 1/4
Eastman Kodak	63	61 5/8
Exxon	38 7/8	39 1/4
Ford	33 7/8	34
General Electric	51 1/2	51 7/8
General Foods	47 1/4	48 1/8
General Motors	63	63 1/4
Goodyear	25 3/8	25 1/4
I.B.M.	109 5/8	110
I.T.T.	40	39 3/4
Mobil Oil	30	30
Pfizer	33	33 5/8
Schlumberger	51 5/8	52
Texaco	38 1/4	38 7/8
U.A.L. Inc.	29 1/2	29 3/4
Union Carbide	54 1/8	54 3/8
U.S. Steel	28 3/4	28 3/4
Westinghouse	44 3/8	44 1/4
Xerox Corp.	38 7/8	40

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GUY DEGRENNE. – L'introduction de cette société, spécialisée dans la fabrication d'orfèvrerie de table, s'est effectuée, le 9 avril, sur le second marché de la Bourse de Paris, au cours de 745 F, contre un prix d'offre minimal de 580 F (*le Monde* du 10 avril). A ce dernier cours, 41 400 actions avaient été servies selon la procédure de mise en vente (le total des demandes atteignant 1,46 million d'actions), les ordres d'achats libellés entre 745 F et 805 F ont été satisfaits à concurrence de 6 % environ. Le lendemain, en raison de l'abondance des demandes (près de 150 000 titres), la cotation de l'action n'a pu avoir lieu et la Chambre syndicale des agents de change a inscrit un cours indicatif, demandé, de 775 F.

CREG. – La Société générale de valeurs mobilières (Sogevalmob), filiale de la Société générale, contrôle, à présent, le Crédit électrique et gazier (Creg), après avoir porté à 50 % sa participation dans le capital de cet établissement financier à la suite d'un certain nombre de reclassements de titres intervenu au sein du groupe bancaire.

SUEZ. – Selon l'accord conclu entre la Compagnie financière de Suez et l'Institut de développement industriel, la filiale commune créée par ces deux établissements, Suez Développement industriel, sera dotée d'un capital de 200 millions de francs, détenu à parts égales par Suez et par l'IDI. Cette nouvelle société aura pour objet de prendre des participations à l'occasion d'augmentations de capital, voire de successions ou de reclassement de titres.

ESSILOR. – Le premier groupe français de lunettes et de verres correcteurs a fortement augmenté (+ 50 %) ses résultats en 1983, en s'appuyant notamment sur un développement de son implantation aux États-Unis, a indiqué M. Bernard Maitenaz, le PDG de la société. Essilor réalise, à présent, plus du quart de son chiffre d'affaires consolidé en Amérique, qui représente le tiers du marché mondial de l'optique.

En 1983, Essilor, qui produit 83 % des verres correcteurs en France, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 2,4 milliards de francs, en augmentation de 25 %, un bénéfice d'exploitation de 325 millions (+ 36 %) et un bénéfice net consolidé de 182 millions de francs, en hausse de 50 % par rapport à 1982.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	9 avril
Valeurs françaises	109,6
Valeurs étrangères	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 avril	10 avril
Indice général	169,5	170,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 avril .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 avril	11 avril
1 dollar (en yens)	225,45	225,15

BOURSE DE PARIS – Comptant – 11 AVRIL

Obligations convertibles – Actions au comptant – Étrangères – Hors-cote – Second marché – SICAV 10/4

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

• : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1842	1844	1845	+ 0 16
3420	C.N.E. 3 %	3480	3495	3490	+ 0 28
205	Accor	212	219 50	220	+ 3 77
640	Europe n° 1	679	682	682	+ 0 44
820	Facom	855	865	865	+ 1 16
700	Fichet-Bauche	740	786	786	+ 6 21
183	Financial	186	187	187	+ 0 53
250	Gencor	230 50	236	236	+ 2 38
310	Gén. Belgique	331	334	334	+ 0 90
550	Gén. Electr.	534	538	537	+ 0 56
690	Gen. Motors	645	648	648	+ 0 46
91	Goldfields	88 60	88	88	– 0 67
235	Harmony	238	240	238 50	+ 0 21
39	Hitachi	41 90	41 70	41 70	– 0 47
695	Hoechst Akt.	671	691	691	+ 2 98
93	Imp. Chemical	87 25	87 70	88	+ 0 85
142	Inco. Limited	143 30	144 50	144 50	+ 0 83
1180	IBM	1125	1129	1129	+ 0 36
1630	Siemens A.G.	1535	1549	1549	+ 0 91
168	Sony	164 90	168	168	+ 1 87
305	T.D.K.	287 20	292	292	+ 1 67
890	Unilever	878	881	881	+ 0 34
630	Unit. Techn.	634	650	650	+ 2 52
1400	Vaal Reefs	1339	1352	1352	+ 0 97
650	West Deep	626	628	625	– 0 15
535	West Hold.	544	550	546	+ 0 36
430	Xerox Corp.	401 10	404	404	+ 0 72
2 61	Zambia Corp.	2 98	2 96	2 94	– 1 34

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 090	8 052	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	307 600	307 540	295	315
Belgique (100 F)	15 050	15 036	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 780	272 720	260	280
Danemark (100 krd)	83 700	83 710	79	87
Norvège (100 k)	106 700	106 680	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 551	11 554	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 760	7 740	7 100	8 650
Italie (1 000 lires)	4 970	4 972	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	371 330	371 680	361	382
Suède (100 krs)	103 550	103 420	99	106
Autriche (100 sch)	43 740	43 750	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 387	5 392	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 065	6 035	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 319	6 250	6 070	6 410
Japon (100 yens)	3 587	3 591	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/4
Or fin (kilo en barre)	99250	99150
Or fin (en lingot)	99100	98900
Pièce française (20 fr)	623	621
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	627	621
Pièce latine (20 fr)	597	597
Souverain	757	751
Pièce de 20 dollars	4180	4120
Pièce de 10 dollars	2185	2202 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3830	3960
Pièce de 10 florins	615	632

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Demande de saisie du film* le Juge. – M. André Fraticelli, ancien avocat au barreau de Marseille, souhaite la saisie du film de Philippe Lefebvre *le Juge* ou la suppression des passages le concernant.

Le numéro du « Monde » daté 11 avril 1984 a été tiré à 438 938 exemplaires

LORS DE LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A TOULOUSE

Le frère d'un soldat tué au Tchad provoque un grave incident

Le geste de désespoir de Lionel Réhal

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Un coup de folie, un moment d'égarement... sur la place d'armes de la base opérationnelle mobile aéroportée (BOMAP) de Toulouse-Francazal, l'émotion des familles est à son comble, mardi matin 10 avril, devant les neuf cercueils recouverts du drapeau tricolore. La solennité de la cérémonie d'hommage (*Marseillaise, Sonnerie aux morts*, présentation des armes), exacerbe la douleur de Lionel Réhal, vingt-quatre ans, frère de Laurent, dix-neuf ans, l'un des neuf soldats français du 17e régiment du génie parachutiste (RGP) de Montauban tués samedi dernier au Tchad (*le Monde* du 10 avril).

Aussi, lorsque M. Charles Hernu, ministre de la défense, s'approche du cercueil de Laurent pour y épingler, comme sur les huit autres, la médaille militaire et la croix de la valeur militaire à titre posthume, Lionel déchire le lourd silence en criant : « *C'est trop tard maintenant... c'est pas des médailles qu'il faut, c'est des explications ! Mon frère a été massacré.* » Aussitôt ses proches essaient de l'apaiser. Une bousculade se produit. Lionel part précipitemment vers le parking, distant d'environ 300 mètres. La cérémonie reprend dans le recueillement.

Puis tout se déroule comme dans un mauvais film d'action (nos dernières éditions du 11 avril) : dans un crissement de pneus, le conducteur d'une Alfa-Romeo couleur crème « négocie » un virage sur la place d'armes, redresse la course du véhicule et fonce vers le groupe des personnalités, dont M. Charles Hernu et le général Jannou Lacaze, chef d'état-major des armées. Tout le monde peut s'écarter à temps. Dans la fraction de seconde qui suit, un membre du service de sécurité chargé de la « protection rapprochée » du ministre de la défense, dégaine et ouvre le feu sur l'Alfa-Romeo. Quatre balles de 357 magnum : deux dans la calandre, une dans la malle arrière et une dans la portière avant-droite. C'est ce dernier projectile qui blesse le conducteur à la cuisse et à l'aine. La voiture continue un instant sa course, culbute l'un des cercueils, puis s'immobilise. Lionel Réhal ayant eu le réflexe de couper le contact.

Car c'est le frère de Laurent que les policiers découvrent, ensanglanté, appuyé sur son volant. Il est immédiatement extrait de son Alfa-Romeo sous les yeux de M. Charles Hernu venu s'enquérir de l'état du blessé. Celui-ci reçoit tout de suite les premiers soins – médecin et infirmiers de santé de la BOMAP étaient présents sur les lieux pour porter éventuellement secours à des personnes défaillantes, – avant d'être dirigé sur le CHU de Rangueil. Mercredi matin, son état n'inspirait plus d'inquiétude.

L'incident s'est déroulé en quelques secondes, provoquant un début de panique, quelques évanouissements et l'hébétude de la famille Réhal, effondrée. La cérémonie se termine alors dans la confusion : déjà les parachutistes des deux compagnies du 17e RGP qui rendaient les honneurs et qui sont restés impassibles, emportent les cercueils de leurs camarades au chant de leur unité et de la musique de la 11e division parachutiste. Le ministère de la défense publie, mardi en début d'après-midi, le communiqué suivant : « *Sous le coup de l'émotion, le frère de l'une des victimes, perdant tout contrôle de lui-même, après avoir apostrophé le ministre, a quitté la cérémonie, pris sa voiture et s'est dirigé droit sur le ministre. Le garde du corps a été obligé de le stopper en le blessant à la cuisse.* » Mercredi, le parquet de Toulouse a ouvert une information.

M. Lionel Réhal, portier dans une discothèque de la ville, aimait particulièrement son jeune frère Laurent. C'étaient les deux derniers célibataires de cette famille de neuf enfants dont le père, un ancien harki, marié à une Castraise, est décédé, et on les voyait pratiquement toujours ensemble. Même si Laurent était, comme les autres parachutistes, volontaire pour partir au Tchad – où il était arrivé le 23 décembre 1983, – ce fut pour Lionel un déchirement, une inquiétude permanente. Les lettres de son frère « *heureux de découvrir l'Afrique* » se voulaient pourtant rassurantes : elles annonçaient son retour pour la fin du mois d'avril...

« *Rien dans l'attitude de Lionel avant cette cérémonie ne pouvait laisser prévoir cette réaction* », assure à la presse M. Denis Réhal, trente-quatre ans, l'aîné de la famille. « *Il était affreusement peiné, comme nous tous, mais pas agressif.* » Pourtant, il y avait eu la veille beaucoup de démarches éprouvantes, beaucoup d'incertitudes aussi, jusqu'au lieu de la cérémonie, les neuf parachutistes tués étant originaires de diverses régions de France. « *Nous avons appris par la télévision régionale qu'elle se déroulerait à Toulouse* », dit encore Denis. « *Nous n'avons été officiellement avisés que lundi à 20 heures sans pouvoir nous recueillir autour du corps de Laurent.* » Et puis, il y a eu, mardi matin, sur la place d'armes de Toulouse-Francazal ces rituels militaires, ces présences officielles, des mines de circonstance, qui, dans son immense chagrin, ont paru dérisoires à Lionel Réhal. Alors il a eu ce geste fou, ce geste de désespoir.

MICHEL CASTAING.

● *M. Jean Lecanuet*, président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat, a demandé mardi 10 avril l'audition « *le plus tôt possible* » de M. Charles Hernu, ministre de la défense, sur le Tchad.

« *A la suite du douloureux incident qui, au Tchad, vient de coûter la vie à neuf militaires français* », M. Lecanuet souhaite obtenir du ministre de la défense, « *toutes les informations et tous les éclaircissements nécessaires* ».

● *Lancé dans l'espace le 3 avril*, l'équipage composé de deux Soviétiques, Youri Malychev et Guennadi Strekalov, et d'un « cosmonaute chercheur » indien, Rakesh Sharma, est revenu sur Terre mercredi 11 avril à 12 h 51 (heure de Paris).

AU CONSEIL DES MINISTRES

« Nous verrons ce que le patronat est capable de faire »

déclare M. Gallo au sujet de la Lorraine

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a rendu compte, au cours du conseil des ministres, réuni le mercredi 11 avril, de son voyage en Lorraine et de ses rencontres avec les responsables politiques économiques et sociaux de la région. M. Fabius a rappelé les premières décisions prises à la suite du comité interministériel du lundi 9 avril (*page 22*), et il a affirmé : « *L'action de redéploiement industriel en Lorraine est un processus continu qui doit associer solidarité nationale et initiative régionale. Dans ce cadre, des décisions précises d'implantation d'activités nouvelles seront rendues publiques avant la fin du mois.* »

A propos des exonérations de cotisations sociales, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a souligné, après le conseil des ministres, le caractère exceptionnel de ces mesures et le fait qu'elles seraient compensées, financièrement, par l'intermédiaire du fonds d'industrialisation de la Lorraine. « *Il me semble*, a encore déclaré le porte-parole, *que le patronat français indique qu'il y a là une clef de la création d'emplois. Eh bien ! nous verrons autour ces deux pôles de conversion ce que le patronat est capable de faire.*

● *Après la réunion du conseil*, M. Max Gallo a déclaré : « *Des troupes étrangères, libyennes, occupent une partie du Tchad ; conformément à ses accords avec ce pays indépendant, la France est intervenue pour maintenir cette indépendance du Tchad.* »

Bouygues prend le contrôle du capital d'Amrep dont Elf-Aquitaine pourrait détenir une partie

Au terme de négociations particulièrement serrées, la société Bouygues, numéro un du bâtiment en France, va prendre le contrôle de la firme Amrep, spécialisée dans la fabrication de matériels destinés à la recherche et à la production de pétrole, en proie à de graves difficultés en raison des lourdes pertes subies par sa principale filiale d'exploitation, l'Union industrielle et d'entreprise (UIE).

A l'occasion d'opérations malheureuses menées avec la compagnie pétrolière brésilienne Petrobas pour la fourniture de plates-formes de forage de modèle « catamaran », les comptes établis pour cette filiale opérationnelle et pour Amrep faisaient apparaître un déficit de plus de 240 millions de francs pour Amrep, la perte consolidée ressortant à environ 400 millions de francs (et même bien davantage, selon certains milieux financiers).

Confrontée à cette situation, « certains actionnaires » d'Amrep, selon les termes d'un récent communiqué de la société, avaient « approché » le groupe de M. Francis Bouygues, dont on connaissait l'appétit pour le secteur du forage *off-shore* depuis que l'entreprise Doris (dans laquelle Amrep détient une participation), qu'il convoitait en 1981, lui avait été finalement « soufflée » par la Compagnie française des pétroles (CFP). Un accord est intervenu le 10 avril aux termes duquel Bouygues prendra une participation de 55 % dans Auxirep ; le solde sera confié à l'Omnium financier de Paris, à hauteur de 24 %, à la Société de gestion d'intérêts pétroliers (Sogedip) pour 16 % et à 5 % seulement pour M. André Miller, l'actuel président d'Amrep, qui détenait jusqu'à présent (avec son épouse) environ 19 % de l'affaire, outre les intérêts indirects.

Auxirep deviendra alors l'actionnaire majoritaire d'Amrep, avec près de 51 % de son capital. Il est prévu que M. Miller vende l'essentiel de sa participation, de même qu'Omnirex (filiale de l'Omnium financier de Paris et de Sogédip), détenteur de 10 % d'Amrep. Pour l'ensemble de ces acquisitions, Auxirep sera « *valorisée provisoirement sur la base de ses actifs autres que sa participation dans Amrep, qui sera retenue pour une valeur nulle* », mais le prix d'acquisition des actions Auxirep pourra être modifié après le 30 juin 1984, date à laquelle devra être présentée « *une évaluation de la situation nette consolidée d'Amrep* ».

Quant aux banquiers d'UIE, ils se sont engagés à mettre à la disposition de la firme non seulement les concours anciens, mais aussi « *les besoins supplémentaires de trésorerie* » prévus par la société jusqu'au 30 juin prochain.

De son côté, Bouygues procédera, « *sans que sa responsabilité puisse être engagée* », à l'analyse de toutes les composantes du groupe Amrep (une trentaine de sociétés au bas mot). En attendant, c'est le vice-président directeur général de Bouygues, M. René Augereau, soixante-trois ans, qui a été désigné pour assurer la présidence d'Amrep et d'UIE à la place de M. Miller, l'entrée de la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA) dans le capital d'Auxirep étant également prévue à hauteur de 15 % après l'adoption du plan de redressement.

La SNEA se trouverait alors à égalité avec la CFP dans cette affaire, dont M. Miller, à soixante-treize ans, doit céder les commandes, sans préjuger des poursuites judiciaires dont il pourrait faire l'objet. En effet, la Commission des opérations de Bourse a transmis récemment le dossier au parquet « *pour manquement au devoir d'information des sociétés faisant appel public à l'épargne* », à l'occasion d'une émission d'obligations convertibles lancée en novembre 1983, alors qu'Amrep ne pouvait ignorer l'étendue des pertes de sa filiale opérationnelle.

SERGE MARTI.

Sur le vif

Le tueur qui sommeille

Il y en a qui ont de la chance. Ce sont les visiteurs du musée de Santa-Clara en Californie. Savez-vous ce qu'ils ont le droit de faire ? En toute impunité ? Tuer quelqu'un. L'exécuter de leurs propres mains. Le ficeler sur une chaise électrique. Abaisser la manette. Le rêve, non ? D'accord, ce n'est pas pour de vrai. C'est une poupée grandeur nature, la tête couverte d'une cagoule, les genoux et les poignets entravés.

Vous glissez vos pièces dans la machine – c'est pour rien : 2 francs, – et le salaud que vous aimeriez traîner devant les tribunaux, celui dont vous souhaitez la mort en secret, est pris de tremblements cataleptiques. Le moteur vrombit. Les étincelles jaillissent. Il s'effondre... Et ça y est, enfin ! Œil pour œil, dent pour dent. Vous voilà vengé. Ce que ça doit faire du bien !

Inutile de préciser que ce super-gadget a fait hurler aux Etats-Unis. Vous imaginez d'ici la juste colère des partisans de l'abolition de la peine de mort. C'est éveiller, c'est encourager le grand prédateur, le tueur qui sommeille en chacun de nous. C'est flatter nos instincts les plus ignobles, les plus primitifs. Sans doute, sans doute...

Ça peut aussi, qui sait, avoir l'effet contraire. Servir de catharsis, d'exutoire. La peine de mort, je suis contre, moi aussi. Totalement contre. Sans restrictions. Cela dit, il y a des gens dont je rêve d'avoir la peau. Pas vous ? Il n'y en a pas des tas. Il y en a deux, non, trois. Si je pouvais les faire passer, en effigie, à la guillotine, ça me soulagerait, croyez-moi, ça apaiserait mon agressivité rancunière, meurtrière.

C'est vrai pour moi. Ce le serait peut-être aussi pour les terroristes de tout bord et de tout poil, les dingues de la goupille et de la gachette, dont on peut craindre à chaque instant qu'ils s'amusent à faire un joli carton rue de Bièvre ou faubourg Saint-Honoré.

Moi, à la place du gouvernement, je n'hésiterais pas. Je les couperais dans leur élan. J'installerais un peu partout au Proche-Orient des machines à sous leur permettant de mitrailler à bout portant l'image bien ciblée de notre bon président. Et, pendant que j'y suis, j'en distribuerais également un certain nombre dans les cafés de l'Hexagone. Ça ferait drôlement plaisir à pas mal d'habitués. Avec un peu de chance, ça les défoulerait au point de leur faire passer l'envie de voter pour l'opposition aux prochaines élections.

CLAUDE SARRAUTE.

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF 1

M. GISCARD D'ESTAING : Le changement des mots c'est l'aveu de l'échec

Invité de l'émission d'Anne Sinclair « Edition spéciale », mardi 10 avril sur TF 1, M. Giscard d'Estaing a commenté la dernière conférence de presse de M. Mitterrand. Le fait que le chef de l'Etat n'ait pas une seule fois prononcé le mot socialisme « *veut bien dire que nous sommes en train de vivre la dernière expérience socialiste* », a-t-il dit, ajoutant : « *Ce qui est important, ce n'est pas de changer les mots mais de changer les choses. Le changement des mots, c'est simplement l'aveu de l'échec.* »

Parlant toujours de l'intervention de M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *On ne fait pas de concours de courage sur les licenciements. Le rôle des hommes d'Etat, ce n'est pas de se tromper et de corriger leurs erreurs (...) c'est d'avoir raison même si cela leur vaut l'impopularité.* » Mais alors pourquoi a-t-il renoncé à imposer certaines mesures auxquelles il tenait comme la suppression du monopole d'Etat sur la télévision ? « *Il ne faut pas avoir raison tout seul* », a-t-il répliqué. « *Ce que j'ai écrit en 1976-1977, c'est ce que les Français demandent maintenant mais à l'époque ils ne le voulaient pas* [car] *l'idéologie dominante était le socialisme* ».

L'ancien président de la République a tenu à rappeler, en ce qui concerne la sidérurgie Lorraine, que son gouvernement avait préparé un plan en 1978-1979. « *Ce plan prévoyait une réduction des effectifs et un certain nombre de mesures sociales. (...) On proposait de réduire les capacités d'acier en France de 33 millions de tonnes à 28 millions. L'opposition de l'époque a protesté. Il y a même eu un défilé à Metz le mercredi 21 février 1979, en tête duquel se trouvait M. François Mitterrand, pour protester contre les réductions des capacités de production de l'acier en France.* « *Alors*, a-t-il conclu, *dire que l'on est courageux parce qu'on fait ce que n'ont pas fait les gouvernements précédents ? Non ! Les gouvernements précédents avaient agi et on avait essayé de les empêcher d'agir !* »

M. Giscard d'Estaing a déploré ensuite longuement « *l'envahissement de la vie générale par l'Etat* ». M. Jean Poperen, numéro deux du PS, invité à jouer le rôle de contradicteur, s'est étonné que l'ancien président de la République puisse accuser les socialistes d'avoir « *aggravé le pouvoir de l'Etat* ». Il a rappelé : « *C'est nous qui avons fait la loi de décentralisation. C'est nous qui avons permis aux radios libres de se développer...* » Il a dit avoir le sentiment que « *la droite déplore le poids de l'Etat depuis que cet Etat a un peu tendance à lui échapper* ».

Anne Sinclair s'étonnant de la contradiction qui peut exister entre certains « *discours de combat* » prononcés par M. Giscard d'Estaing et son désir de réconcilier les Français, l'ancien président de la République a affirmé : « *Je voudrais éclairer le choix des Français pour qu'ils puissent se préparer à choisir la voie du libéralisme.* »

Libéralisme ?

Qu'il est beau, le libéralisme économique en 1984 ! Avant le 10 mai 1981 et, en fait, depuis le début des années 60, tous les dirigeants qui se sont succédé, le général de Gaulle, – Pompidou, M. Giscard d'Estaing – n'ont jamais pu renoncer à un dirigisme discret mais tout à fait réel, souvent très contraignant pour les entreprises.

Si, effectivement, M. Monory a rendu la liberté aux prix en 1978, le cabinet de M. Giscard d'Estaing, au nom de la « régulation stratégique », intervenait très activement dans la vie de ces entreprises, faisant parfois attendre ses décisions pendant des mois, et même davantage. Par-dessus tout, les hauts fonctionnaires qui assistaient ces dirigeants ne résistaient pas à la tentation d'imposer leurs vues, au nom de la « raison d'État », avec tous les risques d'erreur que cela comporte. En cela, ils étaient les dignes prédécesseurs des conseillers des ministres du gouvernement actuel, soumis aux mêmes tentations, d'autant plus insidieuses que des hommes de même formation, issus des mêmes écoles (Polytechnique, ENA) se retrouvent des deux côtés de la barricade, cabinets ministériels et entreprises, souvent sans responsabilité réelle.

F. R.

A B C D E F G